



M. JOHNSON :

Les technocrates énoncent, mais n'annoncent pas les politiques

QUEBEC (DNC) — Dans un geste sans précédent, le premier ministre Daniel Johnson a lancé un sévère avertissement hier en Chambre aux hauts fonctionnaires qui annoncent la politique du gouvernement "avant qu'elle ne soit élaborée ou avant qu'il ne soit temps de la faire connaître". Il a ajouté que le comité qui sera éventuellement formé pour étudier la réforme des institutions parlementaires québécoises "devrait arriver à établir certaines règles quant à la responsabilité des fonctionnaires et à leur conduite en public surtout lorsqu'il s'agit de la politique gouvernementale".

M. Johnson a précisé après la suspension de la séance que sa remarque ne devait pas nécessairement être interprétée comme une mise en demeure. Mais, a-t-il dit en substance, les technocrates devaient être prudents, particulièrement à cette période-ci où on les accuse d'énoncer les politiques du gouvernement, ils ne devaient pas en plus les annoncer. De plus, ils critiquent le gouvernement. C'est la le rôle de l'opposition, a-t-il noté.

A M. Eric Kierans qui avait lancé: "peut-être que les fonctionnaires sont plus impatients aussi avec l'immobilisme du gouvernement", le premier ministre a répondu: "si je croyais à la boutade du député, je dirais que ce sont des fonctionnaires qui sont pris de la même maladie qui affligait l'ex-ministre, c'est-à-dire la maladie de la bougeotte sans réflexion".

L'incident est survenu alors que M. Johnson s'est levé pour faire une mise au point au sujet d'une nouvelle parue dans "La Presse" du 29 mars, dont le titre disait que M. Robert Letendre, député du gouvernement québécois auprès de l'Expo, était responsable des réservations dans les hôtels non construits avant le 3 février dernier.

Après avoir nié la véracité de ce titre, le premier ministre a noté, que c'est un employé du service de logement du Québec, M. Leonce Ouellette, qui avait fourni cette information erronée au journal. On sait que M. Ouellette est l'ancien député unioniste de Jonquière-Kenogami.

Puis il a poursuivi: "Une telle déclaration peut induire le public en erreur. Il semble qu'il y ait une épidémie chez certains fonctionnaires qui se lancent dans des déclarations. Je n'ai aucune raison de croire que c'est concerté, mais la politique gouvernementale est annoncée par toute une série de fonctionnaires depuis quel temps. J'ai même appris par un journal de Toronto que nous aurions bientôt une société mixte d'exploitation minière. Ni comme premier ministre, ni comme ministre des richesses naturelles, je n'avais appris telle nouvelle. Je suis très heureux de voir qu'un président d'organisme dont le seul actionnaire est la province est plus au courant de la politique du gouvernement que le gouvernement lui-même".

Le premier ministre faisait alors allusion à une déclaration du président de Soquem, M. Côme Carboneau, publiée dans la section financière du "Globe and Mail" ces jours derniers.

Assemblée des actionnaires du "Devoir"

L'imprimerie populaire Litmex, compagnie éditrice du DEVOIR, a tenu hier son assemblée annuelle à l'hôtel Windsor.

Dans le rapport qu'il a soumis aux actionnaires, le directeur-administrateur, M. Claude Ryan, a signalé que l'année financière 1966 s'est soldée par un surplus de \$3.730.17. On a pu inscrire une somme de \$26.000 à l'amortissement de la machinerie, et une somme de \$8.000 à l'amortissement de l'immeuble et du mobilier, alors qu'en 1965, il n'avait pas été possible d'inscrire d'amortissement à ces trois postes.

Le directeur a déploré l'accident survenu en février 1966 à la rotative, les réparations ayant entraîné des dépenses de plus de \$30.000. Après consultation d'experts, on a dû se rendre à l'évidence qu'il faut envisager un changement important dans le mode de production du journal. L'étude du problème a amené les administrateurs à constater que la compagnie n'est pas en mesure, à cause de sa situation financière et du marché de l'argent, d'entreprendre maintenant un programme de modernisation qui entraînerait

Voir page 7: Le Devoir

Après enquête de la PP, M. Dupuy affirme qu'il n'y a jamais eu fraude à Logexpo et déplore que la presse ait porté un coup aussi dur à l'Expo

par Jean-V. DUFRESNE

Le commissaire général de l'Exposition universelle, Son Exc. Pierre Dupuy a froissé la sérénité diplomatique pour l'indignation outragée hier en fustigeant les journaux qui ont colporté ces jours derniers la rumeur d'une vaste fraude qui se serait produite à Logexpo au détriment de quelque 500.000 visiteurs.

"Je veux bien faire la part de l'erreur et de la passion, s'est presque écrié l'ambassadeur, mais non celle de la bonne foi, à moins que l'on ne publie en manchette, dans les mêmes caractères, la déclaration officielle du directeur de la Sûreté provinciale, M. Adrien Robert".

En effet, tandis que M. Dupuy, flanqué du directeur de Logexpo, M. Jacques Bélanger, du directeur de l'exploitation de l'Expo, M. Philippe de Gaspé-Beaubien, et de M. Robert Letendre, député du gouvernement de Québec auprès de l'Exposition, rencontrait hier les journalistes au pavillon de la presse, Cité du Havre, le directeur de la PP déclarait dans un communiqué: "Nos investigateurs, après une enquête minutieuse, n'ont découvert aucune preuve de fraude ou de grossière négligence de la part de personnes à l'emploi du service de Logexpo".

Sans mentionner nommément le quotidien montréalais qu'il visait, et sur un ton encore qui contenait mal sa fureur, M.

Dupuy a qualifié la manchette du journal "La Presse" du 23 mars, faisant état d'une prétendue fraude, "du coup le plus dur jamais porté dans l'histoire d'une Exposition universelle".

M. Dupuy a soutenu que l'article publié en manchette dans un caractère qui sert habituellement à annoncer une guerre ou un cataclysme a "causé un tort irréparable à l'Exposition. Nous ne vivons pas seulement au Canada, nous vivons aux yeux de l'histoire", s'est-il exclamé en parlant de l'irresponsabilité de ceux qui ont porté le coup le plus dur dans toute l'histoire des expositions universelles".

"Il n'y avait pas de meilleur moyen à la veille de l'inauguration pour saboter l'Expo, a-t-il ajouté, et je regrette que ce soit un journal de mon pays et de ma langue qui s'en soit rendu coupable".

"Après que l'Expo fut parvenue à surmonter de nombreuses difficultés, il s'est trouvé un quotidien canadien-français pour une entreprise de ce genre. Je veux bien, a dit M. Dupuy, faire la part de l'erreur et de la passion, mais non celle de la bonne foi, à moins que ce journal n'ait le courage de réparer le tort qu'il a causé, en publiant en aussi bonne place la déclaration du chef Robert. En le demandant, je fais mon devoir comme commissaire général et comme Canadien".

Juste avant 11 h, M. de Gaspé-Beaubien s'était attaché à décrire la fonction exacte du service de Logexpo qui, selon le journal La Presse, était au cœur d'une fraude pouvant faire

VOIR PAGE 7: L'AFFAIRE DE LOGEXPO



Répondant aux journalistes, hier, de g. à d. MM. Robert Letendre, Son Exc. le commissaire général Pierre Dupuy, M. Philippe de Gaspé-Beaubien. (Photo Keystone, exclusive au Devoir)

Souffrant d'une légère hémorragie, M. Lesage doit être hospitalisé



QUEBEC — Souffrant d'une légère hémorragie à un pouce, le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, M. Jean Lesage, a pu poursuivre hier après-midi, en Chambre, son intervention sur le discours du budget prononcé le 16 mars dernier par le ministre des finances M. Paul Dozois.

L'hémorragie, dont souffre M. Lesage, est consécutive à une coupure bénigne. Elle n'a pu être enrayée en dépit des médicaments avec lesquels il a été traité. Sur les conseils de son médecin, M. Lesage a décidé d'entrer à l'hôpital.

C'est le député libéral de Mercier, M. Robert Bourassa qui, à la demande même du chef de l'opposition, est intervenu, dans le débat sur le discours du budget.

Un porte-parole du bureau de M. Lesage a fait savoir que le chef de l'opposition sera sans doute retenu durant quelques jours à l'hôpital. Il ne pourra donc se rendre à Rimouski, Matane et Sept-Îles en fin de semaine, dans le cadre de sa tournée provinciale, entreprise au début de février dernier. Cette tournée du nord québécois aura lieu quand même, M. Pierre Laporte ayant accepté de prendre la relève du chef libéral.

M. Lesage devait également participer à la réunion du conseil supérieur de la Fédération libérale, qui devait débiter cet après-midi au club de Réforme de Québec. On ne savait pas, hier soir, si cette réunion serait contremandée.

Pearson: Ottawa ne reviendra pas sur sa décision arrêtée d'unifier les forces armées

CALGARY. — Le premier ministre Pearson a déclaré hier, avant de partir pour Vancouver, que le gouvernement maintient sa politique d'intégration des forces armées et poursuivra sa réalisation.

Il s'est inscrit en faux contre les propos du chef de l'opposition, M. Diefenbaker, et de certains commentateurs de presse qui ont cru voir dans une déclaration qu'il a faite mardi un indice d'une retraite du gouvernement sur la politique d'intégration.

M. Pearson avait déploré que la presse n'ait pas davantage rendu compte du témoignage du maréchal de l'air Frank Miller qui demandait un délai avant la mise en oeuvre du programme d'intégration.

M. Pearson a précisé hier qu'il avait tout simplement voulu manifester son intérêt à l'égard du témoignage du maréchal Miller, et il a ajouté que le gouvernement maintient sa politique même si l'intégration "ne peut être réalisée en 48 heures".

Au cours de son passage à Calgary, le premier ministre a aussi déclaré que la télédiffusion des séances de la Chambre pourrait être un moyen de rapprocher le parlement du peuple.

M. Pearson est arrivé à Vancouver hier et il y restera jusqu'à samedi avant de partir pour Santa Barbara, en Californie, l'université de la Californie lui décernera un doctorat honorifique.

M. Milchener sera gouverneur général, croit-on à Londres

LONDRES. — M. Roland Milchener, haut commissaire du Canada en Inde, sera le prochain gouverneur général du Canada, croit-on dans les milieux diplomatiques de la capitale britannique.

Tout en admettant qu'on ne "peut être en ce monde cent pour cent sûr de rien", un informateur autorisé a déclaré qu'il est tout à fait vraisemblable que l'ancien président de la Chambre des communes succèdera au général Georges P. Vanier.

Au palais de Buckingham, on n'a pu obtenir aucun commentaire à ce sujet. M. Lionel Chevrier, haut commissaire à Londres, a quitté la Grande-Bretagne mardi, et son adjoint M. Geoffrey Murray est également demeuré silencieux.

M. Milchener, qui est âgé de 66 ans, a été désigné à son poste actuel en Inde par le premier ministre Pearson, après avoir subi la défaite aux élections générales de 1962.

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVIII — NO 75

MONTRÉAL, VENDREDI, 31 MARS 1967

Le réquisitoire de M. Bourassa contre le budget Dozois:

La politique économique manque de vigueur et la taxe de vente, majorée, est injuste

Par Paul CLICHE

QUEBEC. — Le député libéral de Mercier, M. Robert Bourassa, a vivement déploré hier en Chambre le manque de vigueur de la politique de développement économique annoncée dans le premier budget du gouvernement de l'Union nationale présenté le 16 mars dernier.

Remplaçant au pied levé le chef de l'opposition, M. Jean Lesage, qui a dû s'absenter pour cause de maladie, le jeune député a porté les premiers coups de l'opposition au discours du ministre des finances, M. Dozois.

D'un côté, le gouvernement a réduit ses emprunts risquant d'aggraver la situation économique à court terme; de l'autre, il fait bien peu pour favoriser le développement économique à long terme, a-t-il déclaré en ajoutant que le budget ne prévoit rien pour la recherche et très peu pour le développement de l'industrie, ainsi que pour le développement des instruments de planification comme la SGF, SIDBEC et le Conseil d'orientation économique.

M. Bourassa croit, d'autre part, que le gouvernement aurait dû imposer davantage les biens de luxe, tel que la recommandé d'ailleurs la commission Bélanger, plutôt que de hausser de 6% à 8% le taux de la taxe de vente.

Dans un autre domaine, il a suggéré que le Québec prenne des négociations avec l'Ontario pour les deux provinces se mettent d'accord sur une factuelle commune afin d'obliger Ottawa à leur céder des sources de revenus additionnelles. Si par exemple, le Québec et l'Ontario s'unissaient pour hausser conjointement leur impôt sur les sociétés, Ottawa ne pourrait que céder, estime-t-il, à cause de sa responsabilité envers le commerce international.

Le député de Mercier a aussi plaidé longuement la cause de la ville de Montréal qui est actuellement aux prises avec des problèmes de revenus fiscaux impressionnants.

Il a résumé ainsi l'ensemble de ses impressions: "Les avan-

tages fiscaux qui sont accordés aux petits salariés sont pratiquement annulés par les augmentations d'impôt qui les frappent d'une façon particulière et, surtout, risquent de devenir illusoire puisque rien de réellement positif et important ne se trouve dans le budget — sauf pour ce qui a trait à l'éducation — en vue de maintenir le dynamisme économique du Québec et d'accroître les revenus des salariés québécois". En d'autres temps, s'il est important d'alléger le fardeau fiscal des gagnés-petit, il est aussi important de prendre tous les moyens pour faire augmenter leurs revenus à un niveau qui soit raisonnable et suffisant pour répondre à leurs besoins.

VOIR PAGE 7: LE DEBAT SUR LE BUDGET

Robert: pour mater la pègre, couper ses sources de revenu

par Gilles LESAGE

La seule façon de mater la pègre internationale, c'est de couper ses sources de revenu, particulièrement celles qui proviennent du jeu sous toutes ses formes, a soutenu hier après-midi le directeur de la Sûreté provinciale du Québec.

M. Adrien Robert, témoin devant la commission d'enquête sur la justice au Québec, a précisé que certains articles du code criminel rendaient la police pratiquement impuissante dans la lutte contre le jeu illégal.

Le policier a expliqué que le crime organisé au Québec n'é-

tail pas l'appareil exclusif de bandes criminelles du cru, et que de grandes bandes internationales ("syndicats du crime") déployaient aussi une grande activité. Cette pègre, contrairement à la première, se limite à des secteurs qui produisent des revenus permanents et importants, tels que le jeu,

forson, les prêts usuraires et la vente d'obligations volées. Elle a besoin de tels revenus pour se tenir en place, a dit le directeur de la PP, en ajoutant que la pègre ne peut absolument pas exister et se développer sans la complicité de nombreuses personnes.

Au Québec, la pègre internationale s'adonne particulièrement au trafic des stupéfiants en transit et au jeu illégal.

M. Robert s'en est pris particulièrement aux dispositions du code criminel concernant les clubs à carte fédérale, dispositions qui, dit-il, favorisent la pègre. Les criminels ne sont pas les seuls à bénéficier de ces dispositions, mais aussi les commerçants qui se livrent à des activités illicites et fort lucratives.

C'est un problème énorme, dit le directeur de la police. Depuis des années, nous avons demandé aux ministères de la Justice qui se sont succédé à Ottawa de modifier la loi. Tous ont promis d'y voir, mais rien n'a été fait. On nous répond simplement que le sujet est à l'étude, je n'ai jamais su pourquoi on maintenait ces dispositions, et je ne connais pas de raisons valables pour le faire.

Revenus faciles

Le procureur de la commission, Me Jean Martineau, faisant remarquer qu'il existe des clubs à carte bons fide qui se conforment aux exceptions permises par le code

Voir page 7: Robert

Vietnam: les pertes américaines atteignent un nouveau record

Les pertes américaines en tués et disparus ont atteint au cours de la semaine du 19 au 25 mars un nouveau sommet, a révélé hier à Saigon un porte-parole officiel américain. Les forces américaines ont eu en effet 274 tués, 12 disparus et 1,874 blessés, soit un total de 2,092 soldats américains mis hors de combat. Jusqu'à présent le nombre de tués le plus élevé était de 240, établi en novembre 1965, lors des violents combats du la Drang et de Plei Me. Le nombre de militaires mis hors de combat le plus élevé avant celui de la semaine dernière était celui de la semaine précédente.

En fait, les pertes américaines accusent depuis quelques semaines une hausse régulière due en partie à une accentuation des tirs d'artillerie du Vietcong qui dispose désormais de pièces d'artillerie de fort calibre. Les pilonnages des bases américaines se multiplient et causent de graves préoccupations à l'état-major américain, impuissant à contre-carrer cette activité des forces du Front national de libération.

Les pertes Vietcong ont elles aussi atteint un nouveau

record: 2.774 tués contre 2.709 la semaine précédente. Le nombre des blessés capturés, généralement faible, n'est pas indiqué. Les forces gouvernementales sud-vietnamiennes pour la même période sont de 203 tués et 35 disparus.

Dans les cercles militaires américains de Saigon, on souligne que le rapport des pertes est de 1 pour 5,69 favorable aux "forces du monde libre", c'est-à-dire que pour 1 militaire des "forces du monde libre" tué, 5,69 Vietcong ou Nord-Vietnamiens sont tués. Ce rapport est nettement supérieur à celui généralement admis dans les guerres de guérillas, qui s'établit à 1 pour 10.

MÉTÉOROLOGIE Ensoleillé. Périodes nuageuses. Plus doux. MIN.: 30 MAX.: 50 Gracieuseté de 'HEARER LUMBER CO. LTD. MONTREAL	FÊTE DU JOUR STE CORNELIE F. PILON INC. Fournisseurs de bureau
--	--

L'Encyclique

On trouvera à la page 4 la première tranche du texte intégral (version originale française) de l'encyclique "Populorum Progressio" dont la deuxième tranche sera publiée samedi.

CARRIERES ET PROFESSIONS

CARRIERES ET PROFESSIONS

CARRIERES ET PROFESSIONS

CARRIERES ET PROFESSIONS

CARRIERES ET PROFESSIONS

ON DEMANDE

SECRETAIRE

bilingue, expérimentée et consciencieuse pour travail général de bureau dans St-Laurent.

Tél. : 334-2220

NOTAIRE

Excellente occasion pour jeune notaire de pratiquer à son compte en partageant suite et facilités de bureaux avec notaire en exercice. Possibilités d'association.

Ecrire Case postale 4, Station Youville, Montréal 11

OPÉRATEUR

MACHINE IBM 407

Expérience minimum : 2 ans. Ecrire curriculum vitae et salaire désiré à :

CASE POSTALE 545, LE DEVOIR, MTL.

HÔPITAL SAINT-LAMBERT, 831 RUE NOTRE-DAME, SAINT-LAMBERT (120 lits — chroniques et convalescents)

DEMANDE

DIRECTRICE DU "NURSING"

possédant expérience en administration

S'adresser en personne au :

Directeur général ou appelez : 672-4601

HOPITAL NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Une diététiste en administration pour prendre charge du service alimentaire. Infirmières licenciées pour le service de soir (de 4 heures à minuit).

Pour rendez-vous, s'adresser au :

Bureau du personnel, 527-4595

CARRIERES ET PROFESSIONS

Les annonces publiées dans cette rubrique coûtent .25 la ligne agate (14 lignes au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de case postale est de .25. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi la veille de la parution.

TELEPHONEZ A : 844-3361 — Poste 34

OU ECRIVEZ A : LE DEVOIR,

434 est, Notre-Dame, Mtl

COORDONNATEUR DES OPERATIONS ET DE LA PLANIFICATION COMMERCIALE

Cette compagnie de transport ayant bureaux à Montréal offre un poste prometteur qui comporte participation à la direction et initiative dans l'administration et l'établissement des programmes d'avenir de la compagnie. Excellente occasion de faire carrière. Salaire selon les qualifications.

Le titulaire aura de 30 à 35 ans. Il sera diplômé d'université en économie, commerce, administration ou génie industriel et possèdera une certaine connaissance et expérience de l'industrie du transport. Les candidats devront mentionner âge, éducation, expérience, fournir tous autres renseignements connexes et adresser leurs demandes, qui seront traitées confidentiellement, au :

Directeur

Quebec and Ontario Transportation Company Limited
680 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, Québec

DIRECTEUR D'USINE

Demandé par un manufacturier important pour une de ses usines située près de Montréal. Il devra contrôler et coordonner la fabrication d'un produit de qualité, et diriger une main-d'œuvre spécialisée dans l'exécution des normes de production, de qualité et de sécurité.

Une expérience pratique au niveau de contre-maitre général ou dans un poste connexe dans une entreprise de production en série est requise. Une formation technique ou l'équivalent en termes d'expérience en production manufacturière sont les qualifications désirables. Il faut être bilingue. Excellentes chances d'avancement — les frais de déménagement payés.

AGE : Jusqu'à 40 ans

SALAIRE : proportionné au poste et aux qualifications

Simpson, Riddell, Stead & Associés
conseillers en administration

630 ouest, boul. Dorchester, Montréal, Qué. 878-0461

AIR CANADA

HOTESSE

DE

L'AIR

(bilingue)

La plus grande ligne aérienne canadienne, AIR CANADA, recherche présentement des jeunes filles possédant les qualités suivantes :

- Célibataire
- Agée de 20 à 25 ans
- Une taille d'au moins 5'2" sans dépasser 5'8"
- Un poids proportionné à votre taille soit de 105 à 135 livres
- Une vue de 20/20 minimum avec ou sans verres de contact. Le port des lunettes est éliminatoire
- Un degré d'instruction du niveau secondaire
- Parlant le français et l'anglais couramment

La période de formation est de 4 semaines et a lieu à Montréal, aux frais d'Air Canada.

Nous avons des emplois disponibles pour nos cours du printemps. Pour obtenir une demande d'emploi,

ECRIVEZ ou TELEPHONEZ à : BUREAU DE L'EMPLOI

AIR CANADA

1, Place Ville-Marie, Montréal — 874-4500

SECRETAIRE BILINGUE

pour hôtel luxueux des Laurentides

Emploi permanent, chambre et pension fournies. Assurance-santé.

Pour entrevue, appelez : 861-8224

DESSINATEUR D'EXPERIENCE

5 ans minimum en dessin architectural.

Emploi permanent à Montréal.

1224 ouest, Ste-Catherine, Ch. 805 861-5350

HÔPITAL DE MONTRÉAL

COMPTABLE DEMANDÉ

QUALIFICATIONS : être âgé de 25 à 35 ans, posséder un diplôme universitaire ou un diplôme de cours secondaire avec expérience pratique.

SALAIRE : proportionnel à l'expérience.

Soumettre curriculum vitae à :

Case postale 546, Le Devoir, Mtl.

FORESTIERS

FORÊTS ET DÉVELOPPEMENT RURAL
ET
AFFAIRES INDIENNES ET NORD CANADIEN

On demande immédiatement des diplômés d'université en sciences forestières pour effectuer un travail enrichissant et intéressant de relevé et de gestion de la forêt, de sylviculture et de liaison.

DIVERS ENDROITS AU CANADA
JUSQU'À \$10,350

Pour obtenir des renseignements, écrivez à CADRES DES SCIENCES BIO-PHYSIQUES, Commission de la Fonction publique du Canada, Ottawa 4 (Ontario).

Veuillez mentionner le numéro de concours 67-125.

GERANT D'AFFAIRES DANS MILIEU OUVRIER

The Canadian Air Lines Employees' Association (C.L.C.), un syndicat ouvrier, demande un gerant d'affaires qui sera responsable des négociations de contrats, recherches, griefs et médiations et devra participer au développement et à l'expansion de l'organisation. Il devra également assister à la coordination des activités de l'association et devra être en liaison constante avec tous les développements se rapportant au domaine du syndicat ouvrier.

Le candidat choisi devra posséder une bonne éducation générale, une vaste expérience dans les négociations de contrats, griefs, organisation et direction.

Endroit : Toronto, Ontario. Traitement initial de \$11,000. à \$12,000. négociable.

Les candidats doivent envoyer leur curriculum vitae au soussigné. Toutes demandes seront gardées confidentiellement.

Robert E. Dye, Président

CANADIAN AIR LINE EMPLOYEES' ASSOCIATION

224, rue Nordean,
Toronto 18, Ontario.

STENOGRAPHE

ENDROIT : Service du Personnel, section de l'embauchage à Sept-Îles, P. Q.

FONCTIONS : Prendre de la dictée en français et en anglais, ainsi que le travail général de bureau.

QUALITES REQUISES : Posséder un diplôme d'une école commerciale plus un minimum de trois ans d'expérience comme sténographe.

AVANTAGES SOCIAUX : Vacances de 2, 3 et 4 semaines après 1, 2 et 3 années, caisse de retraite et de prévoyance.

TRAITEMENT : Salaire mensuel de \$461, avec augmentation après 6 mois de service.

Pour d'autres renseignements et en vue d'une entrevue personnelle, prière de faire parvenir curriculum vitae au :

Service du Personnel,

Dossier no : 319

Iron Ore Company of Canada

2100 rue Drummond, Bureau 103,

Montréal, P. Q.

Tél. : no : 845-2108

Association internationale demande secrétaire sténo-dactylographe expérimentée. Connaissance parfaite du français nécessaire. Bonne présentation et sérieuses références exigées. Poste libre immédiatement.

S'adresser à Mlle Le Sourd de 9 h. à 17 h.00 — 733-6491

COMPTABLE AGREE

pour prendre charge de la comptabilité et du bureau d'une entreprise progressive.

Le candidat doit être bilingue, âgé d'au moins 25 à 35 ans. Expérience minimum 5 ans.

Bénéfices d'assurance-accident, maladie, fonds de pension.

Salaire selon qualifications.

La personne intéressée doit donner son curriculum vitae avec indication du salaire demandé.

Ecrire à Case 547, Le Devoir, Montréal

LA REGIONALE LE ROYER

DEMANDE

des professeurs dans les disciplines suivantes : Français, mathématiques, sciences, anglais, catéchèse.

CONDITIONS :

- a) être détenteur du brevet A.
- b) 5 ans d'expérience dans l'enseignement

Adressez toute demande au :

Chef du personnel,
129, avenue Grande-Allée,
Montréal-Est.

JEUNE STENOGRAPHE BILINGUE

demandée à la

COMPAGNIE DE CIMENT CANADA

Poste vacant immédiatement dans le service de la publicité au siège social (Carre Phillips).

Cette position exige une personne de langue française possédant une éducation supérieure et des aptitudes pour la traduction de l'anglais au français.

Pour une entrevue, signalez :

861-1411 poste 324

Université de Montréal

Assistant-directeur des sports

Fonctions : responsable de l'élaboration, de la coordination et de l'exécution des différentes activités sportives. (Sports interuniversitaires, sports interfacultaires et sports féminins).

Qualifications : diplôme en Education physique ou l'équivalent. Le candidat devra posséder une expérience spécifique ou connexe dans ce secteur d'activités; être habitué à diriger du personnel subalterne et posséder un intérêt pour les activités sportives.

Salaire à déterminer selon l'expérience et les qualifications.

Programme complet de bénéfices marginaux.

Veuillez faire parvenir curriculum vitae complet au :

Service du personnel,
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL,
Case postale 6128, Montréal.

LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

DU PERSONNEL

Traducteurs

— Traitement jusqu'à \$10,200 selon la compétence.

Divers ministères. Postes à Québec.

— Traduction du français à l'anglais divers documents officiels.

Postes occasionnellement disponibles pour la traduction de l'anglais au français.

— De préférence, diplôme universitaire et quelques années d'expérience de la traduction, ou expérience professionnelle valable.

— Concours permanent 0-Y9.53 S'inscrire avant le 15 avril 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Agent d'administration responsable de l'école des gardes

— Traitement initial jusqu'à \$3,200 selon la compétence.

Ministère de la Justice, Montréal — Diriger la nouvelle École de formation des surveillants en institution pénale.

— Diplôme secondaire. Plusieurs années d'expérience, notamment à un poste de direction relié à la fonction. Connaissance du milieu des institutions pénales.

— Concours 67-1212. S'inscrire avant le 15 avril 1967.

Conseillers (Aménagement du territoire)

— Traitement initial jusqu'à \$11,000.

Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation (ARDA) — Analyser, concevoir et achever vers leur exécution des

projets d'aménagement du territoire.

— Formation universitaire, de préférence en géographie, agronomie, sciences sociales ou autres disciplines connexes à l'aménagement du territoire.

Qualités personnelles appropriées.

— Concours permanent 0-23.80. S'inscrire avant le 15 avril 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Comptables-vérificateurs

— Traitement jusqu'à \$11,500 selon la compétence.

— Postes à Québec et à Montréal dans divers ministères.

Aussi agents de budget au ministère des finances. Licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenance à une association reconnue de comptables professionnels.

— Concours permanent 0-V1.10 — S'inscrire immédiatement.

Agents d'évaluation technique

— Traitement de \$5,390 à \$7,590 selon la compétence.

Ministère de la Voirie, Service des Expropriations.

— Établir la valeur du déplacement ou de l'altération de toute propriété pour la construction de routes, de ponts et d'immeubles.

— 11e année d'études et dix ans d'expérience de travail dont cinq environ en évaluation des immeubles.

— Concours permanent 3-11.70. S'inscrire immédiatement.

Examineurs au bureau des véhicules-automobiles — Traitement de \$4,135 à \$5,235, selon la compétence.

TRAVAILLEUSE SOCIALE

HÔPITAL GÉNÉRAL DU CHRIST-ROI DE VERDUN

DEMANDE

une travailleuse sociale pour département de psychiatrie. Conditions de travail avantageuses. Salaire selon l'expérience.

S'adresser au : Bureau du personnel,
4000, boul. LaSalle,
Verdun.
Tél. : 766-3551, poste 35 ou 36

L'OFFICE NATIONAL DU FILM

685, rue Cathcart, Montréal

requiert les services d'une

RÉCEPTIONNISTE-TÉLÉPHONISTE

bilingue, une

STÉNO-DACTYLO BILINGUE,

UNE COMMIS DACTYLO BILINGUE

Veuillez s.v.p. appeler pour obtenir un rendez-vous à :
879-4823

PROFESSEUR DE FRANÇAIS

Excellente occasion pour un professeur de français expérimenté pour enseigner dans un collège américain de garçons, préparatoire à l'internat. Le candidat choisi devra être en mesure de diriger une équipe de hockey et de prendre des responsabilités administratives dans le programme d'études canadien.

S'adresser à : Sterling School,
Craftsbury Common,
Vermont 05827
Tél. : 802-586-2571

VENDEUR

demandé immédiatement par une compagnie de climatisation, chauffage et ventilation.

LE CANDIDAT : devra être âgé de 24 à 30 ans, parfaitement bilingue, avec un minimum de 12 ans de scolarité. Il doit avoir une apparence soignée, posséder une auto de modèle récent, une expérience réussie dans la vente, ainsi que certaines aptitudes techniques.

Salaire et commission à partir de \$6,500.

Si les possibilités d'un avancement rapide et un salaire de l'ordre de \$12,000 à \$18,000 des la 2e année vous intéressent, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae indiquant vos qualifications, expérience, âge, état civil et salaire demandé à :

Case 544, Le Devoir, Montréal.

Discretion assurée à toute demande.

BONNYVILLE SCHOOL DISTRICT

DEMANDE :

Principal — Ecole élémentaire Notre-Dame.

Principal — Ecole supérieure Notre-Dame.

(Les demandes d'emploi pour ces postes seront acceptées jusqu'au 3 avril).

Professeurs diplômés pour remplir ces postes vacants.

Professeurs bilingues ou non seront acceptés.

Ces situations au niveau administratif ont été créées par le conseil afin de compléter l'organisation administrative.

Echelle de salaire 1967-68, sous négociation.

S'adresser à : T. A. Tétreau, surintendant,
Boîte postale 279,
Bonnyville, Alberta.
Tél. : 836-3764

Ministère des Transports et Communications.
Postes à Montréal, Rivière-du-Loup et Sorel.

— Faire subir les examens pour l'obtention d'un permis de chauffeur de véhicule-automobile.

— 11e année d'études. Six ans d'expérience dans un travail dont les fonctions exigent des connaissances éprouvées du Code de la Route. Qualités personnelles appropriées. Détenir un permis de chauffeur. Être âgé d'au moins 23 ans.

— Concours permanent 6-61.25. S'inscrire avant le 15 avril 1967 pour la prochaine séance d'examen.

Gardes-chasse et gardes-pêche —

— Traitement de \$3,565 à \$4,615, selon la compétence. Ministère de l'Industrie et du Commerce. Postes en Gaspésie.

— Surveillance de l'application des lois et des règlements concernant les pêcheries.

— 9e année d'études. Excellente condition physique. Taille minimum : 5 pieds et 6 pouces. Limites d'âge : 21 à 40 ans.

— Concours permanent 9-09.90. S'inscrire immédiatement.

Des avis de concours plus complets sont disponibles, sur demande, à la Commission de la fonction publique du Québec. On peut aussi les consulter dans tous les bureaux du Gouvernement à travers la Province.

Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent fournir une attestation officielle d'études et s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission :

710, Place d'Youville,
Suite 700, Québec 4,
1454, rue de la Montagne,
Montréal 25.

et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNÉES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ÉTUDES SONT CONSIDÉRÉES

SUR LE CLOU

"La Réforme" connaîtra son sort ce soir

C'est aujourd'hui que se règlera le sort du journal "La Réforme" du Parti libéral. Le conseil supérieur de la FLQ tient en effet une importante réunion dans la capitale où il étudiera, outre l'avenir de "La Réforme", le rapport du comité exécutif du parti présenté par son président, M. Jean Lesage, ainsi que les recommandations pour la nomination de nouveaux fonctionnaires du parti. Pour ce qui est de "La Réforme", son avenir est incertain: on voudrait en certains milieux le remplacer par d'autres formes de propagande; d'autres optent plutôt pour l'amélioration du journal en le rendant plus accessible aux masses. Quoi qu'il en soit, le conseil supérieur de la FLQ décidera aujourd'hui du sort de "La Réforme", après l'étude des recommandations que lui soumettra à cet effet la Commission de propagande du parti.

Les Jeunes socialistes de la région de Québec organisent pour samedi, à 13 h., à l'arrière du Château Frontenac, un rassemblement populaire pour protester contre la guerre du Vietnam. Les manifestants se dirigeront ensuite vers le consul des États-Unis.

M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, annonce que les sites des juges de concours d'embellissement des abords de

M. Goldbloom précise ses accusations contre certains propriétaires montréalais

QUÉBEC (D.N.C.) — Le député libéral de l'Arctique, M. Victor Goldbloom, a fait parvenir hier au secrétaire de la province, M. Yves Gahbas, des précisions concernant des accusations qu'il avait formulées en Chambre quelques instants plus tôt contre des propriétaires montréalais qui contourneraient le bill 20. M. Goldbloom avait alors déclaré que ces propriétaires contourneraient la loi en coupant l'électricité, le chauffage et en négligeant systématiquement de réparer leurs édifices ou de les entretenir pour forcer les locataires à quitter les lieux. Certains enverraient également des avis d'évacuation sous prétexte que l'immeuble sera démolé. M. Gahbas avait demandé au député de lui citer des cas concrets; ce que ce dernier a immédiatement fait par lettre. Dans ce document, le député de l'Arctique cite le cas d'un immeuble situé au 3360 rue Goyer. Selon ses informations, quatre appartements auraient soudainement été privés d'électricité le 28 mars.

VICHY SUPRÊME PURGATIVE Eau purgative importée de VICHY - FRANCE

TOUS aiment un homme et une femme

Le printemps s'en vient l'eau dégouttera GOUTTIERES "PRIMEAU"

DUBON DUBONNET IMPORTÉ DE FRANCE

LE CENTRE D'ETUDES DES COMMUNICATIONS organise au cours de l'été 1967 deux stages résidentiels de perfectionnement en relations humaines

La Corporation des ingénieurs va établir une échelle de salaires minimale pour ses membres

par Réal PELLETIER

La Corporation des ingénieurs du Québec créera d'ici 30 jours une commission qui verra à déterminer une forme de rémunération minimale pour les membres de la profession.

C'est ce qu'a fait savoir hier soir le président de la Corporation, M. John H. Dinsmore, à la veille du congrès général annuel de l'organisme. Un congrès spécial de la corporation, le 18 mars dernier, avait adopté le principe de cette commission qui, selon M. Dinsmore, devra opter d'abord pour l'une des trois formules suivantes:

- 1) de simples directives de rémunération, appuyées par les membres de la profession;
- 2) des règlements de la Corporation qui ne s'appliqueraient qu'aux employés-ingénieurs;
- 3) une législation en bonne et due forme amendant la constitution de la corporation de manière à imposer à l'ensemble du système économique une échelle de rémunération.

Il existe déjà une formule de rémunération minimale, mais elle ne s'applique qu'aux ingénieurs à leur compte. Or, explique M. Dinsmore, 95 pour cent des ingénieurs maintenant sont salariés. Et il existe "pas mal de mécontentement" dans la profession, particulièrement chez les ingénieurs à l'emploi de grandes entreprises.

Mais ceux-là ne peuvent-ils pas revendiquer sur une base syndicale, en s'appuyant sur leur nombre?

M. Dinsmore répond prudemment qu'il s'agit là d'une formule possible. Mais ce n'est "qu'une" des formules à la portée des ingénieurs, ajoute-t-il sans donner plus de détail.

Comment la corporation compte-t-elle pouvoir faire triompher sa cause d'une échelle de traitement minimal pour ses membres? Le système économique se pliera-t-il à de simples demandes?

M. Dinsmore croit que si l'ensemble des

12.758 ingénieurs en fonction présentement au Québec réussissent à se rassembler derrière l'une des trois formules possibles, ils n'auront pas de difficulté à faire accepter aux employeurs l'échelle proposée.

C'est le 18 mars dernier qu'un congrès spécial de la Corporation qui réunissait quelque 800 ingénieurs — chiffre au-dessus de la moyenne, selon le président — adoptait le principe d'un "comité de la rémunération". Au congrès général qui se tient aujourd'hui et demain à l'hôtel Reine Elizabeth, les ingénieurs auront l'occasion d'étudier plus à fond le rôle de cette commission, dans un des quatre ateliers de travail qui constituent l'armature de ces assises.

Pour l'instant, les trois formules légales mises de l'avant par M. Dinsmore lui apparaissent comme les seules voies possibles. Quant aux critères que devrait respecter la commission dans la mise au point d'échelles de traitement à l'intérieur d'une des trois formules légales, ce sera la tâche de la commission de les déterminer. Après quoi, et la formule et l'échelle qui auront été retenues, seront soumises au conseil d'administration, puis finalement aux membres, par voie de référendum.

Pour le reste, le congrès étudiera dans les trois autres ateliers les problèmes que posent les rapports entre le génie-conseil et les entreprises, la qualité de la formation de l'ingénieur, et enfin le sens de l'éthique professionnelle.

Aujourd'hui, la corporation profitera de l'ouverture de la ligne de métro numéro 4 pour remettre à l'artisan principal du métro de Montréal, le maire Jean Drapeau, un certificat de membre honoraire de la corporation. C'est la cinquième fois seulement que la corporation attribue ce titre: les autres titulaires ont été MM. Jean Lesage, John Diefenbaker, C.D. Howe et Maurice Duplessis.

LE DEVOIR

MONTRÉAL, VENDREDI, 31 MARS 1967

TROIS



Pour la première fois dans une exposition universelle, les visiteurs de l'Expo 67 pourront bénéficier d'un guide électronique personnel, sur toute la superficie de 1,000 acres de terrain. Ce nouvel appareil, qui constitue une étonnante innovation dans le domaine des télécommunications,

est appelé le "téléguide". Au moyen de récepteurs à transistors, les visiteurs pourront entendre de 65 points disséminés sur les terrains de l'Expo, et indiqués sur un plan spécial, un commentaire en français ou en anglais décrivant les pavillons.

Ces commentaires, retransmis grâce à des antennes électromagnétiques en boucle, auront une durée d'une à cinq minutes. La visite complète durera environ trois heures. Les petits récepteurs, de couleur bleue, ne pèsent qu'une once et demie et ils se portent sur l'oreille. La location coûtera 75 cents par jour.

Un des témoins du procureur Garrison serait à Montréal

NOUVELLE ORLÉANS — Gordon Novel, un des témoins de l'enquête du procureur Garrison sur le complot qui aurait été à l'origine de l'assassinat du président Kennedy, se trouverait à Montréal, annonçait hier le "State-Item" journal de la Nouvelle-Orléans qui fut le premier, il y a quelques semaines, à révéler l'existence de l'enquête du procureur, A. Garrison, les services policiers disaient tout ignorer de cette infiltration.

Gordon Novel serait au courant des activités d'un certain Sergio Archaca qui dirigeait en 1961 un mouvement anti-castiste dont le siège avait la même adresse que le mouvement pro-castiste "Fair Play for Cuba" dont Lee Harvey Oswald était membre. Novel avait été assigné à comparaître devant la chambre des mises en accusation de Louisiane, il ne s'était jamais présenté. Sa présence avait été signalée à Washington puis à Chicago dont la police avait reçu un mandat d'amener contre lui issu par Garrison. Il se trouverait maintenant à Montréal.

Le "State-Item", citant une source "digne de foi", ajoute que des mesures ont été prises pour amener Novel à rentrer aux États-Unis.

SICOTTE A FINI DE TÉMOIGNER

Le témoignage de Louis Sicotte a pris fin hier après-midi à l'enquête préliminaire des quinze policiers et enquêteurs accusés de brutalité sur sa personne, mais cette étape des procédures n'en est pas finie pour autant puisqu'il reste de nombreux témoins à faire comparaître sur cette affaire qui remonte à l'automne 1965.

Hier matin, le juge Henri Masson-Loranger et toutes les personnes reliées directement à la cause s'étaient rendus au quartier général de la sûreté provinciale, rue McGill. Sicotte a identifié la chambre 226 — bureau de l'escouade des hold-up — comme étant l'endroit où il aurait été torturé et battu au cours de la nuit du 29 octobre, pendant un interrogatoire concernant les incendies criminels dans la province.

En parlant de Sicotte: "Mais il vient ici presque tous les jours." M. Serres était à l'époque vendeur d'automobiles dans un garage situé juste en face du motel où, selon tous les témoignages rendus jusqu'ici, Sicotte aurait séjourné sous surveillance policière, du 21 octobre au matin au 4 novembre.

Les avocats de la défense n'ont évidemment pas mis long à faire ressortir la contradiction entre ces témoignages et celui de M. Serres. Tour à tour, ils lui ont demandé s'il était bien sûr d'avoir vu Sicotte à cet endroit au début d'octobre, et il a répondu chaque fois dans l'affirmative.

Dans son témoignage, Sicotte a affirmé qu'à la suite de la séance de "torture" du 20 octobre, il avait peine à se souvenir, à cause de nombreuses fractures de côtes, et que les policiers le soignaient, au motel, à l'aide de douches chaudes et de frictions d'Absorbine. L'enquête se poursuit aujourd'hui.

Les avocats de la défense n'ont évidemment pas mis long à faire ressortir la contradiction entre ces témoignages et celui de M. Serres. Tour à tour, ils lui ont demandé s'il était bien sûr d'avoir vu Sicotte à cet endroit au début d'octobre, et il a répondu chaque fois dans l'affirmative.

Nouvelle-Orléans: 19 morts dans l'écrasement d'un DC-8

NOUVELLE ORLÉANS — Dix-neuf personnes, peut-être davantage, ont été tuées dans la nuit de mercredi à jeudi par la chute d'un avion de ligne sur un luxueux motel voisin de l'aéroport international de la Nouvelle-Orléans.

Le "DC-8" décolla de l'aéroport international de la Nouvelle-Orléans avec six personnes à bord, un instructeur de l'agence aéronautique fédérale et cinq pilotes, (dont l'un, George Piazza, qui cumulait les fonctions de pilote et d'assistant d'un ancien assistant du procureur Garrison et le défenseur d'un des témoins de l'enquête de ce dernier, sur l'assassinat du président Kennedy, James Leavelle, am, et co-légataire de l'appartement de David Ferrie, le pilote accusé par le procureur Garrison d'être un des principaux protagonistes du complot).

Après neuf minutes de vol seulement, pour une raison indéterminée, l'avion perdit de l'altitude et tomba comme une pierre. A peine au sol, il s'enflamma et ce fut une boule de feu qui éventa deux maisons, nivela un poste d'essence, heurta une voie ferrée, dévora sur 100 mètres les avant de s'enfoncer dans un motel appartenant à la chaîne Hilton, tuant la structure sur sa route. Le nez de l'avion resta fiché dans une dépendance entièrement détruite — du motel tandis que des débris s'éparpillaient aux alentours. Les six occupants du "DC-8" périrent carbonisés.

Régime présidentiel

Le ministre Maurice Bellemare a soutenu en Chambre hier que le discours qu'il avait prononcé mercredi au sujet du parlementarisme ne contenait aucun énoncé pour ou contre le régime présidentiel. Le ministre contredisait alors un compte-rendu publié dans Le Devoir. Il a précisé qu'il faisait cette mise au point "pour qu'on ne répète pas dans le public qu'il y a divergences d'idées ou de prises de position" entre le premier ministre et lui. On sait que lorsqu'il était chef de l'opposition, M. Johnson s'était montré favorable à l'instauration d'un régime présidentiel.

Le "Torrey Canyon": une nouvelle arme secrète sauverait les plages anglaises

LONDRES — Les plages anglaises, menacées par le pétrole du Torrey Canyon, seront peut-être sauvées par une nouvelle arme secrète: la séparation du pétrole et de l'eau est possible si l'on emploie des copeaux de cuir chromé, qui repoussent l'eau et absorbent le pétrole. Cette découverte aurait été faite par les savants du centre de recherches atomiques de Harwell et si les essais sont concluants, les 300 tonnes de Grande-Bretagne seront invincibles à fournir d'urgence ce matériau nécessaire à la défense des plages.

Alcool: dix détenteurs de permis devront s'expliquer

Au moins une dizaine de détenteurs de permis de la Régie des alcools du Québec seront assignés d'ici quelques jours devant la Régie pour répondre à certaines accusations découlant de rapports confidentiels remis mercredi au président de la Régie, le juge Marc Lacoste.

CRT: une audition dans le cas de Northern Electric

La Commission des relations de travail du Québec a décidé d'accorder une audition dans le cas des 8.000 employés de la Northern Electric de Montréal. Elle a convoqué les représentants de l'Association des employés de la compagnie et du syndicat des métallos pour le 12 avril prochain à 10h. du matin.

On se souvient des représentations qui furent faites par le syndicat des métallos à la suite du rejet par la Commission de la requête en certification présentée par le syndicat. La commission avait alors affirmé que, vu la date d'expiration du contrat, la requête du syndicat ne respectait pas les délais prescrits par la loi.

Dans une lettre publique au président de la Commission, le syndicat des métallos avait alors allégué que les raisons invoquées par la CRT ne pouvaient être valables, la requête ne s'appliquant pas au groupe d'employés couvert par le contrat ci-haut mentionné, mais à un autre groupe régi par un autre contrat au terme duquel la requête du syndicat s'appliquait bel et bien.

colloque parti-pris socialisme 67 "comment ériger la classe des travailleurs en classe dirigeante" vendredi 31 mars à 20 heures, salle du p.s.q., 1406, beaudry (coin ste-catherine)

HUILE D'OLIVE PUGET du fruit. le premier jet!

CHEZ TONNEAU Le caveau des gens de goût Sa cuisine belge Ses vins sélectionnés Son bal musette le soir 1445, rue Crescent - Montréal Tél.: 849-9088

Le "Torrey Canyon": une nouvelle arme secrète sauverait les plages anglaises LONDRES — Les plages anglaises, menacées par le pétrole du Torrey Canyon, seront peut-être sauvées par une nouvelle arme secrète: la séparation du pétrole et de l'eau est possible si l'on emploie des copeaux de cuir chromé, qui repoussent l'eau et absorbent le pétrole. Cette découverte aurait été faite par les savants du centre de recherches atomiques de Harwell et si les essais sont concluants, les 300 tonnes de Grande-Bretagne seront invincibles à fournir d'urgence ce matériau nécessaire à la défense des plages.

De "Mater et Magistra" à "Populorum Progressio"

Six ans ont déjà passé depuis la publication de l'encyclique *Mater et Magistra*. Dans l'ensemble, la nouvelle encyclique publiée cette semaine par Paul VI suit de près l'enseignement de Jean XXIII. Sur plusieurs points, toutefois, on observe, non pas des changements, mais des déplacements d'accent et des développements nouveaux qui illustrent l'évolution suivie à la fois par le monde et par l'Eglise depuis 1961.

L'encyclique *Mater et Magistra* fut conçue dans le dessein de souligner le 70e anniversaire de la promulgation de "Rerum Novarum". Sur plusieurs points, le texte de Jean XXIII débordait résolument celui de Léon XIII. Dans l'ensemble, cependant, il suivait d'assez près la problématique de l'initiateur de l'enseignement social moderne de l'Eglise. Il était, de ce fait, assez serein, voire généralement placide. C'était, tout compte fait, un document très rationnel, très logique. Même quand il affirmait des choses étonnantes par leur modernité, il restait détaché. Le document visait d'abord à mettre au point un enseignement dont les prémisses avaient été posées 70 ans auparavant.

L'encyclique *Populorum Progressio* sonne, au contraire, de la réalité brûlante de la vie. Elle ne célèbre aucun anniversaire. Elle ne marque aucun événement spécial. Elle exprime plutôt la conscience d'un pape dont on a abondamment souligné le tempérament douloureux et angoissé. Ce pape ausculte le monde depuis des années. Le ton qu'il adopte pour résumer son expérience a une note d'angoisse, voire d'urgence, qui était moins perceptible dans le document de son prédécesseur.

Un premier trait se dégage nettement de ce caractère différent de *Populorum Progressio*. Paul VI, ce pape des "mais" comme on l'appelle parfois en France, ce pape qui excelle à reconnaître une idée nouvelle mais pour souligner aussitôt les dangers dont elle s'accompagne, semble plus préoccupé, cette fois, de l'action audacieuse à entreprendre que de certaines déviations à conjurer.

Comparons, par exemple, les passages de Jean XXIII et Paul VI consacrés à la propriété privée. Le prédécesseur de Paul VI avait clairement souligné la destination sociale des biens temporels, mais il avait auparavant consacré de longs développements à justifier la légitimité de la propriété privée. Paul VI, au contraire, se borne à insister sur la destination communautaire des biens temporels. Son texte indique implicitement que le droit à la propriété demeure l'une des pierres d'assise de l'enseignement social chrétien. Mais ce qu'il veut souligner, c'est plutôt la subordination de ce droit des individus à un autre droit fondamental, celui de tous les hommes à jouir d'un minimum raisonnable. Il n'y a, dans cette différence d'accent, aucune modification doctrinale. On peut cependant y voir l'écho d'une préoccupation pastorale très vive qui est elle-même le reflet d'un besoin grave et urgent.

Jean XXIII parlait aussi du rôle accru de l'Eglise dans l'économie et la vie sociale. Mais il le faisait en prenant soin de souligner que ce rôle doit toujours s'inspirer du célèbre principe de "subsidiarité". Paul VI n'efface pas cet article de l'enseignement social chrétien. Il ne croit cependant pas nécessaire de s'y attarder. Ce qui le frappe, c'est l'impuissance des individus et des forces privées en face de l'immense tâche que représente la planification du développement en 1967. Sans prendre le détour légitime du syllogisme classique qui eût consisté à rappeler d'abord

les normes déjà connues, il va droit à la conclusion qui ressort de son examen. Il affirme sans équivoque "qu'il appartient aux pouvoirs publics de choisir, voire de fixer les objectifs à poursuivre, et aussi de stimuler toutes les forces engagées dans cette tâche commune". L'Etat devra certes associer l'initiative privée et les corps intermédiaires à ce travail, mais il n'est pas question, pour l'Etat, de n'intervenir que par le mode distant et superposé que laisse parfois sous-entendre une interprétation timorée du principe de subsidiarité.

Un autre exemple de cette différence d'accent peut être trouvé dans les passages relatifs à "l'explosion démographique". Jean XXIII avait évoqué ce problème dans *Mater et Magistra*. Il l'avait cependant fait d'une manière que ne marquait aucun sens d'urgence grave. "A vrai dire, écrivait Jean XXIII, sur le plan mondial, le rapport entre l'accroissement démographique et le développement économique et des moyens de subsistance disponibles ne semble pas créer de difficultés au moins actuellement et pour un proche avenir". Le vieux pontife faisait trop confiance à la générosité de Dieu — et les études dont il disposait alors demeuraient trop incertaines — pour qu'il pût croire sincèrement à la possibilité d'une impasse tragique et prochaine. Dans *Populorum Progressio*, on remarque, à cet égard, un net changement de ton. "Le volume de la population, écrit Paul VI, augmente plus rapidement que les ressources disponibles, et la situation a apparemment atteint le stade de l'impasse". On comprend dès lors que Paul VI soit disposé à aller plus loin que son prédécesseur sur le plan de l'action. Il continue certes d'affirmer la primauté inaliénable des valeurs morales, mais il ouvre aussi carrément la porte à une intervention positive de l'Etat dans le domaine de l'orientation du mouvement des naissances. C'est là un développement qui marque une date très importante.

Un double souci domine le dernier document de Paul VI : le souci de tout l'homme, c'est-à-dire de la réalité intégrale de l'homme, et le souci de tous les hommes, c'est-à-dire de tous les êtres humains sans distinction de classe, de culture ou de race. Ce souci n'a rien de nouveau. Il était aussi présent dans *Mater et Magistra* et dans les grands documents de Pie XI et de Léon XIII. On dirait cependant qu'il épouse cette fois, pour s'exprimer, une voix différente. L'optique préférée des grands papes sociaux était celle de la vérité, d'exigences découlant d'un dépôt de vérité dont ils avaient la garde. L'optique de Paul VI, dans *Populorum Progressio*, est plutôt celle de "l'assommoir", de la prise en charge, de l'identification de celui qui écrit à ceux auxquels il s'adresse. L'enseignement fondamental est le même; il reflète toujours une vision de l'homme qui est caractéristique du christianisme. Il choisit cependant, pour s'exprimer, la voie d'une communion intime aux aspirations et aux problèmes de l'homme contemporain.

Ces notes jettent un éclairage intéressant sur l'évolution de l'enseignement de l'Eglise. Cet enseignement évolue, bien sûr, à l'aide de la réflexion des théologiens et des chercheurs. Mais il évolue encore davantage par la force de l'amour. Quand celui-ci déborde, l'enseignement se fait moins académique, moins détaché. Il devient proposition et invitation plutôt qu'exposé didactique. D'où la résonance nouvelle qu'il éveille, bien au-delà des seuls milieux chrétiens, chez tous les hommes de bonne volonté.

Claude RYAN

Amélioration sensible de la politique laitière d'Ottawa

Le ministre fédéral de l'agriculture, M. J.J. Greene, annonçait, la semaine dernière, la nouvelle politique de son gouvernement en matière d'aide à l'industrie laitière. En gros, cette nouvelle politique garantira un revenu de \$4,65 les cent livres aux producteurs de lait industriel ou de lait destiné à la transformation.

Ces \$4,65 se rapprochent sensiblement du montant de \$5 que les grandes associations agricoles de l'est du pays, notamment l'U.C.C., réclamaient depuis plusieurs mois. Mais l'écart est assez grand, toutefois, pour que les cultivateurs ne croient pas victoire. D'autant plus que la nouvelle législation ne contient pas toutes les autres garanties désirées.

Ainsi, des quotas ont été fixés, basés sur la production de l'an dernier. Le cultivateur n'est donc pas assuré de toucher l'intégrité du subside fédéral sur toute sa production à venir. Et il peut arriver que ce même subside soit également réduit pour d'autres raisons, notamment si les frais d'exportation dépassent les dix cents du cent livre que l'on prévoit actuellement. Le gouvernement, en somme, entend dépenser \$30 millions de plus (c'est-à-dire \$120 millions au lieu de \$90 millions) pour la prochaine année et les subside individuels devront, au besoin, être réduits pour ne pas dépasser ce montant.

De plus, les producteurs de lait nature ne pourront plus

BLOCS NOTES

ou qu'ils sont trop facilement oubliés. Aussi, estimons-nous que les associations agricoles doivent intensifier leur publicité pour atteindre l'opinion publique. Il ne suffit pas d'avoir raison, il faut le démontrer à profusion. L'opinion publique, en régime démocratique comme le nôtre, joue un rôle de premier plan, Ottawa, comme tout autre gouvernement, n'agit très souvent que sous la poussée de cette opinion.

Il est peut-être des cultivateurs qui songeront à saisir le public brutalement du problème en recourant à certaines initiatives actuellement à la mode dans des Etats américains. Nous pensons à ces derniers américains que la télévision nous montre, depuis quelque temps, en train de jeter leur lait dans la rue pour protester contre le sort qui leur est fait. A notre sens, ce serait là une erreur. On choquerait l'opinion au lieu de se la gagner.

Le recours aux tracteurs et les marches sur le parlement ne seraient peut-être pas beaucoup plus efficaces pour le moment. Le public comprendrait assez mal que les culti-

Lettre encyclique de S.S. Paul VI sur le développement des peuples

TEXTE INTEGRAL : En raison de l'importance exceptionnelle de l'encyclique *Populorum Progressio*, "Le Devoir" est heureux d'en publier à partir d'aujourd'hui le texte intégral. On sait que cette nouvelle encyclique promulguée mardi par Sa Sainteté Paul VI a déjà eu dans le monde entier un immense retentissement. Nous publions aujourd'hui la première partie : Pour un développement intégral de l'homme; la seconde : vers le développement solidaire de l'humanité, paraîtra demain, samedi. Notons, enfin, que l'encyclique a été rédigée directement en français.

1. Développement des peuples

Le développement des peuples, tout particulièrement de ceux qui s'efforcent d'échapper à la faim, à la misère, aux maladies endémiques, à l'ignorance, qui cherchent une participation plus large aux fruits de la civilisation, une mise en valeur plus active de leurs qualités humaines; qui s'orientent avec décision vers leur plein épanouissement, est considéré avec attention par l'Eglise. Au lendemain du deuxième Concile oecuménique du Vatican, une prise de conscience renouvelée des exigences du message évangélique lui fait un devoir de se mettre au service des hommes pour les aider à saisir toutes les dimensions de ce grave problème et pour les convaincre de l'urgence d'une action solidaire en ce tournant décisif de l'histoire de l'humanité.

2. Enseignement social des papes

Dans leurs grandes encycliques, *Rerum Novarum* (1), de Léon XIII, *Quadragesimo Anno* (2), de Pie XI, *Mater et Magistra* (3), et *Pacem in terris* (4), de Jean XXIII — sans parler des messages au monde de Pie XII (5) — nos prédécesseurs ne manquèrent pas au devoir de leur charge de protéger sur les questions sociales de leur temps la lumière de l'Evangile.

3. Fait majeur

Aujourd'hui, le fait majeur dont chacun doit prendre conscience est que la question sociale est devenue mondiale. Jean XXIII l'a affirmé sans ambiguës (6), et le Concile lui a fait écho par sa Constitution pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps (7). Cet enseignement est grave et son application urgente. Les peuples de la faim interpellent aujourd'hui de façon dramatique les peuples de l'opulence. L'Eglise tressaille devant ce cri d'angoisse et appelle chacun à répondre avec amour à l'appel de son frère.

PREMIERE PARTIE

Pour un développement intégral de l'homme

1. Les données du problème

6. Aspirations des hommes

Etre affranchis de la misère, trouver plus sûrement leur subsistance, la santé, un emploi stable; participer davantage aux responsabilités, hors de toute oppression, à l'abri de situations qui offensent leur dignité d'hommes; être plus instruits; en un mot, faire, connaître, et avoir plus,

4. Nos voyages

Avant Notre élévation au souverain pontificat, deux voyages en Amérique latine (1960) et en Afrique (1962) Nous avaient mis au contact immédiat des lacerants problèmes qui étreignent des continents pleins de vie et d'espoir. Revêtu de la paternité universelle, Nous avons pu, lors de nouveaux voyages en Terre Sainte et aux Indes, voir de Nos yeux et comme toucher de Nos mains les très graves difficultés qui assaillent des peuples d'antique civilisation aux prises avec le problème du développement. Tandis que se tenait à Rome le second Concile oecuménique du Vatican, des circonstances providentielles Nous amenèrent à Nous adresser directement à l'Assemblée générale des Nations Unies: Nous nous fîmes devant ce vaste aréopage l'avocat des peuples pauvres.

5. Justice et paix

Enfin, tout dernièrement, dans le désir de répondre au vœu du Concile et de concrétiser l'appartenance du Saint-Siège à cette grande cause des peuples en voie de développement, Nous avons estimé qu'il était de Notre devoir de créer parmi les organismes centraux de l'Eglise une Commission pontificale chargée de "susciter dans tout le peuple de Dieu la pleine connaissance du rôle que les temps actuels réclament de lui de façon à promouvoir le progrès des peuples plus pauvres, à favoriser la justice sociale entre les nations, à offrir à celles qui sont moins développées une aide telle qu'elles puissent pourvoir elles-mêmes et par elles-mêmes à leur progrès" (8). Justice et paix est son nom et son programme. Nous pensons que celui-ci peut et doit rallier, avec Nos fils catholiques et frères chrétiens, les hommes de bonne volonté. Aussi est-ce à tous que Nous adressons aujourd'hui cet appel solennel à une action concertée pour le développement intégral de l'homme et le développement solidaire de l'humanité.

En même temps, les conflits sociaux se sont élargis aux dimensions du monde. La vive inquiétude qui s'est emparée des classes pauvres dans les pays en voie d'industrialisation gagne maintenant ceux dont l'économie est presque exclusivement agricole: les paysans prennent conscience, eux aussi, de leur misère imminente (9). S'ajoute à cela le scandale de disparités criantes, non seulement dans la jouissance des biens, mais plus encore dans l'exercice du pouvoir. Cependant qu'une oligarchie jouit en certaines régions d'une civilisation raffinée, le reste de la population, pauvre et dispersée, est "privée de presque toute possibilité d'initiative personnelle et de responsabilité, et souvent même placée dans des conditions de vie et de travail indignes de la personne humaine" (10).

En outre, le heurt entre les civilisations traditionnelles et les nouveautés de la civilisation industrielle brise les structures qui ne s'adaptent pas aux conditions nouvelles.

pour être plus: telle est l'aspiration des hommes d'aujourd'hui, alors qu'un grand nombre d'entre eux sont condamnés à vivre dans des conditions qui rendent illusoire ce désir légitime. Par ailleurs, les peuples parvenus depuis peu à l'indépendance nationale éprouvent la nécessité d'ajouter à cette liberté politique une croissance autonome et digne, sociale non moins qu'économique, afin d'assurer à leurs citoyens leur plein épanouissement humain et de prendre la place qui leur revient dans le concert des nations.

7. Colonisation et colonialisme

Devant l'ampleur et l'urgence de l'œuvre à accomplir, les moyens hérités du passé, pour être insuffisants, ne font cependant pas défaut. Il faut certes reconnaître que les puissances colonisatrices ont souvent poursuivi leur intérêt, leur puissance ou leur gloire, et que leur départ a parfois laissé une situation économique vulnérable, liée par exemple au rendement d'une seule culture dont les cours sont soumis à de brusques et amples variations. Mais, tout en reconnaissant les méfaits d'un certain colonialisme et de ses séquelles, il faut en même temps rendre hommage aux qualités et aux réalisations des colonisateurs qui, en tant de régions désertées, ont apporté leur science et leur technique et laissé des fruits heureux de leur présence. Si, incomplètes qu'elles soient, les structures établies demeurent qui ont fait reculer l'ignorance et la maladie, établi des communications bénéfiques et amélioré les conditions d'existence.

8. Déséquilibre croissant

Cela dit et reconnu, il n'est que trop vrai que cet équilibre n'est pas suffisamment insuffisant pour affronter la dure réalité de l'économie moderne. Laisse à son seul jeu, son mécanisme entraîne le monde vers l'aggravation, et non l'atténuation, de la disparité des niveaux de vie: les peuples riches jouissent d'une croissance rapide, tandis que les peuples se développent lentement. Le déséquilibre s'accroît: certains produisent en excédent des denrées alimentaires qui manquent cruellement à d'autres, et ces derniers voient leurs exportations rendues incertaines.

9. Prise de conscience accrue

En même temps, les conflits sociaux se sont élargis aux dimensions du monde. La vive inquiétude qui s'est emparée des classes pauvres dans les pays en voie d'industrialisation gagne maintenant ceux dont l'économie est presque exclusivement agricole: les paysans prennent conscience, eux aussi, de leur misère imminente (9). S'ajoute à cela le scandale de disparités criantes, non seulement dans la jouissance des biens, mais plus encore dans l'exercice du pouvoir. Cependant qu'une oligarchie jouit en certaines régions d'une civilisation raffinée, le reste de la population, pauvre et dispersée, est "privée de presque toute possibilité d'initiative personnelle et de responsabilité, et souvent même placée dans des conditions de vie et de travail indignes de la personne humaine" (10).

10. Heurt des civilisations

En outre, le heurt entre les civilisations traditionnelles et les nouveautés de la civilisation industrielle brise les structures qui ne s'adaptent pas aux conditions nouvelles.

peuvent décemment prétendre être brimés dans leur liberté quand on ne se tient pas vingt-quatre heures par jour à leur service. Il faut aussi penser au bien-être des marchands et de leurs employés. De toute façon, avec une législation uniforme, les consommateurs n'auront plus à s'interroger continuellement pour savoir si les établissements de leur nature, dans telle localité, sont ouverts ou fermés à une heure donnée de la journée ou de la soirée.

La réglementation proposée par le comité Rameau est d'ailleurs assez souple. Elle tient compte des régions économiques, définies par le gouvernement, et elle prévoit des cas d'exception pour les commerces particuliers comme ceux de la pharmacie, des restaurants, vendeurs d'autos, postes d'essence, buanderettes, kiosques à journaux, débits de tabac, magasins de la Régie des alcools et pâtisseries.

Enfin, en confiant la mise en application des règlements à une règle du gouvernement et en prévoyant des pénalités assez élevées pour les commerçants qui les transgresseraient, le comité a démontré qu'il entendait promouvoir une politique sérieuse et vraiment efficace. Si ces recommandations sont mises en pratique, le commerce de détail sortira tout simplement de la jungle.

V.P.



Paul VI, dans cette dernière encyclique, renouvelle l'appel qu'il avait spontanément lancé lors de sa visite en Inde en 1964 (notre photo), invitant les nations à prélever sur leurs dépenses d'armements des sommes destinées à un fonds mondial d'aide au développement des pays pauvres.

Leur cadre, parfois rigide, était l'indispensable appui de la vie personnelle et familiale, et les anciens y restent attachés, cependant que les jeunes s'en évadent, comme d'un obstacle inutile, pour se tourner avidement vers de nouvelles formes de vie sociale. Le conflit des générations s'aggrave ainsi d'un tragique dilemme: ou garder institutions et croyances ancestrales, mais renoncer au progrès; ou s'ouvrir aux techniques et civilisations venues du dehors, mais rejeter avec les traditions du passé toute leur richesse humaine. En fait, les soutiens moraux, spirituels et religieux du passé fléchissent trop souvent, sans que l'insertion dans le monde nouveau soit pour autant assurée.

11. Conclusion

Dans ce désarroi, la tentation se fait plus violente qui risque d'entraîner vers les mécanismes prometteurs, mais bâtisseurs d'illusions. Qui ne voit les dangers qui en résultent, de réactions impulsives violentes, de troubles insurrectionnels et de glissements vers les idéologies totalitaires? Telles sont les données du problème, dont la gravité n'échappe à personne.

2. L'Eglise et le développement

12. Oeuvre des missionnaires

Fidèle à l'enseignement et à l'exemple de son divin fondateur qui donnait l'annonce de la Bonne Nouvelle aux pauvres comme signe de sa mission (11), l'Eglise n'a jamais négligé de promouvoir l'élevation humaine des peuples auxquels elle apportait la foi au Christ. Ses missionnaires ont construit, avec des églises, des hospices et des hôpitaux, des écoles et des universités. Enseignant aux indigènes le moyen de tirer meilleur parti de leurs ressources naturelles, ils les ont souvent protégés de la cupidité des étrangers. Sans doute leur œuvre, pour ce qu'elle avait d'humain, ne fut pas parfaite, et certains purent mêler parfois bien des façons de penser et de vivre de leur pays d'origine à l'annonce de l'authentique message évangélique. Mais ils surent aussi cultiver les institutions locales et les promouvoir. En maintes régions, ils se sont trouvés parmi les pionniers du progrès matériel comme de l'essor culturel. Qu'il suffise de rappeler l'exemple du P. Charles de Foucauld, qui fut jadis digne d'être appelé pour sa charité, le "Frère universel" et qui rédigea un précieux dictionnaire de la langue touareg. Nous devons de rendre hommage à ces précurseurs trop souvent ignorés que pressait la charité du Christ, comme à leurs émules et successeurs qui continuent d'être, aujourd'hui encore, au service généreux et désintéressé de ceux qu'ils évangélisent.

Dans le dessein de Dieu, chaque homme est appelé à se développer, car toute vie est vocation. Dès la naissance, est donné à tous en germe un ensemble d'aptitudes et de qualités à faire fructifier: leur épanouissement, fruit de l'éducation reçue du milieu et de l'effort personnel, permettra à chacun de s'orienter vers la destinée que lui propose son créateur. Doué d'intelligence et de liberté, il est responsable de sa croissance, comme de son salut. Aidé, parfois gêné par ceux qui l'éduquent et l'ont-tout, chacun demeure, quel que soient les influences qui s'exercent sur lui, l'artisan principal de sa réussite ou de son échec: par le seul effort de son intelligence et de sa volonté, chaque homme peut grandir en humanité, valoir plus, être plus.

(Suite à la page 5)

MONTREAL, VENDREDI, 31 MARS 1967

LE DEVOIR

FONDEUR: HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
 Directeur: Claude RYAN
 Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU
 Directeur de l'information: Michel CARDINAL
 Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au 438 rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui est en fait l'entreprise de la Presse canadienne autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi: 12 mois \$6.00. Le port des postes à l'étranger est en sus. L'abonnement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

Lettre encyclique de S.S. Paul VI sur le développement des peuples

(Suite de la page 4)

16. Devoir personnel...

Cette croissance n'est d'ailleurs pas facultative. Comme la création tout entière est ordonnée à son créateur, la créature spirituelle est tenue d'orienter spontanément sa vie vers Dieu, vécue première et souverainement. Aussi la croissance humaine constitue-t-elle comme un résumé de nos devoirs. Bien plus, cette harmonie de nature enrichie par l'effort personnel et responsable est appelée à un dépassement. Par son insertion dans le Christ vivant, l'homme accède à un développement plénier, à un humanisme transcendant, qui lui donne sa plus grande plénitude: telle est la finalité suprême du développement personnel.

17. et communautaire

Mais chaque homme est membre de la société: il appartient à l'humanité tout entière. Ce n'est pas seulement tel ou tel homme, mais tous les hommes qui sont appelés à ce développement plénier. Les civilisations n'ont cessé de croître et de mourir. Mais, comme les vagues à marée montante pénètrent chacune un peu plus avant sur la grève, ainsi l'humanité avance sur le chemin de l'histoire. Héritiers des générations passées et bénéficiaires du travail de nos contemporains, nous avons des obligations envers tous, et ne pouvons nous désintéresser de ceux qui viennent agrandir après nous le cercle de la famille humaine. La solidarité universelle qui est un fait, et un bénéfice pour nous, est aussi un devoir.

18. Echelle des valeurs

Cette croissance personnelle et communautaire serait compromise si se détériorait la véritable échelle des valeurs. Légitime est le désir du nécessaire, et le travail pour y parvenir est un devoir. "Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus" (16). Mais l'acquisition des biens temporels peut conduire à la cupidité, au désir d'avoir toujours plus et à la tentation d'accroître sa puissance. L'avarice des personnes, des familles et des nations peut gagner les moins pourvus comme les plus riches et susciter chez les uns et les autres un matérialisme étouffant.

19. Croissance ambivalente

Avoir plus, pour les peuples comme pour les personnes, n'est donc pas le but dernier. Toute croissance est ambivalente. Nécessaire pour permettre à l'homme d'être plus homme, elle l'enferme comme dans une prison dès lors qu'elle devient le bien suprême qui empêche de regarder au-delà. Alors les cœurs s'endurcissent et les esprits se ferment, les hommes ne se réunissent plus par amitié, mais par l'intérêt, qui a tôt fait de les opposer et de les désunir. La recherche exclusive de l'avoir fait des lors obstacle à la croissance de l'être et suppose à sa véritable grandeur: pour les nations comme pour les personnes, la variété est la forme la plus évidente du sous-développement moral.

20. Vers une condition plus humaine

Si la poursuite du développement demande des techniques de plus en plus nombreuses, elle exige encore plus

des sages de réflexion profonde, à la recherche d'un humanisme nouveau, qui permette à l'homme moderne de se retrouver lui-même, en assumant les valeurs supérieures d'amour, d'amitié, de prière et de contemplation (17). Ainsi pourra s'accomplir en plénitude le vrai développement, qui est le passage, pour chacun et pour tous, de conditions moins humaines à des conditions plus humaines.

21. L'idéal à poursuivre

Moins humaines, les carences matérielles de ceux qui sont privés du minimum vital, et les carences morales de ceux qui sont mutilés par l'égoïsme. Moins humaines, les structures oppressives, qu'elles proviennent des abus de la possession ou des abus du pouvoir, de l'exploitation des travailleurs ou de l'injustice des transactions. Plus humaines: la montée de la misère vers la possession du nécessaire, la victoire sur les fléaux sociaux, l'amplification des connaissances, l'acquisition de la culture. Plus humaines aussi: la considération accrue de la dignité d'autrui, l'orientation vers l'esprit de pauvreté (18), la coopération au bien commun, la volonté de paix. Plus humaine encore la reconnaissance par l'homme des valeurs supérieures, et de Dieu qui en est la source et le terme. Plus humaine enfin et surtout la foi, don de Dieu accueilli par la bonne volonté de l'homme, et l'unité dans la charité du Christ qui nous appelle tous à participer en fils à la vie du Dieu vivant, Père de tous les hommes.

3. L'action à entreprendre

22. La destination universelle des biens

"Emplissez la terre et soumettez-la" (19). La Bible, des sa première page nous enseigne que la création entière est pour l'homme, à charge pour lui d'appliquer son effort intelligent à la mettre en valeur, et, par son travail, la parachever pour ainsi dire à son service. Si la terre est faite pour fournir à chacun les moyens de sa subsistance et les instruments de son progrès, tout homme a donc le droit d'y trouver ce qui lui est nécessaire. Le récent Concile l'a rappelé: "Dieu a destiné la terre et tout ce qu'elle contient à l'usage de tous les hommes et de tous les peuples, en sorte que les biens de la création, doivent équitablement affluer entre les mains de tous, selon la règle de la justice, inséparable de la charité" (20). Tous les autres droits, quels qu'ils soient, y compris ceux de propriété et de libre commerce, y sont subordonnés. Ils ne doivent donc pas entraver, mais bien au contraire faciliter la réalisation, et c'est un devoir social grave et urgent de les ramener à leur finalité première.

23. La propriété

"Si quelqu'un, jouissant des richesses du monde, voit son frère dans la nécessité et lui ferme ses entrailles, comment l'amour de Dieu demeurerait-il en lui" (21)? On sait avec quel fermeté les Pères de l'Eglise ont précisé: quelle doit être l'attitude de ceux qui possèdent, en face de ceux qui sont dans le besoin: "Ce n'est pas de ton bien, affirme ainsi saint Ambroise, que tu fais largesse

au pauvre, tu lui rends ce qui lui appartient. Car ce qui est donné en commun pour l'usage de tous, voilà ce que tu l'arroges. La terre est donnée à tout le monde, et pas seulement aux riches" (22). C'est dire que la propriété privée ne constitue pour personne un droit inconditionnel et absolu. Nul n'est fondé à réserver à son usage exclusif ce qui passe son bien, quand les autres manquent du nécessaire. En un mot, "le droit de propriété ne doit jamais s'exercer au détriment de l'utilité commune, selon la doctrine traditionnelle chez les Pères de l'Eglise et les grands théologiens". S'il arrive qu'un conflit surgisse "entre droits privés acquis et exigences communautaires primordiales", il appartient aux pouvoirs publics "de s'attacher à le résoudre, avec l'active participation des personnes et des groupes sociaux" (23).

24. L'usage des revenus

Le bien commun exige donc parfois l'expropriation si, du fait de leur égoïsme, de leur exploitation faible ou nulle, de la misère qui en résulte pour les populations, du dommage considérable porté aux intérêts du pays, certains domaines font obstacle à la prospérité collective. En l'affirmant avec netteté (24), le Concile a rappelé aussi, nous le soulignons, que le revenu disponible n'est pas abandonné au libre caprice des hommes et que les spéculations égoïstes doivent être bannies. On ne saurait dès lors admettre que des citoyens pourvus de revenus abondants, provenant des ressources et de l'activité nationales, en transfèrent une part considérable à l'étranger pour leur seul avantage personnel, sans souci du tort évident qu'ils font par là subir à leur patrie (25).

25. L'industrialisation

Nécessaire à l'accroissement économique et au progrès humain, l'introduction de l'industrie est à la fois signe et facteur de développement. Par l'application tenace de son intelligence et de son travail, l'homme arrache peu à peu des secrets à la nature, tire de ses richesses un meilleur usage. En même temps qu'il discipline ses habitudes, il développe chez lui le goût de la recherche et de l'invention, l'acceptation du risque calculé, l'audace dans l'entreprise, l'initiative généreuse, le sens des responsabilités.

26. Capitalisme libéral

Mais un système s'est malheureusement édifié sur ces conditions nouvelles de la société, qui consisterait le profit comme motif essentiel du progrès économique, la concurrence comme loi suprême de l'économie, la propriété privée des biens de production comme un droit absolu, sans limites ni obligations sociales correspondantes. Ce libéralisme sans frein conduisant à la dictature à bon droit dénoncée par Pie XI comme génératrice de "l'imperialisme international de l'argent" (26). On ne saurait trop réprouver de tels abus, en rappelant encore une fois socialement que l'économie est au service de l'homme (27). Mais s'il est vrai qu'un certain capitalisme a été la source de trop de souffrances, injustices et de luttes fratricides aux effets encore durables, c'est à tort qu'on attribuerait à l'industrialisation elle-même des maux qui sont dus au nefaste système qui l'accompagnait. Il faut au contraire en toute justice reconnaître l'apport irremplaçable de l'organisation du travail et du progrès industriel à l'oeuvre du développement.

27. Le travail

De même, si parfois peut régner une mystique exagérée du travail, il n'en reste pas moins que celui-ci est voulu et béni de Dieu. Créé à son image, "l'homme doit coopérer avec le créateur à l'achèvement de la création, et marquer à son tour la terre de l'empreinte spirituelle qu'il a lui-même reçue" (28). Dieu qui a doté l'homme d'intelligence, d'imagination et de sensibilité, lui a donné ainsi le moyen de parachever en quelque sorte son oeuvre: qu'il soit artiste, ouvrier, paysan, ou travailleur, il est un créateur. Penche sur une matière qui lui résiste, le travailleur lui imprime sa marque, cependant qu'il acquiert tenacité, ingéniosité et esprit d'invention. Bien plus, vécu en commun, dans l'espoir, la souffrance, le travail unit les volontés, rapproche les esprits, et soude les cœurs: en l'accomplissant, les hommes se découvrent frères (29).

28. Son ambivalence

Sans doute ambivalent, car il promet l'argent, la jouissance et la puissance, invite les uns à l'égoïsme et les autres à la révolte, le travail développe aussi la conscience professionnelle, le sens du devoir et la charité envers le prochain. Plus scientifique et mieux organisé, il risque de déshumaniser son exécutant, devenu son serviteur, car le travail n'est humain que s'il demeure intelligent et libre. Jean XXIII a rappelé l'urgence de rendre au travailleur sa dignité, en le faisant réellement participer à l'oeuvre commune: "on doit tendre à ce que l'entreprise devienne une communauté de personnes, dans les relations, les fonctions et les situations de tout son personnel" (30). Le labeur des hommes, bien plus, pour le chrétien, à encore mission de collaborer à la création du monde surnaturel (31), inachevé jusqu'à ce que nous parvenions tous ensemble à constituer cet Homme parfait dont parle saint Paul, qui réalise la plénitude du Christ" (32).

29. L'urgence de l'oeuvre à accomplir

Il faut se hâter trop d'hommes souffrent, et la distance s'accroît qui sépare le progrès des uns et la stagnation voire la régression des autres. Encore faut-il que l'oeuvre à accomplir progresse harmonieusement, sous peine de rompre d'indispensables équilibres. Une réforme agraire improvisée peut manquer son but. Une industrialisation brusquée peut disloquer des structures encore nécessaires, et engendrer des misères sociales qui seraient un recul en humanité.

30. Tentation de la violence

Il est certes des situations dont l'injustice crie vers le ciel. Quand des populations entières, dépourvues du nécessaire, vivent dans une dépendance telle qu'elle leur interdit toute initiative et responsabilité, toute possibilité aussi de promotion culturelle et de participation à la vie sociale et politique, grande est la tentation de repousser par la violence de telles injures à la dignité humaine.

31. Révolution

On le sait pourtant: l'insurrection révolutionnaire — sauf le cas de tyrannie évidente et prolongée qui porterait gravement atteinte aux droits fondamentaux de la personne et nuirait dangereusement au bien commun du pays — engendre de nouvelles injustices, introduit de nouveaux déséquilibres, et provoque de nouvelles ruines. On ne saurait combattre un mal réel au prix d'un plus grand malheur.

32. Réforme

Qu'on nous entende bien: la situation présente doit être affrontée courageusement et les injustices qu'elle comporte combattues et vaincues. Le développement exige des transformations audacieuses, profondément novatrices. Des réformes urgentes doivent être entreprises sans retard. A chacun d'y prendre généreusement sa part, surtout à ceux qui par leur éducation, leur situation, leur pouvoir, ont de grandes possibilités d'action. Que, payant d'exemple, ils prennent sur leur avoir, comme l'ont fait plusieurs de nos frères dans l'épiscopat (33). Ils repousseront ainsi à l'attente des hommes et seront fidèles à l'Esprit de Dieu, car c'est "le ferment évangélique qui a suscité et suscité dans le cœur humain une exigence incoercible de dignité" (34).

33. Programmes et planification

La seule initiative individuelle et le simple jeu de la concurrence ne sauraient assurer le succès du développement. Il ne faut pas risquer d'accroître encore la richesse des riches et la puissance des forts, en confirmant la misère des pauvres et en ajoutant à la servitude des opprimés. Des programmes sont donc nécessaires pour "encourager, stimuler, coordonner, suppléer et diriger" (35). L'action individuelle et des corps intermédiaires appartient aux pouvoirs publics de choisir, voire d'imposer les objectifs à poursuivre, les buts à atteindre, les moyens d'y parvenir, et

c'est à eux de stimuler toutes les forces regroupées dans cette action commune. Mais qu'ils aient soin d'associer à cette oeuvre les initiatives privées et les corps intermédiaires, ils éviteront ainsi le péril d'une collectivisation intégrale ou d'une planification arbitraire qui, négatives de liberté, excluraient l'exercice des droits fondamentaux de la personne humaine.

34. Au service de l'homme

Car tout programme, fait pour augmenter la production, n'a en définitive de raison d'être qu'un service de la personne. Il est là pour réduire les inégalités, combattre les discriminations, libérer l'homme de ses servitudes, le rendre capable d'être lui-même l'agent responsable de son mieux-être matériel, de son progrès moral, et de son épanouissement spirituel. Dire: développement, c'est en effet se soucier autant de progrès social que de croissance économique. Il ne suffit pas d'accroître la richesse commune pour qu'elle se répartisse équitablement. Il ne suffit pas de promouvoir la technique pour que la terre soit plus humaine à habiter. Les erreurs de ceux qui les ont devancées doivent avertir ceux qui sont sur la voie du développement des périls à éviter en ce domaine. La technocratie de demain peut engendrer des maux non moins redoutables que le libéralisme d'hier. Économie et technique n'ont de sens que par l'homme qu'elles doivent servir. Et l'homme n'est vraiment homme que dans la mesure où, maître de ses actions et juge de leur valeur, il est lui-même auteur de son progrès, en conformité avec la nature que lui a donnée son Créateur et dont il assume librement les possibilités et les exigences.

35. Alphabétisation

On peut même affirmer que la croissance économique dépend au premier chef du progrès social, au premier chef de l'éducation. L'éducation de base est-elle le premier objectif d'un plan de développement. La faim d'instruction n'est en effet pas moins déprimante que la faim d'aliments. Un analphabète est un esprit sous-alimenté. Savoir lire et écrire, acquérir une formation professionnelle, c'est reprendre confiance en soi et découvrir que l'on peut progresser avec les autres. Comme nous le disions dans Notre message au Congrès de l'U.N.E.S.C.O. en 1965, à Télien, l'alphabétisation est pour l'homme

"un facteur primordial d'intégration sociale, aussi bien que d'enrichissement personnel, pour la société, un instrument privilégié de progrès économique et de développement" (36). Aussi nous réjouissons-Nous du bon travail accompli en ce domaine par les initiatives privées, les pouvoirs publics et les organisations internationales: ce sont les premiers ouvriers du développement, car ils rendent l'homme apte à l'assumer lui-même.

36. Famille

Mais l'homme n'est lui-même que dans son milieu social, ou la famille joue un rôle primordial. Celui-ci a pu être excessif, selon les temps et les lieux, lorsqu'il s'est exercé au détriment de libertés fondamentales de la personne. Souvent trop rigides et mal organisées, les anciens cadres sociaux des pays en voie de développement sont pourtant nécessaires encore un temps, tout en desserrant progressivement leur emprise exagérée. Mais la famille naturelle, monogamie et stable, telle que le dessine divin l'a conçue (37) et que le christianisme la sanctifiée, doit demeurer le lieu de rencontres de plusieurs générations qui s'aident mutuellement à acquiescer une sagesse plus étendue et à harmoniser les droits de la personne avec les autres exigences de la vie sociale" (38).

37. Démographie

Il est vrai que trop fréquemment une croissance démographique accélérée ajoute ses difficultés aux problèmes du développement: le volume de la population s'accroît plus rapidement que les ressources disponibles et l'on se trouve apparemment enfermé dans une impasse. La tentation, dès lors, est grande de freiner l'accroissement démographique par des mesures radicales. Il est certain que les pouvoirs publics, dans les limites de leur compétence peuvent intervenir en développant une information appropriée et en prenant les mesures adaptées, pour qu'elles soient conformes aux exigences de la loi morale et respectueuses de la juste liberté du couple. Sans droit inaliénable au mariage et à la procréation, il n'est plus de dignité humaine. C'est finalement aux parents de décider, en pleine connaissance de cause, du nombre de leurs enfants, en prenant leurs responsabilités devant Dieu, devant eux-mêmes, devant les enfants qu'ils ont déjà mis au monde, et devant la communauté à laquelle ils appartiennent.

tiennent, suivant les exigences de leur conscience, instruite par la loi de Dieu, authentiquement interprétée et soutenue par la confiance en Lui (39).

38. Organisations professionnelles

Dans l'oeuvre du développement, l'homme qui trouve dans la famille son milieu de vie primordial, est souvent aidé par des organisations professionnelles. Si leur raison d'être est de promouvoir les intérêts de leurs membres, leur responsabilité est grande devant la tâche éducative qu'elles peuvent et doivent en même temps accomplir. À travers l'information qu'elles donnent, la formation qu'elles proposent, elles peuvent beaucoup pour donner à tous le sens du bien commun et des obligations qu'il entraîne pour chacun.

39. Pluralisme légitime

Toute action sociale engendre une doctrine. Le chrétien ne saurait admettre celle qui suppose une philosophie matérialiste et athée, qui ne respecte ni l'orientation religieuse de la vie à sa fin dernière, ni la liberté ni la dignité humaine. Mais pourvu que ces valeurs soient sauves, un pluralisme des organisations professionnelles et syndicales est admissible, et à certains points de vue utile s'il protège la liberté et provoque l'émulation. Et de grand cœur nous rendons hommage à tous ceux qui y travaillent au service désintéressé de leurs frères.

40. Promotion culturelle

Par-delà les organisations professionnelles, sont aussi à l'oeuvre les institutions culturelles. Leur rôle n'est pas moindre pour la réussite du développement. "L'avenir du monde serait en péril, affirme gravement le Concile, si notre époque ne savait pas se donner des sages". Et il ajoute: "de nombreux pays pauvres en biens matériels, mais riches en sagesse, pourront puissamment aider les autres sur ce point" (40). "Riche en culture, chaque pays possède une civilisation recue des ancêtres: institutions exigées pour la vie terrestre et manifestations supérieures — artistiques, intellectuelles et religieuses — de la vie de l'esprit. Lorsque celles-ci possèdent de vraies valeurs humaines, il y aurait grave erreur à les sacrifier à celles-ci. Un peuple qui y consentirait perdrait par là le meilleur de lui-même, il sacrifierait, pour vivre, ses raisons de vivre. L'en-

seignement du Christ vaut aussi pour les peuples: "que servirait à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme" (41)".

41. Tentation matérialiste

Les peuples pauvres ne seront jamais trop en garde contre cette tentation qui leur vient des peuples riches. Ceux-ci apportent trop souvent, avec l'exemple de leur succès dans une civilisation technique et culturelle, le modèle d'une activité principalement appliquée à la conquête de la prospérité matérielle. Non que cette dernière interdise par elle-même l'activité de l'esprit. Au contraire, celui-ci, "moins esclave des choses, peut facilement s'élever à l'adoration et à la contemplation du Créateur" (42). Mais pourtant, "la civilisation moderne, non certes par son essence même, mais parce qu'elle se trouve trop engagée dans les réalités terrestres, peut rendre souvent plus difficile l'approche de Dieu" (43). Dans ce qui leur est proposé, les peuples en voie de développement doivent donc savoir choisir: critiquer et éliminer les faux biens qui entraîneraient un abaissement de l'idéal humain, accepter les valeurs saines et bénéfiques pour les développer, avec les leurs, selon leur gentie propre.

Vers un humanisme plénier

42. Conclusion

C'est un humanisme plénier qu'il faut promouvoir (44). Qu'est-ce à dire, sinon le développement intégral de tout l'homme et de tous les hommes? Un humanisme clos, fermé aux valeurs de l'esprit et à Dieu qui en est la source, pourrait apparemment triompher. Certes l'homme peut organiser la terre sans Dieu, mais sans Dieu il ne peut en fin de compte que l'organiser contre l'homme. L'humanisme exclusif est un humanisme inhérent (45). Il n'est donc d'humanisme vrai qu'ouvert à l'Absolu, dans la reconnaissance d'une vocation, qui donne l'idée vraie de la vie humaine. Loin d'être la norme dernière des valeurs, l'homme ne se réalise lui-même qu'en se dépassant. Selon le mot si juste de Pascal: "l'homme passe infiniment l'homme" (46).

NDLR — Pour des raisons d'ordre technique, la publication des références indiquées dans ce texte est reportée à demain.

Fiez-vous à Deragon...

vous aurez toujours raison!

Vous avez décidé de louer une auto... un produit de Ford, bien entendu. Il ne vous reste qu'à choisir la compagnie de louage où vous la louerez.

Pensez à DERAGON...

Vous aurez toujours raison de vous fier à Deragon.

C'est une question de logique.

Quand on est sérieux et qu'on veut rester en affaires pour l'avenir, on s'arrange pour donner pleine et entière satisfaction à sa clientèle. C'est le principe qu'a compris le président des Voitures de Louage Deragon Ltée et tout le personnel. Depuis déjà 10 ans que la Cie des Voitures de Louage Deragon Ltée loue des voitures à des centaines de clients, et 85% de sa clientèle lui est demeurée fidèle. La seule raison: ce sont des clients satisfaits.

Fiez-vous à DERAGON...

LES VOITURES DE LOUAGE DERAGON LIMITEE

deragon

On vous offre tous les produits de la Cie Ford.

Thunderbird — Lincoln Continental
Mustang — Cougar
Fairlane — Comet
Ford — Mercury
Falcon — GT Model
et tous les camions Ford.



319, rue Principale (Bureau-Chef)
Cowansville, Qué.

Téléphone: Cowansville 263-0101
Montréal 861-3327



SI VOUS RECHERCHER DES MEUBLES DE TECK OU DE PALISSANDRE DE LA PREMIERE QUALITE, ALLEZ DANS LE CENTRE-VILLE... ENSUITE VENEZ NOUS VOIR ET ECONOMISEZ 30%

STYLE ET BON GOUT PLUS VASTE CHOIX MAIN-D'OEUVRE DE QUALITE PLUS BAS PRIX EN VILLE

BONDI MEUBLES SCANDINAVES CONTEMPORAINS

9240 BOUL. ST-LAURENT 381-7618

VERNE (LE MARCROU)

Réactions à l'encyclique dans le monde: Amérique latine: appui pour les thèses de la gauche chrétienne

RIO DE JANEIRO. — L'encyclique "Populorum Progressio" consacre avec éclat les thèses soutenues par l'Eglise progressiste latino-américaine et notamment, au Brésil, par Mgr Helder Camara,

archevêque de Recife, surnommé le "pape rouge". Elle est la réaction recueillie dans les milieux religieux brésiliens. Les porte-parole officiels n'ont fait jusqu'à présent aucun commentaire.

L'intérêt suscité par l'encyclique a été immense au Brésil. De nombreux quotidiens de Rio de Janeiro ont même publié dans son texte intégral.

"L'Humanité" fait chorus mais rappelle la priorité de Karl Marx sur Paul VI

PARIS. — Le quotidien communiste "L'Humanité" a consacré un éditorial à l'encyclique "Populorum Progressio", et, à quelques réserves près, fait chorus avec l'ensemble de la presse française pour souligner l'importance et la hardiesse de ce document.

"Avec des accents souvent émouvants, souligne l'éditorialiste, l'encyclique du pape attire l'attention des catholiques sur la situation des peuples parvenus depuis peu à l'indépendance nationale". Faisant allusion à la condamnation, par le pape, d'un "certain ca-

pitalisme", l'auteur de l'article observe: "Les maux que l'encyclique met ainsi en lumière proviennent de l'incapacité de l'impérialisme de résoudre la contradiction inhérente au système capitaliste, et que les marxistes, pour leur part, soulignent depuis plus d'un siècle".

"Wall Street" regrette le caractère religieux donné à ce "marxisme réchauffé"

NEW YORK. — La dernière encyclique du pape "enveloppe" du manteau de la religion certaines idées qui sont d'origine profondément séculière", écrit le "Wall Street Journal" dans un éditorial publié jeudi matin, qui s'oppose aux vues exposées par le Souverain Pontife.

"Ce qu'il y a de troublant dans le fait d'accorder un caractère religieux à ce marxisme réchauffé, c'est que celui-ci n'a qu'une chance de parvenir à se traduire en une aide quelconque pour la plupart des nations pauvres", écrit le quotidien financier qui fait remarquer que "la sorte d'étatisme que le pape semble maintenant recommander" a déjà essayé par les "anciennes nations coloniales"

qui actuellement "souffrent non pas d'un accès de capitalisme, mais d'un manque de celui-ci".

DÉCÈS

ROUEN. — A Montréal, le 29 mars 1967, à l'âge de 61 ans, est décédé Stéphane Boutin, fils de feu Joseph Boutin et de feu Marie-Thérèse Boutin. Il laisse dans le deuil ses sœurs Jeanne Boutin-St-Germain, Madeleine (R. Boutin), Marie-Thérèse (R. Boutin), et ses frères Stéphane (R. Boutin), et son frère Stéphane (R. Boutin). Les funérailles auront lieu samedi le 1er avril, à 10 heures, à l'église Notre-Dame-de-la-Croix, 1855, rue St-Jacques. Le service sera célébré à 9 heures, 21 et 23 du même mois, à la Côte-des-Neiges. Les amis sont priés d'assister sans autre invitation.

qui actuellement "souffrent non pas d'un accès de capitalisme, mais d'un manque de celui-ci".

RESIDENCES FUNÉRAIRES

Magnus Poirier Inc.
6415 BOUL. ST-LAURENT
6520, ST-DENIS
10526, ST-LAURENT
185 est, DeCASTELNEAU
Tél.: 277-2135

qui actuellement "souffrent non pas d'un accès de capitalisme, mais d'un manque de celui-ci".

CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la sursidite municipale:
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la sursidite Municipale, QUE: —
Le Conseil de la Cité de Saint-Léonard, à son assemblée régulière du 28 mars 1967, a adopté le règlement no. 600, amendement au règlement no. 591 et ses amendements afin de permettre la construction de deux maisons à appartements, situées sur la zone 1-1-4, à 430-191 inclusivement, situées sur la rue Cadieux.
Donné à St-Léonard, le 28 mars 1967.
GASTON PION
Secrétaire-trésorier

CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la sursidite municipale:
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la sursidite Municipale, QUE: —
Le Conseil de la Cité de Saint-Léonard, à son assemblée régulière du 28 mars 1967, a adopté le règlement no. 600, amendement au règlement no. 591 et ses amendements afin de permettre la construction de deux maisons à appartements, situées sur la zone 1-1-4, à 430-191 inclusivement, situées sur la rue Cadieux.
Donné à St-Léonard, le 28 mars 1967.
GASTON PION
Secrétaire-trésorier

CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la sursidite municipale:
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la sursidite Municipale, QUE: —
Le Conseil de la Cité de Saint-Léonard, à son assemblée régulière du 28 mars 1967, a adopté le règlement no. 600, amendement au règlement no. 591 et ses amendements afin de permettre la construction de deux maisons à appartements, situées sur la zone 1-1-4, à 430-191 inclusivement, situées sur la rue Cadieux.
Donné à St-Léonard, le 28 mars 1967.
GASTON PION
Secrétaire-trésorier

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 mars 1967 à La Banque Toronto-Dominion de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Metal Casting & Plating Co. Inc. a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 28 jour de mars 1967. Ce 28 jour de mars 1967. La Banque Toronto-Dominion.



CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la sursidite municipale:
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la sursidite Municipale, QUE: —
Le règlement no. 600, amendement au règlement no. 591 et ses amendements afin de permettre la construction de deux maisons à appartements, situées sur la zone 1-1-4, à 430-191 inclusivement, situées sur la rue Cadieux.
Donné à St-Léonard, le 28 mars 1967.
GASTON PION
Secrétaire-trésorier



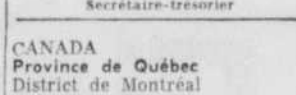
CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la sursidite municipale:
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la sursidite Municipale, QUE: —
Le règlement no. 600, amendement au règlement no. 591 et ses amendements afin de permettre la construction de deux maisons à appartements, situées sur la zone 1-1-4, à 430-191 inclusivement, situées sur la rue Cadieux.
Donné à St-Léonard, le 28 mars 1967.
GASTON PION
Secrétaire-trésorier



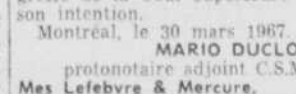
CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la sursidite municipale:
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la sursidite Municipale, QUE: —
Le règlement no. 600, amendement au règlement no. 591 et ses amendements afin de permettre la construction de deux maisons à appartements, situées sur la zone 1-1-4, à 430-191 inclusivement, situées sur la rue Cadieux.
Donné à St-Léonard, le 28 mars 1967.
GASTON PION
Secrétaire-trésorier



CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la sursidite municipale:
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la sursidite Municipale, QUE: —
Le règlement no. 600, amendement au règlement no. 591 et ses amendements afin de permettre la construction de deux maisons à appartements, situées sur la zone 1-1-4, à 430-191 inclusivement, situées sur la rue Cadieux.
Donné à St-Léonard, le 28 mars 1967.
GASTON PION
Secrétaire-trésorier



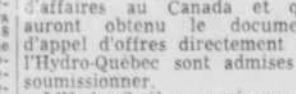
CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la sursidite municipale:
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la sursidite Municipale, QUE: —
Le règlement no. 600, amendement au règlement no. 591 et ses amendements afin de permettre la construction de deux maisons à appartements, situées sur la zone 1-1-4, à 430-191 inclusivement, situées sur la rue Cadieux.
Donné à St-Léonard, le 28 mars 1967.
GASTON PION
Secrétaire-trésorier



CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la sursidite municipale:
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la sursidite Municipale, QUE: —
Le règlement no. 600, amendement au règlement no. 591 et ses amendements afin de permettre la construction de deux maisons à appartements, situées sur la zone 1-1-4, à 430-191 inclusivement, situées sur la rue Cadieux.
Donné à St-Léonard, le 28 mars 1967.
GASTON PION
Secrétaire-trésorier



CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC
Aux contribuables de la sursidite municipale:
AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la sursidite Municipale, QUE: —
Le règlement no. 600, amendement au règlement no. 591 et ses amendements afin de permettre la construction de deux maisons à appartements, situées sur la zone 1-1-4, à 430-191 inclusivement, situées sur la rue Cadieux.
Donné à St-Léonard, le 28 mars 1967.
GASTON PION
Secrétaire-trésorier

AVIS
Avis est par les présentes donné en accord avec la Loi des compagnies que LA MODE HOSIERY MILLS LTD., s'adressera au secrétaire provincial pour obtenir la permission d'abandonner sa charte.
Montréal, 29 mars 1967.
FRANKEL & FRANKEL
procureurs de
La Mode Hosiery Mills Ltd.

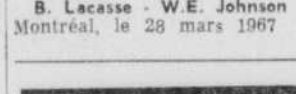


Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10085
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
le mardi 2 mai 1967
Centrale Première chute
(Conté Témiscamingue)

FOURNITURE DES SYSTÈMES D'EXCAVATION POUR TROIS (3) ALTERNATEURS

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, lequel est en plus payé à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:
Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.
Un dépôt de vingt-cinq mille dollars (\$25,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 28 mars 1967



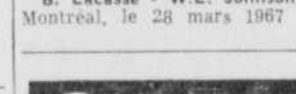
Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DMA-67-10087
pour 10h.30 a.m. (h.a.e.)
le mardi 18 avril 1967

Région Matapédia

EQUIPES POUR LA CONSTRUCTION ET L'ENTRETIEN DE LIGNES DE DISTRIBUTION
(120 A 70,000 VOLTS)

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, lequel est en plus payé à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:
Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.
Un dépôt de dix mille dollars (\$10,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 28 mars 1967



Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10094
pour 10 h. 30 a.m. (h.a.e.)
le mardi 2 mai 1967

Postes Manicouagan, Lévis et Boucherville

FOURNITURE DE QUINZE (15) PARAFODRES A 678 kv, 636 kv et 222 kv

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, lequel est en plus payé à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h.30 a.m. à 4h.45 p.m. à l'endroit suivant:
Direction des Contrats
Bureau no 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 1, P.Q.
Un dépôt de douze mille dollars (\$12,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission. Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admissibles à soumissionner.
L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Les co-secrétaires,
B. Lacasse - W.E. Johnson
Montréal, le 28 mars 1967



Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-67-10093
pour 10h.30 a.m. (h.a.e.)
le mardi 25 avril 1967
FOURNITURE DU SYSTÈME DE TELECOMMANDE PAR POSTE CENTRAL A MONTRÉAL

"Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 1 mars 1967, sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures dues à HOSIERY MILLS LTD., furent vendues, à La Banque Canadienne Impériale de Commerce, fut enregistré le 28 mars 1967, au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, sous le No. 1976181."

28 mars 1967
Montréal, P.Q.
Banque Canadienne Impériale de Commerce
Par W. Williams, gérant

AVIS D'ACTION EN SEPARATION DE CORPS ET DE BIENS

Article 818 C.P.C.

Avis est par les présentes donné que Georges Girard domicilié et résidant au 99 Route 9C, Côte Ste-Catherine, comté Laprairie, District de Montréal, Province de Québec, entend prendre une action en séparation de corps et de BIENS contre son épouse, Dame Gisèle Tremblay Girard, résidant au 59, rue René-Philippe, Ville de Lemoine, District de Montréal, Province de Québec.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No. 729 086

GUY PAQUETTE, gérant, de la cité de Laval, district de Montréal, personnellement et en qualité de tuteur à Pierre, enfant mineur du demandeur, domicilié chez le demandeur, demandeur

VS

SERGE COTE, autrfois domicilié au 217, Lafayette et maintenant de lieux inconnus, BERNARD MURRAY, domicilié à Pont-Viau, district de Montréal et y résidant au 701, Cousseau, App. 4, PIERRE LEFORT, domicilié à Pont-Viau, district de Montréal et y résidant au 172, boul. Léger, et LUCIEN GUILMONT, domicilié à Laval-des-Rapides, district de Montréal, et y résidant au 154, Bielle ave., App. 4.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur SERGE COTE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à son intention.

Montréal, le 30 mars 1967.

RAOUL CREVIER
protonotaire adjoint C.S.M.

Me Michel A. Gagnon de
Cote, Ogilvy, Bishop, Cope,
Porteous & Hansard,
Avocats,
Suite 700,
1, Place Ville-Marie,
Montréal 2, P.Q.
Procureur du demandeur.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No. 729 144

DAME LIONEL DE ROY, secrétaire, domiciliée à 767 rue Arthur-Sauvé, St-Vincent de Paul, district de Montréal, (Ville de Laval), demanderesse

VS

ROBERT KELLY, domicilié à 1470 rue Cartier, cité et district de Montréal, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur ROBERT KELLY est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à son intention.

Montréal, le 30 mars 1967.

ANDRÉ NOEL,
Protonotaire adjoint

Lefebvre & Mercure,
Avocats,
1, Place Laval, S. 380,
Ville de Laval,
Procureurs de la demanderesse

Domicile élu:
J. M. Paquette, H.C.S.,
31 ouest, rue St-Jacques,
Montréal.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No. 729 086

GUY PAQUETTE, gérant, de la cité de Laval, district de Montréal, personnellement et en qualité de tuteur à Pierre, enfant mineur du demandeur, domicilié chez le demandeur, demandeur

VS

SERGE COTE, autrfois domicilié au 217, Lafayette et maintenant de lieux inconnus, BERNARD MURRAY, domicilié à Pont-Viau, district de Montréal et y résidant au 701, Cousseau, App. 4, PIERRE LEFORT, domicilié à Pont-Viau, district de Montréal et y résidant au 172, boul. Léger, et LUCIEN GUILMONT, domicilié à Laval-des-Rapides, district de Montréal, et y résidant au 154, Bielle ave., App. 4.

PAR ORDRE DE LA COUR

Le défendeur SERGE COTE, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à son intention.

Montréal, le 30 mars 1967.

RAOUL CREVIER
protonotaire adjoint C.S.M.

Me Michel A. Gagnon de
Cote, Ogilvy, Bishop, Cope,
Porteous & Hansard,
Avocats,
Suite 700,
1, Place Ville-Marie,
Montréal 2, P.Q.
Procureur du demandeur.

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No. 729-027

LA SOCIÉTÉ CENTRALE D'HYPOTHEQUES ET DE LOGEMENT, demanderesse

VS

WILLIAM LESLIE CLANCY, défendeur

et

CONSOLIDATED BUILDING CORPORATION LIMITED, et LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE CHAMBLAY.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur, William Leslie Clancy, de comparaître dans un délai de 30 jours à compter de la deuxième publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure à son intention.

Montréal, le 28 mars 1967.

H.W. BRODEUR
protonotaire

Michel TREMBLAY,
avocat,
62 ouest, rue St-Charles,
Longueuil, P.Q.
avocat de la demanderesse

VILLE de MONTRÉAL

BUREAU DU MÉTRO

AVIS DE SOUMISSION

MÉTRO VENTILATION

MODIFICATIONS DIVERSES AU SYSTÈME DE VENTILATION DU MÉTRO DE LA VILLE DE MONTRÉAL

CONTRAT M-14

Des soumissions cachetées, en deux copies, adressées au Comité exécutif de la Ville de Montréal, seront reçues à l'Hôtel de Ville, Chambre 120 en la Ville de Montréal (Canada), pour l'exécution de modifications diverses au système de ventilation du Métro de la Ville de Montréal.

Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé et déposées ou reçues à un bureau de poste en la Ville de Montréal, Canada, le 30 avril 1967, l'estampille de la poste faisant foi, et elles seront ouvertes aux bureaux du greffier de la Ville, à l'Hôtel de Ville, le 15 mai 1967, à midi.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule de soumission officielle et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'envoi de la soumission, en s'adressant au Bureau du Métro, Edifice Jacques-Viger, 700, rue Craig, chambre 191, Montréal (Canada). Le dossier de soumission sera remis sur paiement, en argent ou sous forme d'un cheque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal, d'un montant égal à autant de fois cent dollars (\$100.00), en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'exemplaires.

Ce dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges en bon et dû temps de TRENTE (30) jours après la date de l'ouverture des soumissions.

Les soumissions, pour être valables, devront être accompagnées d'un cheque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des finances de la Ville de Montréal, d'un montant égal à cinquante mille dollars (\$50,000.00) en monnaie légale du Canada.

Le Comité exécutif ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues et pourra préférer à aucune infériorité ni contester, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité exécutif.

Le Greffier de la Ville,
ROBERT BOUCHARD, C.R.,
Hôtel de Ville,
Montréal, 31 mars 1967.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE

Faites faire vos gros travaux par un ménage expérimenté. Planchers \$3.00 — service régulier \$13.00. Tél.: 849-3973. 16-6-67

A LOUER

VOUS DEMENAGEZ?

Pour avoir rapidement le téléphone à votre nouvelle adresse, remplissez, avant le 15 avril et

POSTEZ LA CARTE

que nous joignons à votre relevé de compte

Ou encore, téléphonez à notre

BUREAU D'AFFAIRES 844-9911

N'oubliez pas d'emporter vos annuaires, mais non vos téléphones, quand vous déménagerez

MAISON A VENDRE

Près de Ste-Adèle. Maison de campagne, neuve et luxueuse, 3 étages, 4 chambres à coucher, 2 salles de bain. Chauffage électrique, 2 foyers. Complètement meublée, piscine privée, grand terrain, 4000 m. carrés. Prix: \$18,000. — \$98.00 par mois. 731-3501. 24-6-67

PERDU

"Beagle", mâle, noir, brun et blanc, perdu près Rivard et Marianne. Récompense \$50.00. Tél.: après 8 p.m. 277-0808. 1-4-67

PERSONNEL

JEUNES FILLES, célibataires, vives, veufs, désirant rencontres sociales, courrier amical, se joindre à Bonheur Ent. tél. RA. 9-0680. Pour inscription, envoyer \$2.00. Case postale 101, Station Rosemont, Montréal, P.Q. 1-4-67

PRETS HYPOTHECAIRES

Argent sur propriété, 1ère et 2e hypothèque 7% ou plus. — 729-4332. J.N.O.

L'affaire de Logexpo

(Suite de la première page)

500.000 victimes, une affirmation qui fut aussitôt reprise par la majorité des grands quotidiens du Canada et des États-Unis, et qui eut son écho jusqu'en Europe par le truchement des grandes agences d'information.

Logexpo, a rappelé M. de Gaspé-Beaubien, n'est qu'un intermédiaire entre locataires et locataires. Toutes les demandes qu'il reçoit sont aussitôt dirigées à des locataires sanctionnés au préalable par le service de logement de la province de Québec, conformément aux termes d'une loi spécifiquement adoptée à cette fin, le bill 19.

Ainsi, Logexpo ne manipule aucun bien monnayable, aucun chèque pour réservations, et si d'aventure les visiteurs lui en font parvenir, sous forme d'acomptes, ces chèques leur sont retournés, ou dirigés sur le service de l'Expo qui lui fait à sa place.

"On voit mal, a continué M. Dupuis, comment dans ces conditions un régime de fraude aurait pu s'installer à Logexpo. Néanmoins, la nature humaine étant ce qu'elle est, des que nous eûmes pris connaissance d'une rumeur, et ce bien avant que La Presse ne publie son article, notre propre police en fut saisie, puis ensuite la police provinciale."

Cette mesure de précaution, semble-t-il, est à l'origine de l'affaire, mais la déclaration du chef M. Adrien Robert qui vient démentir les affirmations du quotidien de la rue St-Jacques ne convainc pas entièrement tous les journalistes qui ont assisté, hier, à la rencontre.

Le communiqué, en effet, ne vise que les services de Logexpo. M. Letendre cependant, délégué du gouvernement auprès de l'exposition, a pris sur lui-même de prêter un sens plus large aux conclusions de l'enquête, laquelle démontre selon lui qu'il n'existe aucune preuve de fraude "à l'extérieur de Logexpo".

Les assurances données par M. Robert ne mentionnent pas, et n'écartent pas non plus, la possibilité d'incidents isolés. A ce sujet, M. Letendre a réitéré l'intention du gouvernement de Québec d'assurer un toit à tous les visiteurs qui, ayant réservé une chambre, se trouveraient sans abri une fois à Montréal.

Pour ce qui est d'accusations de pratiques discriminatoires que certains mouve-

ments, comme la New York Urban League, ont portées contre l'exposition et Logexpo, M. Dupuis les a repoussées en signalant qu'un locataire refusant d'héberger "quiconque" est aussitôt rayé de la liste de Logexpo. Rien naturellement n'empêche un locateur de louer une chambre, directement à un pensionnaire de son choix, sans avoir recours à Logexpo. Cette situation pose d'ailleurs le problème de l'application des lois contre la discrimination raciale dans tous les pays du monde qui en ont doté leurs statuts.

Reste la question des motels qu'on se promettrait de construire, à grand renfort de réclamation, et qui ne le seront pas, ou alors qui compteront un nombre d'unités beaucoup moins élevé que prévu.

La construction de ces immeubles exige la délivrance d'un certificat du gouvernement de Québec conformément aux exigences du bill 19 de la Législature. Cette loi n'oblige pas cependant les entrepreneurs à soumettre à l'office du logement que dirige M. Letendre un état financier de leurs affaires.

C'est ainsi que des dix entreprises qui se sont vu délivrer un certificat, sur un total de 40, trois se sont trouvées dans une position financière compromise. Manque de fonds, querelles d'actionnaires, projets trop audacieux, telles sont les raisons qu'a données hier M. Letendre.

Eût-il été possible de prévenir ces déboires en obligeant les entrepreneurs, par le truchement du bill 19, à "montrer leur bilan" avant la délivrance du permis?

A ce propos, M. Letendre, qui a la curieuse habitude de faire suivre toutes ses réponses d'un "O.K." qui ne semble pas vouloir souffrir la réplique, a expliqué que l'exigence de garanties certaines fut étudiée, mais écartée par les autorités du gouvernement de Québec.

"Ç'aurait été anticonstitutionnel d'imposer ça à l'entreprise privée", a-t-il fait en guise de réponse. O.K.?

Robert

(Suite de la première page)

criminel. M. Robert répond que rien n'empêcherait ces clubs de poursuivre leurs activités légales, au moyen de cotisations annuelles.

Le policier a préconisé l'application de la loi du cadenas pour mettre un terme aux activités des maisons de jeu et des tripots. La loi devrait de plus prévoir des peines d'emprisonnement minima. "Actuellement, dit-il, les gamblers peuvent être condamnés à une amende de \$500. Mais qu'est-ce que c'est pour eux, quand ils se font cela en un avant-midi."

D'un autre côté, les bandes locales, ou la "petite" pègre, se spécialisent dans certaines catégories de délits, tels les vols de banque, le cambriolage, le recel, les incendies criminels, les faillites frauduleuses, la prostitution et autres activités qui peuvent procurer des revenus "faciles", mais non sur une base permanente.

En ce qui concerne les obligations volées, le directeur a expliqué que la pègre locale vend la "grande" pègre à environ cinq pour cent de leur valeur nominale, et que cette dernière les remet en vente, après un certain délai, à 20 ou 25 pour cent de leur valeur.

Pas des malades!

Parmi les remèdes qu'il préconise, M. Robert insiste sur l'imposition de peines plus sévères et sur la révision complète du système d'incarcération.

Ainsi, le policier croit que toute personne jugée coupable d'avoir en sa possession une mitrailleuse ou une carabine à canon tronqué devrait se voir imposer une longue peine dont le minimum pourrait être de cinq ou dix ans. "Ce sont des armes qui servent exclusivement au meurtre", a-t-il lancé.

"On devrait aussi imposer des sentences d'une grande sévérité aux individus convaincus de crime avec violence, quand il y a blessures ou menaces graves. Ils ne doivent pas s'en tirer seulement avec quelques années de prison. Les criminels ne sont pas des malades ou des imbéciles..."

M. Robert insiste sur la nécessité d'uniformiser les sentences, mais selon lui, une plus grande sévérité serait illusoire à l'heure actuelle, en raison du système de libération conditionnelle et de remises statutaire de peines.

Il explique qu'en vertu de la loi, un détenu est susceptible de libération conditionnelle dès qu'il a purgé le tiers de sa peine, et que, quel que soit le nombre d'années de détention prévu, un prisonnier est susceptible de libération conditionnelle après quatre ans. Un condamné à vie pour meurtre simple est éligible après sept ans, et un condamné à mort dont la sentence a été commuée l'est après dix ans de détention. "Dans ces conditions, à quoi serviraient des peines plus sévères?" de demander M. Robert.

Dans ce domaine comme dans les autres, dit-il, ce qui manque, c'est de la coordination. "La loi de la libération conditionnelle n'est pas mauvaise en soi, mais l'on a oublié d'établir des mécanismes d'application efficaces."

Il a affirmé qu'il était à toutes fins pratiques impossible d'obtenir des statistiques précises de la commission sur les libérations, "trop nombreuses et trop rapides". "J'en ai déjà demandé et on n'en donne pas", a dit le directeur de la PP, à la surprise visible du président, Me Yves Prévoist.

Des normes minima

M. Robert croit d'autre part à la nécessité de l'électronique dans la lutte au crime. La création d'un centre de renseignements centralisé, à l'usage des forces policières de toute la province, et doté d'un cerveau électronique, constitue un facteur extrêmement important dans cette lutte.

Le policier préconise aussi des normes plus élevées en ce qui concerne le recrutement et l'entraînement des policiers, et l'institution de normes minima à travers la province. "Il faut moderniser toute l'administration policière en utilisant des compétences dans tous les domaines." Il est favorable à une loi de la police, assortie d'une commission indépendante qui coordonnerait les activités policières et les méthodes de travail, et établirait une certaine uniformisation.

Il faut d'autre part, dit-il, faire comprendre au public que le policier n'est pas "celui qui prend plaisir à placer les automobilistes en défaut", et il préconise, outre l'institution d'un vaste programme de recherche et de planification, l'établissement de bureaux de relations publiques.

La commission reprendra ses audiences publiques mardi matin prochain. Le directeur Robert poursuivra son témoignage.

Le débat sur le budget

(Suite de la première page)

Le député de Mercier a d'abord souligné que le budget applique deux mesures qu'il avait lui-même suggérées: l'abolition de l'exemption fiscale pour les enfants et l'établissement d'un régime d'allocation familiale à taux progressif. Il a toutefois regretté que l'on n'ait pas accordé plus d'importance aux allocations scolaires. Il s'agit tout de même d'un premier pas abusivement aux marchés financiers étrangers. Il est donc important dont on doit considérer le caractère positif, a-t-il reconnu.

Trois groupes

(Suite de la page 11)

non-confessionnel, il puisse le demander au ministère, mais en quelque sorte la loi devrait renverser le processus: au lieu d'avoir au départ des instituts neutres qui peuvent demander d'être reconnus catholiques ou protestants, il devrait y avoir au départ des instituts confessionnels quittes à ce qu'on en crée des non-confessionnels au besoin.

L'Association des parents de Rivière-du-Loup va plus loin: elle demande que des règlements généraux rendent obligatoire pour chaque élève un cours d'instruction religieuse selon sa foi ou de morale naturelle, tout en obligeant les autorités à obtenir des parents une approbation écrite du choix fait par l'élève à ce sujet.

Les parents de Rivière-du-Loup veulent aussi qu'on vérifie la valeur morale et la pratique religieuse des enseignants avant de les embaucher. Enfin, au chapitre de la représentation des parents, deux associations sont tombées d'accord pour demander une participation plus forte des parents au conseil d'administration des "CEGEPS". L'association de Rivière-du-Loup a même demandé que l'on remplace les deux étudiants devant siéger au conseil par deux autres parents. Elle a invoqué à ce sujet que "les adolescents sont en période de transformation physique, intellectuelle, morale, etc., et n'ont pas pour la grande majorité la maturité, les connaissances et l'expérience pour prendre des décisions administratives, pédagogiques ou autres, toutes de conséquences". L'association voudrait voir des étudiants siéger, mais à titre consultatif seulement.

Le Devoir

(Suite de la première page)

des dépenses d'au moins \$500.000. Un comité spécial étudie la possibilité de faire composer LE DEVOIR à l'extérieur, et le Conseil d'administration devrait être en mesure de prendre une décision à ce sujet d'ici l'été prochain. Les syndicats et groupes professionnels de l'entreprise ont été mis au courant du problème; s'il faut procéder à une réduction de personnel, la compagnie s'efforcera d'assurer de la manière la plus humaine la transition qui s'imposera.

La compagnie a payé récemment un dividende de 2% à ses actionnaires; les administrateurs ont pris cette décision pour marquer par un geste tangible la gratitude de l'entreprise envers ceux qui y ont investi des capitaux, modestes certes, mais extrêmement utiles à une époque où ils ne s'attendaient à aucune sorte de retour. Même si ce dividende est modeste, les administrateurs ont voulu exprimer l'espoir que la compagnie puisse un jour verser aux actionnaires un dividende traduisant de manière équitable l'apport très utile qu'ils fournissent à la vie de l'entreprise.

Les actionnaires ont réuni tous les membres du Conseil d'administration de la compagnie; ce sont MM. René Paré, Denis Pelletier, A.-D. Archambault, Gérard Filion, Jean-Marie Poltras, Paul-Emile Robert, Claude Ryan, André Laurendeau et Paul Sauriol. Après l'assemblée annuelle, le Conseil d'administration a tenu une réunion spéciale et a réuni son bureau: M. Paré, président, M. Pelletier, vice-président, M. Sauriol, secrétaire et M. Arthur Lefebvre, trésorier.

Québec

(Suite de la page 11)

pourra obtenir 3 crédits pour chaque cours par session, soit 12 crédits pour chaque cours au terme des études pré-universitaires.

Un seul point majeur, rapporte-t-on, n'a pas encore fait l'objet d'une décision: arrivera-t-il à déterminer si le règlement no 5 statuera ou non que le certificat d'études couronnant les études pré-universitaires servira de certificat d'admission automatique dans les facultés universitaires, exclusion faite de tout examen d'admission à l'université même. Le ministre de l'éducation doit prendre sa décision finale à ce sujet à la mi-avril, après une séance du comité mixte composé des recteurs d'universités et des autorités du ministère.



DÉCÈS
BASTIEN — A St-Jean, le 29 mars 1967 à l'âge de 45 ans, est décédé, Omer Bastien, chimiste, professeur au Collège militaire royal de St-Jean. Époux de Denise Paillet. Les funérailles auront lieu samedi le 31 avril, à 10 heures, à la chapelle de la Saline LeSauter & Frères Ltée, 404 rue Laurier, pour se rendre à l'église St-Germain-Magloire où le service sera célébré à 11 h. p.m. du 31 au cimetière de St-Jean. Lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

cé la mise à l'étude. Puis, il a insisté sur la nécessité pour le gouvernement québécois de rechercher des moyens de financement qui lui permettent de répondre aux exigences de son développement sans taxer lourdement et sans recourir important de stimuler l'épargne publique et les obligations d'épargne constituent le moyen tout indiqué.



La Banque Royale offre une solution nouvelle au problème majeur qui entoure l'achat ou la construction d'une maison

LES HYPOTHÈQUES PLANIFIÉES

Grâce à la formule "Hypothèque planifiée", vous pouvez maintenant obtenir toutes les informations nécessaires du directeur de succursale de la Banque Royale avant même de choisir votre maison. Vous pouvez, ensuite, partir à la recherche de la maison de vos rêves sachant que la Banque Royale vous appuie solidement.

Les Hypothèques planifiées de la Banque Royale vous offrent un autre avantage. L'achat d'une maison sera probablement l'investissement le plus important de votre vie—pourquoi ne pas vous prévaloir des services professionnels de notre directeur de succursale qui peut vous conseiller utilement de bien des façons. En plus de vous procurer une hypothèque, il peut vous indiquer, par exemple, certains écueils auxquels vous n'auriez peut-être pas pensé.

Les Hypothèques planifiées s'obtiennent à la Banque Royale, soit sous la Loi Nationale sur l'Habitation pour des prêts allant jusqu'à \$18,000 sur des maisons neuves, soit par hypothèques ordinaires, appelées hypothèques conventionnelles, jusqu'à \$40,000 sur des maisons nouvelles ou déjà construites.

Les Hypothèques planifiées peuvent couvrir jusqu'à 95% de l'évaluation des maisons neuves financées sous la Loi Nationale sur l'Habitation et jusqu'à 75% de l'évaluation de maisons qualifiées pour des hypothèques conventionnelles. Au besoin, le directeur de succursale de la Banque pourra peut-être vous aider aussi à financer une partie de la différence.

Les Hypothèques planifiées peuvent s'obtenir pour des périodes allant jusqu'à 25 ans, avec des versements mensuels faciles.

Les Hypothèques planifiées accordent des privilèges très libéraux de remboursement avant terme—vous n'avez pas à les demander, ils font automatiquement partie de votre contrat.

Quel genre de maison pouvez-vous acheter? Les Hypothèques planifiées de la Banque Royale sont conçues pour les résidences urbaines. Toutefois, qu'il s'agisse d'une maison unifamiliale, d'un duplex ou d'un triplex, le propriétaire doit y demeurer. Nos Hypothèques planifiées ont pour but d'aider les familles, non les compagnies—des gens comme vous, même si vous n'êtes pas encore au nombre de nos clients.

Qui est éligible pour ces hypothèques planifiées? Si vous êtes une personne responsable gagnant suffisamment pour rembourser l'hypothèque, vous êtes probablement éligible.

Pouvez-vous refinancer votre maison actuelle? Bien sûr. C'est peut-être votre meilleure source de crédit si vous avez besoin d'une somme importante d'argent dans un but utile. Le directeur de succursale de la Banque Royale vous donnera des conseils basés sur sa longue expérience financière.

Est-ce que planifier vous attache? Pas du tout! Vous pouvez utiliser votre propre constructeur ou agent d'immobilier, votre notaire, votre assureur. La Banque Royale n'a qu'un but: vous procurer l'hypothèque dont vous avez besoin.

Et les "petites clauses surprises"? Il n'y en a pas—car vous faites affaires avec la Banque Royale. Nous croyons que toute transaction d'affaires doit être simple, claire et franche. Notre principe: que le client ne signe rien avant d'avoir tout compris.

Et pourquoi des hypothèques de la Banque Royale? Depuis des années, la Banque Royale aide les gens à obtenir de meilleures conditions sur l'achat d'automobiles ou autres dépenses importantes (même des voyages-vacances) en leur procurant les fonds nécessaires à l'avance. Nous avons ainsi servi des milliers de clients. La Banque Royale étend continuellement l'éventail de ses services financiers—parce que nous voulons être à votre disposition comme banque à tout faire. Une raison de plus qui nous incite à vous aider dans le financement de votre maison.

Pouvez-vous obtenir un prêt hypothécaire dès aujourd'hui? Oui, c'est précisément pour cela que nous faisons de la réclamation. Cependant, l'argent disponible pour des prêts hypothécaires n'est pas encore abondant et nous devons appliquer certaines restrictions au total des prêts que nos directeurs de succursale peuvent avancer dans l'immédiat. La morale: premiers arrivés, premiers servis.

Vous voulez plus de détails? Une simple visite à la succursale de la Banque Royale la plus rapprochée de chez vous et notre directeur se fera un plaisir de vous fournir tous les détails. Il s'y connaît dans ce domaine!

BANQUE ROYALE

HYPOTHÈQUES LNH • HYPOTHÈQUES CONVENTIONNELLES • PRÊTS POUR L'AMÉLIORATION DOMICILIAIRE • PRÊTS AGRICOLES • PRÊTS PLAN-A-TERME • PRÊTS AUX UNIVERSITAIRES • SERVICE D'ÉPARGNE • COFFRETS DE SÛRETÉ

VALIDE À COMPTER DE LA DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR DE LA NOUVELLE LOI DES BANQUES

VENTE BONANZA CHEVROLET

ON N'A JAMAIS VU UNE TELLE VENTE! DES CHEVROLET SPÉCIALEMENT ÉQUIPÉES, À PRIX SPÉCIAUX!

Voici une vente d'un nouveau genre... une vente sans pareille... une vente Chevrolet. Pendant la vente Bonanza, les concessionnaires Chevrolet offrent des voitures spécialement équipées, à prix spéciaux. C'est-à-dire qu'ils vous feront faire des économies sensationnelles. Chaque élégant coupé sport Impala V8, chaque sedan 4 portes Bel Air V8, chaque sedan 4 portes Biscayne V8 est livré avec cinq des accessoires et équipements les plus demandés. Mieux encore: vous avez la voiture que vous désirez, équipée comme vous le voulez, dans la couleur que vous voulez, et à un prix spécial que vous pouvez vous permettre. Hâtez-vous! Renseignez-vous chez le concessionnaire Chevrolet sur les très bas prix de ces trois Chevrolet à grand succès, spécialement équipées.

VOUS CHOISISSEZ VOTRE VOITURE; NOUS AJOUTONS CELI:

Chaque voiture de cette vente est livrée avec cinq équipements de luxe, quatre chics enveloppes de roues, un pare-brise Shade-Lite en verre teinté, très reposant pour les yeux, un radio à boutons-poussoirs avec haut-parleur arrière qui égayera vos voyages. Vous remarquerez que chacun des équipements et accessoires de cet ensemble a été choisi pour rendre votre voiture plus luxueuse, plus complète. Ce qui vous vaudra une bien meilleure reprise au moment de l'échange.

POUR PLUS D'AGRÈMENT ENCORE, COMMANDEZ CELI:

La servo-direction et les servo-freins. Le concessionnaire Chevrolet vous les fournira à un prix spécial Bonanza. Si vous n'avez jamais eu de voiture avec servo-freins et servo-direction, voici une chance d'en conduire une.

AUTRE ÉQUIPEMENT, AUTRES ÉCONOMIES

Pendant la vente Bonanza, vous pouvez commander le gros V8 Turbo-Fire de 327 cc. cu. avec la transmission automatique Powerglide et faire encore d'autres économies. Cet ensemble, moteur et Powerglide, est fourni à prix spécial pendant la vente.

Et toutes les voitures de la gamme Chevrolet sont offertes à des conditions super-avantageuses!

Les concessionnaires Chevrolet offrent en ce moment leurs remarquables Chevrolet, Chevelle, Chevy II, Corvair et Camaro aux plus sensationnelles conditions jamais consenties. Passez voir le concessionnaire Chevrolet de votre voisinage et renseignez-vous sur ses prix.



CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS DANS LE GRAND MONTRÉAL

Harold Cummings Ltée 5255 ouest, Jean-Talon (près boul. Décarie) — 739-1911	Chevrolet Motor Sales Company of Montreal Limited 2085 e. rue Ste-Catherine, 933-6781	Gohier Automobiles Ltée 1580, rue Amherst, 524-3701	Duval Motors (1960) Ltd. 329 est, rue Jarry, 273-5111
Park Avenue Chevrolet Ltée 3000 est, Jean-Talon, 725-9811	J.P. Charbonneau Autos Ltée 3100 est, rue Ste-Catherine, 526-4471	Patenaude Automobile Limitée 10830 Lajeunesse (angle boul. Gouin) — 380-5461	Clermont Motor Limitée 5383, rue St-Denis, 275-6301
Snyder Automobiles Ltée 2150 Notre-Dame (angle 21e ave.) Lachine, Qué., 637-4651	Barnabé Motors Ltée 925, boul. Laurentien St-Laurent, Qué., 744-6401	Doyle Motors Limitée 4501, ave. Bananxante Verdun, Qué., 709-4507	Salois Automobiles Limitée 610, boul. Labelle, Chomedey, Ville de Laval, Qué. — 688-3892
	John Gravel Automobile Ltée 480, rue Victoria St-Lambert, Qué., 671-5591	Lalonde Chevrolet C.A. Automobile Ltée 1111, boul. de la Concorde Ville de Laval, Qué. — 352-4471	

Ne manquez pas de regarder "Tous pour un" tous les lundis soir à 9 h 30 sur le réseau corop et de Radio-Canada.

L'Assurance-Vie Desjardins a triplé ses affaires en 6 ans. Encours de \$1,776,372,762

potins financiers

Après avoir été à la hausse pendant 2 semaines de suite, le marché minier de Toronto paraissait hier, plutôt irrégulier. Quant à la Bourse de Montréal, elle faiblissait sous la direction du compartiment bancaire. A la suite de la lourdeur tardive de la veille sur la Bourse de N. Y., les cours ont paru, hier, sur ce même marché plutôt à la baisse, de sorte que l'indice des industriels de DJ a chuté de 1.11 point plus bas à 869.99. Sur la Bourse de Londres, les acheteurs se montraient prudents, hier, et la Bourse de Paris maintes valeurs reculèrent.

Maints analystes du marché mobilisent l'attention sur les perspectives de reports défavorables pour le trimestre de cette année influant présentement sur le sentiment spéculatif, d'où les nombreuses prises de profits effectuées sur les diverses bourses de notre continent. Il est évident, d'après eux, que les marchés sont en train de consolider leurs positions.

Pittfield, MacKay & Company Ltd. et Wood Gundy & Co. ont annoncé hier la souscription publique de \$10,000,000 d'obligations, 6 1/2 %, de maturité le 15 mars 1967. La première firme ferait incessamment une offre secondaire de 500,000 actions ordinaires de Canadian Equity & Development Co., à \$2.50 l'action. Canadian Equity a été fondée en 1954 par un groupe, dirigé par M. E. P. Taylor.

Le ministre des Ressources Naturelles de la Saskatchewan annonce une découverte de pétrole par Huston Oils Ltd., dans cette province.

Layland Motor Corp. annonce la formation d'une nouvelle compagnie qui contrôlera les opérations de services et de mise en marché des automobiles anglaises, Rover et Triumph.

La vague de Dome Petroleum, hier, à Bay Street est due à la rumeur qu'une entreprise de E.U. chercherait à en prendre le contrôle.

Consumers Gas Co. et Cons. West Petroleum Ltd. viennent de conclure un accord d'acquisition d'11 p.c. des actions d'Underwater Gas Developers Ltd.

Great Lakes Paper Co. a vu ses ventes augmenter de 36.2 p.c., en 1966, au chiffre sans

précédent de \$63,857,287. Son profit net fut de \$5,474,377 vs \$5,697,776, soit l'équivalent de \$1.52 l'action vs \$1.58. Sur un actif global de \$90,905,858, à rapprocher de \$82,145,375 en 1965, son fonds de roulement apparaît à \$6,116,350, soit \$2,382,718 de moins qu'antérieurement, vu les dépenses de capital de \$13,374,084, etc., effectuées durant 1966.

The Jockey Club Ltd a eu un profit net consolidé de \$1,444,134 durant l'exercice financier clos le 30 novembre 1965, au regard de \$1,520,745 en 1965. Sur un actif de \$42,163,369, ses disponibilités figurent à seulement \$589,404, à rapprocher de \$1,938,962 précédemment, tandis que ses engagements envers le public paraissent être de \$2,525,902, comparativement à \$1,952,719 précédemment.

Les actions ordinaires de First National City Bank se vendront ce matin ex-dividende de 45 cts l'action, sur la Bourse de Montréal.

C'est à 10h30 ce matin au Royal York à Toronto qu'aura lieu l'assemblée annuelle des actionnaires de Rio Algom Mines Ltd et celle de Fraser Companies aura lieu aussi ce matin à Edmonston, N.B.

A la demande de Rexpar Minerals & Chemicals Limited, ses actions seront rayées de la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à la fermeture des affaires de cette dernière, aujourd'hui.

Comme le Jour de la Confédération tombe un samedi cette année, les Bourses de Montréal et Canadienne tiendront leurs portes fermées lundi le 3 juillet 1967.

La décision de Kruger P & P d'ériger, à St-Félicien, un complexe papeter et forestier de \$75,000,000 serait dans l'air, tous les projets canadiens-français dont il est question depuis des années dans cette région, pourtant fort nationaliste. Ce n'est pas avec des mots et des mots... qu'on arrivera à notre indépendance économique.

La Banque du Canada a vendu, hier, \$115,000,000 de billets du Trésor à un rendement moyen de 4.13 p.c. vs 4.10 p.c. antérieurement.

La Banque de Commerce Canadienne Impériale hausse ses dépôts sans chèque à 4 p.c. apprend-on.

Actif de \$30,280,543

L'Assurance-vie Desjardins, fondée par les Caisses populaires, a triplé ses affaires en six ans comme l'indique son le rapport d'exercice.

	1966	1960
Actif	\$ 30,280,543	\$ 10,500,394
Revenus	20,326,118	7,305,213
Réclamations sur contrats	11,158,956	3,096,475
Dividendes aux assurés	1,442,661	529,127
Assurance en vigueur	1,776,372,762	691,820,887

Le seul milliardaire et trois quarts d'encours de L'Assurance-Vie Desjardins place cette dynamique institution d'assurance-vie faisant affaire dans 8 des 10 provinces du pays, en tête de file des compagnies d'appartenance canadienne-française et l'amenait, l'an dernier, au 92e rang des 733 compagnies d'assurance de l'Amérique du Nord.

Le 31 décembre 1966, L'Assurance-Vie Desjardins possédait un actif de \$30,280,543, comparativement à \$26,043,297 en 1965, soit un accroissement de 16.3%.

L'encours est passé de \$1,540,422,862 à \$1,776,372,762, une augmentation de 15.3%.

Le revenu-net des placements est de \$1,267,879. Le revenu total de l'institution en 1966 est de \$20,326,118, une augmentation de \$2,355,680 sur 1965.

\$1,442,661 ont été attribués en ristournes aux assurés, malgré une réduction substantielle du tarif de base des primes d'assurance-vie épargne et capital social des contrats de l'institution avec les Caisses.

D'autre part, les frais généraux n'ont augmenté que de 7.1% au cours de 1966.

Près de 40% de l'actif est consacré à des prêts hypothécaires, dont la presque totalité vient aider à solutionner le problème de l'habitation familiale. L'Assurance-Vie Desjardins a collaboré, en 1966, avec la Compagnie d'assurance sur la vie La Sauvegarde, à "Coopération Sauvegarde", qui a permis à près de 300 familles de deux régions du Québec de se tirer d'une situation financière très précaire.

Avec l'instauration de régimes de rentes étagées, de profonds bouleversements se sont présentés dans les opérations. D'autre part, de nouvelles formes de contrats de rentes collectives ont nécessité de nouvelles formules de placements, sous forme de fonds séparés: l'un constitué d'actions, l'autre d'obligations.

La réserve mathématique de \$17,676,085, les autres réserves et le surplus non attribué constituent une garantie des plus intéressantes pour les assurés actuels et futurs.

L'Assurance-Vie Desjardins, en tant qu'institution à caractère coopératif, a continué également d'apporter une contribution sociale à l'éducation des adultes, notamment par une subvention à l'Institut Coopératif Desjardins, ainsi que par ses commandes d'émissions éducatives à la chaîne française de télévision de Radio-Canada.

L'expansion rapide de cette institution d'assurance-vie, fondée par les Caisses populaires il y a 18 ans, repose indéniablement sur la confiance d'un public de plus en plus grand, sur la compétence de ses représentants, tous assureurs-vie de carrière, et de tout son personnel, et sur la collaboration constante de plus de deux millions de coopérateurs.

Un nouveau siège social permanent, dont la construction a débuté en juin 1966, à Lévis, et qui sera inauguré à l'automne, prendra à la fois forme du symbole de la qualité des réalisations de L'AVD et des exceptionnelles dimensions de ses promesses d'avenir.

Bourse de Toronto

TORONTO PC — Dome Petroleum a connu un regain de vie peu commun hier en place locale profitant d'une hausse de 3 1/4 à 59 avec la majorité des avances encaissées dans la dernière heure.

Provo a majoré de 10 cents à 6.10 et Canadian Superior a acquis 1 1/8 à 37 1/2.

Aux industrielles, Canadian Wallpaper B a avancé de 5 à 60, CIL de 1 à 2 tandis que Moore Corp. fléchissait de 1/4 à 103 1/2.

PCE Explorations a glissé de 13 à 77 cents. L'indice des industrielles a majoré de .04 à 163.30 et le volume des actions industrielles transigées s'est élevé à 2,902,000.

Cours du dollar

MONTRÉAL (PC) — Le dollar des États-Unis a cédé 1-32 hier et cotait à \$1.08 1/4 en fonds américains.

La livre sterling a pour sa part fléchi de 3-16 et cotait à \$3.02 13-16.

NEW YORK — Le dollar canadien a haussé de 3-32 et cotait à 92 7-16 en fonds américains hier, comparativement à 92 33-64 la semaine dernière.

La livre sterling a cédé 1-8 et cotait à \$2.79 47-64.

PLACÉ CANADIENNE



SUIVANTE DU MÉTRO

- EDIFICE TOUT A L'ELECTRICITE
- ELECTRICITE PAYEE
- AIR CLIMATISE
- VASTE ESPACE SANS COLONNE
- 4000 P.I. CARRES PAR PLANCHER
- PEUT ETRE SUBDIVISE
- \$4.00 LE PIED CARRE

450 EST, RUE SHERBROOKE
842-3819

Esso

IMPERIAL OIL LIMITED

Assemblée Générale Annuelle et Générale
Spéciale des Actionnaires

L'assemblée générale annuelle et générale spéciale des actionnaires de l'Imperial Oil Limited aura lieu mardi, le 18 avril 1967, à 11 heures du matin, heure normale de l'Est, en l'hôtel Royal York, 100 ouest, rue Front, Toronto, Ontario.

Par ordre du conseil d'administration,
Le Secrétaire général,
G. M. Henderson
Toronto, le 31 mars 1967.

À noter...

Canadian Enterprise Development Corp. Ltd a investi en 1966 un total de \$834,000, et elle compte 4 compagnies de plus, soit l'European Enterprises Development S.A., la Quebec Terminals Ltd., la Steel Brothers Canada Ltd et Westmills Carpets Ltd. La filiale de Newfield Products Ltd a constitué sa 1ère perte en 1966.

Burnt Hill T & M tiendra la réunion annuelle de ses actionnaires à 3h30 p.m. aujourd'hui dans notre ville.

C'est après-demain que Paliser Petroleum réunira, dans l'après-midi, ses actionnaires à Calgary, pour la tenue de son assemblée annuelle.

Moore Corporation tiendra son assemblée annuelle à 2h p.m. aujourd'hui et United Auto Parts Inc. en fera autant à Montréal à 2h30 p.m.

Lake Dufault a payé hier à ses actionnaires 75 cts plus un supplément de 25 cts l'action.

À VOTRE MESURE

LE NOUVEAU ET UNIQUE PLAN FLEXIVAL

Pour atteindre plus facilement votre but ou votre rêve... l'éducation de vos enfants... une réserve commerciale... votre retraite... l'achat d'une propriété, profitez du système de placement le plus flexible et le plus dynamique, le seul du genre. Le plan « Flexival » protégera vos économies et vos dollars contre les effets imprévisibles des périodes inflationnaires et déflationnaires.

GRATIS!
DANS L'INTÉRÊT DE VOTRE AVENIR, DÉCOUPEZ ET ENVOYEZ-NOUS CE COUPON AUJOURD'HUI MÊME.

CORPORATION DE PRÊT ET REVENU (D)
850 Place d'Youville, Québec, P.Q.

S.V.P. Me faire parvenir plus de renseignements, concernant le programme de placement Flexival et m'envoyer gratuitement la brochure « La Prochaine Étape: Inflation ou Déflation » éditée par Kaib, Vothuis & Co., spécialistes en placement.

NOM.....

ADRESSE.....

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Northern & Central Gas Co. achètera 73.4% des actions du Gaz Naturel, souismes

La Bourse de Montréal vient d'être avisée par la Corporation de Gaz naturel de Québec que l'offre faite par la Northern & Central Gas Co Ltd, d'acheter 2,150,000 actions ordinaires de sa corporation a été couronnée de succès, puisqu'environ 2,927,000 actions ont été souismes en acceptation. Northern & Central Gas achètera 2,150,000 des actions souismes, conformément aux clauses de l'offre et l'achat des actions sera fait sur une base au prorata. Environ 73.4% des actions dûment souismes par chaque actionnaire seront achetées. La compagnie s'attend à ce que la National Trust Company commence à envoyer les chèques cette semaine en paiement des actions achetées et les certificats des actions qui ne seront pas achetées seront retournés par la poste cette semaine.

La Sécurité, Cie d'assurances générales du Canada encaisse \$6,589,222 de primes en 66

La Sécurité Cie d'assurances générales du Canada, fondée en 1941 et acquise en 1963 par le Mouvement Coopératif Desjardins soumettait en assemblée générale des représentants des Caisses populaires et institutions attachées, récemment, le rapport annuel de son exercice financier arrêté au 31 décembre 1966, où il ressort que son Actif s'est accru de \$1,108,588 pour atteindre \$6,828,789.

Sur le plan général, cette Compagnie a continué de se développer à un rythme accéléré. Le total de ses primes soucrites, accusant une augmentation d'au-delà de 13% et est passé de \$5,823,666 à \$6,589,222, augmentation qui s'est reflétée dans toutes les classes de risques, à l'exception de la garantie.

Fin 1963, ce volume-prime était de l'ordre de \$3,039,833.

Les perspectives d'avenir de l'institution précitée seraient excellentes

La Sécurité, Compagnie d'Assurances Générales du Canada transige des affaires d'assurances générales par tout le Canada sauf à Terre-Neuve. Il est intéressant de noter que ses revenus ont atteint la somme de \$6,740,748 contre des déboursés de \$6,263,525 pour réaliser un profit net d'impôt de \$477,223 comparé à une perte de \$63,513 à la fin de 1965. La Sécurité ayant un capital souscrit et versé de \$577,500 montre un surplus de \$812,164. Cette Compagnie soucrite de l'est à l'ouest du pays, les genres d'assurances suivants: Incendie et branches connexes; Risques multiples; Transports terrestres; Biens personnels; Biens immobiliers; Accidents; Automobile; Vol; Cautionnement; Bris de Glaces; Responsabilité civile; Responsabilité nationale. Prenant en considération la marche ascendante que la Sécurité Compagnie d'Assurances Générales du Canada a connue depuis quelques années elle ne peut qu'offrir d'excellentes perspectives d'avenir.

Inscription additionnelle, en bourse locale hier, d'actions de Canadian Hydrocarbons Ltd.

250,000 actions ordinaires additionnelles, sans valeur au pair, de Canadian Hydrocarbons Limited, émises en considération partielle en rapport avec l'achat récent par la compagnie de toutes les actions ordinaires en circulation de Great Northern Gas Utilities Ltd., ont été inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse de Montréal, le 30 mars 1967. En vertu d'un accord en date du 25 février 1967, tel qu'amendé, la compagnie a acquis d'Elwell Development Limited, d'Edmonton, 3,130,000 actions ordinaires entièrement payées et non-imposables, sans valeur nominale du capital-actions de Great Northern Gas Utilities Limited, représentant toutes les actions émises et en circulation de cette dernière entreprise, pour la considération de l'émission de 250,000 actions ordinaires, sans valeur au pair, d'Elwell et de 260,000 actions de second privilège, participantes, rachetables, 6% cumulatif, séries A, d'une valeur au pair de \$25 chacune, du capital-actions de l'entreprise, accompagnée d'un paiement comptant de \$81,000.00. Il est entendu qu'Elwell Development Limited est une entreprise de gestion et que son siège social se trouve à Montréal. A la suite de cette transaction, elle a acquis ses detentions d'actions dans la compagnie à environ 55% de toutes ses actions ordinaires émises. Il est aussi entendu qu'Elwell s'est engagée à détenir les actions ordinaires pour fins de placement seulement et nullement pour être distribuées ou pour être offertes au public.

Marcel CLEMENT



M. Jacques Forget, qui vient d'être nommé directeur de L.J. Forget & Cie Ltée, membres des Bourses de Montréal et Canadienne.

Bourse de New York

Wall Street, irrégulier et moins achalandé.

NEW YORK — La tendance a été de nouveau irrégulière à Wall Street où les cours se sont légèrement raffermis en clôture, à l'inverse de ce qui s'était passé la veille.

Dans l'ensemble le marché est apparu aux professionnels comme dans une période de consolidation. Le nombre des hausses l'a toutefois emporté avec 610 en clôture, contre 751, baisses.

Les groupes les mieux tenus ont été les ordinateurs, les pharmaceutiques, les sociétés d'épargne et de prêts et les aluminiums. Par contre les hausses l'ont emporté parmi les chimiques, les constructions électriques, les aciéries, les tabacs et les compagnies aériennes.

Parmi ces dernières Pan American World Airways a fait exception, par une hausse fractionnelle, en raison de la diminution de ses pertes en février.

Parmi les canadiennes, Hudson Bay Mining et Granby Mining ont haussé de 1-2, Massey-Ferguson a cédé 1-4 tandis que International Nickel et Dome mines haussaient de 1-4 contre 1-8 pour Walker Gooderham.

Brazilian Light and Power a avancé de 5-8, Jupiter Corp., Scurry Rainbow Oil et Canadian Javelin ont haussé de 1-8, Canadian Marconi a gagné 1-4 et Preston Mines a cédé 1-2.

En clôture, l'indice des industriels s'inscrivait à 889.99 en baisse de 1.11 points et 8,340,000 actions avaient changé de main.

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9 h. ce matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: de fantaisie Wolf River, \$2.25; McIntosh \$3 à \$3.75; Russet \$4.50 à \$5; Cortland \$2.25 à \$2.50; défilieuses \$4.50 la boîte à verger, McIntosh, AC \$3.75 la boîte.

Betteraves: en sac de 50 livres \$1.25 à \$1.50, petites \$1.75.

Carottes: \$1.25 les 50 livres, \$2.25 à \$2.50 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

Choux: verts gros, moyens, Savoie, \$1.75 à \$2 le cagot de 50 livres.

Navets, \$1.75 à \$2 le sac de 50 livres, \$2.25 le boisseau.

Poireaux: \$1.25 à \$1.50 la douzaine.

Oignons: jaunes, racs de 50 livres, \$3.25; type espagnol, \$4.24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, \$4.25.

Panais: \$2.25 la douzaine de cellos de 24 onces.

Pommes de terre: .90 les 50 livres.

Sirop d'érable: \$6 à \$6.50 le gallon.

Cours de l'or

PARIS — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 48.40 sur le marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce d'or américaine de \$20, valait 135.00.

LONDRES — Prix de l'once d'or fin en devises américaines sur le marché européen de l'or: \$35.16 1/2 à l'achat et \$35.18 1/2 à la vente.

Prix de l'once troy d'or à la Bourse londonienne des lingots: \$33.15 13-20 soit 231 shillings et 3 3/4 pence.

Denrées alimentaires

MONTRÉAL — Cours des denrées transmises à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Beurre: arrivages courants 92.58, 93.59. Prix de vente du Bureau de la stabilisation agricole: 61.

Fromage: livré à Montréal, cire, arrivages courants, québécois blanc en gros 42 1/2, couleur 42 3/4.

Pommes de terre: prix de gros, Québec 90 les 50 livres; N.B. 88 à 92 les 50 livres; 24 à 26 les 100 livres; 1-P-E \$1.90 à \$2 les 75 livres; \$1.35 à \$1.40 les 50 livres; 33 à 35 les 100 livres, Californie \$7.25 à \$7.50 les 100 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation n° 1 en sacs: 19 1/2 à 21 1/2; procédé par rouleur, n° 1 en sacs: 18 1/2 à 19 1/2; autre: catégorie pour nourrissons 16 1/2 à 17.

Oufs: prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra gros \$4.4, A-gros \$2.4, A-moyen 47.6, A-petits 38.2.

Marché des bestiaux

Les prix des bestiaux étaient de fermes à légèrement plus élevés, tandis que les prix des veaux avaient baissé de \$1 et ceux des porcs de 50c. sur les marchés aux bestiaux de Montréal, cette semaine. La demande était bonne et les ventes nombreuses.

962 têtes de bétail, 2,509 veaux, 351 porcs et 72 agneaux et moutons.

Les bouvillons de choix se vendaient de \$27.75 à 28.50, les bons de \$26.50 à \$27.60, les moyens de \$24.25 à \$26.25, les communs de \$21 à \$24.75.

Les bonnes vaches valaient de \$23 à \$24.50, les moyennes de \$21 à \$22.75, les communes de \$18.75 à \$20.50.

Les bonnes vaches se vendaient de \$20 à \$22.50, les moyennes de \$18.50 à \$20.75, les communes de \$17 à \$19, celles destinées à la charcuterie et à la mise en conserve de \$12 à \$17.75.

Les bons taureaux ont rapporté de \$22 à \$25, les moyens et les communs de \$16.50 à \$22.50.

Les bons veaux valaient de \$37.50 à \$39, les moyens de \$25 à \$33.50, les communs de \$15 à \$27.50.

Les pores de catégorie A se sont vendus de \$29 à \$30, les truis de \$20 à \$21.

Les bons agneaux valaient de \$23.50 à \$26, les communs \$20, les bons moutons de \$10 à \$12.

DIVIDENDES

Dale Ross Holdings, 25 cts l'action ordinaire, 15 cts la série "A" à p.c., le 15 mars, inscription le 23 février.

Imperial Oil Ltd., 50 cts l'action, 22 mars, inscription le 1er mars.

Mattagami Lake Mines Ltd., 25 cts l'action, 22 mars, inscription le 1er mars.

Ronalds-Federated Ltd., 12 cts et 1/2, 10 mars, inscription le 1er mars.

Corporate Investors Limited, 4 1/2 cts, 30 mars, inscription le 15 mars.

Dome Mines Ltd., 20 cts l'action ordinaire, 15 mai, inscription 30 mars.

Magnum Fund, 35 cts l'action ordinaire, 14 avril, inscription 31 mars.



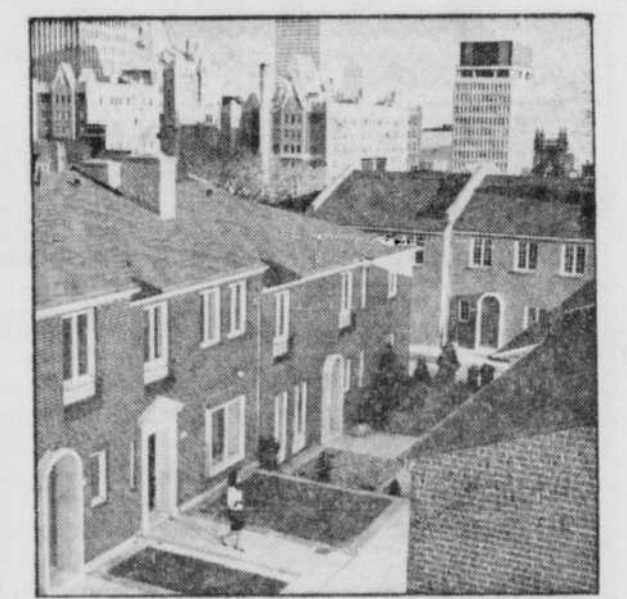
8h.45: Le bureau n'est qu'à 10 minutes. Pourquoi partir plus tôt?



17h.15: Déjà à la maison. Les heures de loisir s'allongent incroyablement quand les longs parcours sont éliminés.

Quelle que soit l'heure, vous ne pourrez que vous féliciter d'avoir choisi la Place McGregor pour installer votre foyer.

Pour tout renseignement sur l'achat ou la



14h.00: Brissou & Brissou n'est qu'à 4 minutes. Ogilvy est à 6 minutes. Le Ritz est juste à côté.



20h.30: La ville reprend vie... et vous êtes en plein cœur.

location d'une de ces maisons qui sont les plus enviées à Montréal: appelez le représentant du Montreal Trust à 843-5415.

Place McGregor

TOUS
pour un
UN
pour
TOUS

Vous
trouverez
votre

AMBASSADOR

REBEL

OU
AMERICAN

Chez le
conces-
sionnaire

No 1

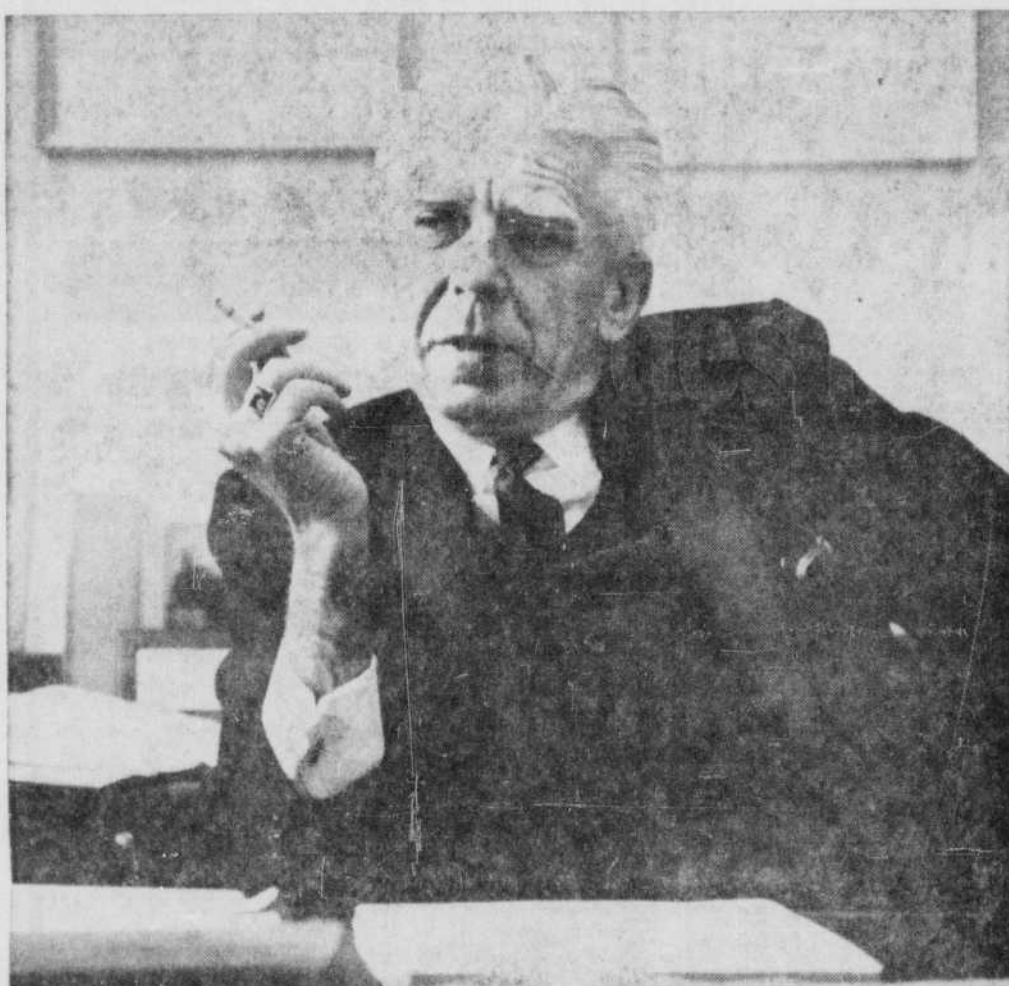
MODEL
AUTO
SALES
INC.

6995

BOUL. ST-LAURENT

TEL.: 272-5761

"Si le marché des limousines était assez important, nous construirions des limousines."



Il y a deux groupes d'acheteurs d'automobiles aujourd'hui. Le premier considère l'automobile comme un simple moyen de transport. Le second y voit plutôt un mode de divertissement.

Seule la compagnie American Motors peut satisfaire les deux groupes en même temps.

À ceux qui désirent un simple moyen de transport, American Motors offre la Rambler American, la première compacte, maintenant au bas prix de \$2272, (modèle 220 sedan, 2 portes, livré à Brampton en Ontario). À ce prix, la Rambler American comble le fossé qui s'était creusé entre les voitures importées trop petites et les compactes trop coûteuses. Cette nouvelle liste de prix de la Rambler American permet à chacune des 100,000 familles canadiennes qui se trouvent devant le dilemme prix/dimension



Rambler American 220, sedan, 2 portes

d'obtenir le genre de voiture qu'elle désire au prix qu'elle veut payer. La solution: une voiture compacte canadienne à un prix qui supporte la concurrence des voitures importées.

Comment pouvons-nous baisser nos prix alors que tout est plus cher? Nous avons repensé la question depuis le début. Et nous avons décidé d'éliminer le changement annuel de modèle. En épargnant sur le coût de ces modifications annuelles, nous pouvions réduire nos prix substantiellement. Nous avons donc obtenu l'appui de nos concessionnaires, qui ont accepté de réduire de \$222 le prix du modèle 220 sedan, 2 portes. Et toutes les autres American ont été réduites en conséquence.

Cela aura-t-il du succès? Vous imaginez bien!

M. Earl Brownridge, président d'American Motors au Canada, parle de l'industrie de l'automobile et de la position qu'occupe sa compagnie.

Cette façon de concevoir la mise en marché est très positive; les économistes et les gouvernants en ont fait l'éloge. Notre réduction est probablement la seule coupure importante qui sera faite cette année. Nous en sommes fiers.

À ceux qui désirent plus qu'un simple moyen de transport, American Motors offre la luxueuse et

seront pas touchées par notre politique d'éliminer les changements de modèles. Ces voitures sont construites pour satisfaire environ 400,000 acheteurs éventuels canadiens, qui insistent pour obtenir meilleure apparence, plus grandes performances, confort et luxe. Nous continuerons donc à donner à ces acheteurs exactement ce qu'ils désirent, un nouveau modèle tout frais, chaque année.



Ambassador DPL — l'un des 9 modèles Ambassador construits avec qualité



Rebel SST — l'un des 9 modèles de grosseur moyenne

grande Ambassador et la fougueuse Rebel, de grosseur moyenne. L'Ambassador et la Rebel ne

nous sommes dans l'industrie de l'automobile pour satisfaire les clients et réaliser des profits. Nous n'avons pas l'intention d'abandonner ces deux objectifs. Nous construisons des sedans, hardtops et décapotables à la centaine; si le marché des limousines était assez important, nous construirions des limousines également.

Notre compagnie est solide et elle est en pleine expansion. Ce n'est qu'un début car nous venons à peine d'entrer dans une nouvelle période de notre histoire pleine de promesses. En 1965, les ventes de la grande Ambassador ont triplé. En 1966, nos ventes ont continué de monter. Cette année, nous savons déjà qu'elles monteront encore. Et de plus, grâce à notre nouvelle ligne de conduite et à notre réduction de prix, nous savons que les ventes de la compacte Rambler American vont certainement doubler. N'est-ce pas que nous avons une famille de voitures en pleine croissance!

Quels sont les projets d'American Motors? Les révéler serait trahir des secrets importants pour l'industrie. Mais je peux vous dire ceci: des voitures idéales, comme l'AMX, deviendront



AMX, plus qu'une voiture idéale

bientôt réalité. Nous avons déjà commencé à travailler sur les voitures de 1970, qui représentent les conceptions les plus nouvelles et les plus progressistes de l'industrie de l'automobile. Cette nouvelle ligne de conduite que nous appliquons à la compacte Ambassador, n'est qu'un des développements surprenants qui vont toucher le monde de l'automobile. Il ne s'agit pas de rumeurs ou de spéculations. C'est la vérité.

AMERICAN MOTORS 1967

UNE DIFFERENCE RÉELLE, UNE VOITURE SUPÉRIEURE.

CONCESSIONNAIRES AUTORISÉS AMERICAN MOTORS DANS LE GRAND MONTRÉAL

MODEL AUTO SALES INC.
6995 Boul. St-Laurent, 272-5761

MONTRÉAL WEST AUTOMOBILE LTD
11 Avenue Westminster sud, 489-5291

ARBOR AUTOMOBILES LTEE
10300 Boulevard Pie IX, 323-8339

CHALET MOTORS LTD
2110 Boul. Décarie
(en bas de Sherbrooke) 481-0161

MASSE AUTOMOBILE ENR.
2393 De LaSalle, 234-4024

MOUSSETTE AUTOMOBILE LTEE
4743 est rue Jean-Talon
St-Léonard-de-Port-Maurice, 729-5287

MAURICE HEROUX AUTOMOBILE LTEE
3995 Avenue Bannantyne,
Verdon, 766-4122

VIAU RAMBLER LTD
1012 Boul. des Laurentides,
Pointe-Viau, 387-3314 & 663-2691

ANDRÉ LAPIERRE AUTOMOBILE LTEE
835 rue Notre-Dame, R.R. No 2
Repentigny,
581-9780, 581-9781, 581-9788

A MA BAIE AUTOMOBILE INC.
8100 Boul. Lalande
Pierrefonds, 684-4400

LEROUX AUTOMOBILE INC.
16 Rabastière,
St-Basile, 653-2500, 683-2444

LAKESHORE MOTORS LTD
860 chemin Lakeshore,
Dorval, 631-9891

LAVAL AUTO INC.
4650 Boul. Dagenais
Ville de Laval, 627-2748 et 627-2933

ST. LAMBERT AUTOMOBILE LTD
860 Boul. Taschereau
(suivant Towers)
Greenfield Park, 676-7991

Québec: bientôt, un nouveau règlement sur les "instituts"

- des cours 12 mois par année;
- étude obligatoire de la philo

de notre envoyé spécial

QUÉBEC. — Le ministre de l'éducation promulguera d'ici quelques semaines un nouveau règlement qui définira les structures générales des cours dans les futurs instituts pré-universitaires et professionnels.

Ce règlement, qui portera le numéro 5, complètera le règlement no 3, adopté en mars 1966, qui a défini le niveau d'études pré-universitaires et professionnelles, et le bill 21, qui vise à créer les établissements qui offriront ce niveau d'études de 12e à 14e année.

Le règlement no 5 ne rescindera en aucune manière le règlement précédent, sinon pour rebaptiser les études pré-universitaires et professionnelles du nom de "généralistes et professionnelles". Il s'appliquera essentiellement à tracer les grandes lignes de l'organisation des études, fixant ainsi un cadre dans lequel les programmes de cours actuels viendront s'insérer.

Les principales caractéristiques de ce règlement sont devenues des secrets de polichinelle, depuis que le ministre a entrepris de les soumettre au jeu de la consultation. Ainsi il est déjà possible d'entrevoir que l'année scolaire dans les instituts sera divisée en trois "sessions" de 15 semaines chacune, séparées par une période d'examen et une semaine de congé.

Cette formule a été retenue de préférence au traditionnel système des deux semestres inégaux, l'un courant de septembre à décembre et l'autre de janvier à juin. Il présente en effet une souplesse plus grande et n'allonge pas nécessairement, comme on pourrait le croire, l'année scolaire des étudiants.

En effet, pour pouvoir être admis à l'université, l'étudiant qui fréquentera l'institut devra compléter un total de quatre "sessions" d'études pré-universitaires. L'étudiant qui choisira d'entreprendre ces quatre sessions l'une après l'autre, sans prendre de longues vacan-

ces d'été, terminera ses études pré-universitaires en un an et demi; par contre, la majorité des étudiants, escomptant, répartiront plutôt leurs études sur deux ans, à raison de deux sessions par année, et en honorant la tradition des vacances d'été.

La troisième session serait ainsi un élément de souplesse, permettant à un étudiant pressé de compléter plus vite le nombre de cours requis pour entrer à l'université ou, parallèlement, pour accéder au marché du travail avec la formation professionnelle exigée.

En outre, cette troisième session "en réserve" pourra être utilisée comme session de reprise de cours en cas d'échec. Cette disposition éviterait aux étudiants connaissant un insuccès académique d'avoir à reprendre une année entière de scolarité. C'est, en somme, un pneu de rechange.

Il est possible que cette troisième session, à l'encontre des deux premières, ne s'étende pas sur 15 semaines: elle pourrait être plus courte au besoin.

Une autre caractéristique de la structure générale des cours paraît acquise: c'est que chaque session de 15 semaines comportera à son programme 6 cours différents, dont 2 seront communs et obligatoires pour tous les étudiants et 4 seront choisis par l'étudiant en fonction de son orientation, à même une gamme étendue de cours "optionnels".

Les deux cours obligatoires, pour les étudiants de langue française, seront les suivants: langue et littérature françaises, d'une part, et philosophie d'autre part. Les étudiants de langue anglaise suivront de leur côté un cours obligatoire en langue et littérature anglaises et un autre en philosophie ou dans des disciplines jugées équivalentes en termes de culture générale.

Quant aux 4 cours optionnels, ils se partageraient ainsi:

A) 3 cours choisis dans des matières connexes et constituant un "champ de concen-

tration" préparant de façon appropriée soit à l'admission dans une faculté ou école universitaire, soit à l'exercice d'une occupation professionnelle;

B) Un autre cours, dit complémentaire, choisi autant que possible dans une discipline autre que celles qui composent le champ de concentration.

Chaque cours, s'étendant sur 15 semaines, comportera 45 leçons d'enseignement ("périodes") à raison de 3 leçons par semaine. L'étudiant devant s'inscrire à 6 cours, il suivra donc 18 leçons par semaine, ce à quoi il faut ajouter les périodes d'études et de travaux personnels, le travail de laboratoire, etc.

Le cours comportant 45 leçons par session, l'étudiant

(Suite à la page 7)

Les universités coordonnent leurs conditions d'admission

La mise au point des programmes d'études des futurs "instituts" progresse, mais...

Tandis que le bill 21, qui permettra la formation des instituts polyvalents au Québec, continue d'être discuté vivement par les corps intermédiaires devant le comité parlementaire de l'éducation, la mise au point des programmes d'études qui seront dispensés dans les futurs établissements progresse à grands pas.

Il semble toutefois que les progrès soient plus rapides en ce qui concerne la préparation d'études pré-universitaires qu'en ce qui regarde la préparation des programmes de cours professionnels.

Les instituts — ou les "collèges d'enseignement général et professionnel" — prépareront une partie des étudiants à l'admission aux études universitaires, et une autre partie à des occupations professionnelles exigeant une formation de niveau technique.

Les étudiants fréquentant les instituts, qu'ils se destinent à l'université ou au marché du travail, suivront un certain nombre de cours en commun. Le programme de ces cours obligatoires pour tous sont pratiquement arrêtés.

Mais, suivant leur destination, les étudiants suivront en outre certains cours optionnels, ou bien pré-universitaires ou bien professionnels; or, tandis que la mise au point des options pré-universitaires va bon train, il apparaît, avons-nous appris, que le ministère de l'éducation tire de l'arrière quant à la préparation des cours proprement professionnels.

Il s'agit de mettre au point des cours professionnels qui prépareront à une grande variété d'occupations, dont le seul trait commun est qu'elles exigent une formation "de niveau technique".

En plus des spécialités courantes déjà enseignées dans les instituts de technologie (électricité, réfrigération, chauffage, mécanique, etc.), il faut concevoir quantité de programmes nouveaux préparant les étudiants à des fonctions spéciali-

sées dans les services (dit secteur tertiaire): affaires, administration, secteur para-médical, etc.

En bonne partie, le ministère doit "inventer" ces programmes d'études, ce qui est plus difficile — et plus long — que d'adapter des programmes existants. La mise au point des programmes d'études pré-universitaires, par exemple, s'est faite à partir des programmes établis dans les collèges classiques par les facultés des arts, et à partir des programmes en vigueur dans les écoles normales.

La mise au point des cours communs à tous les étudiants s'est inspirée également des programmes des collèges classiques et des écoles normales, mais aussi des programmes des cours dits "théoriques" (physique, chimie, etc.) en vigueur dans les instituts de technologie.

Une première session de travail a réuni à cette fin, les 10, 11 et 12 janvier dernier, quelque 80 professeurs de collèges classiques, des écoles normales et instituts de technologie.

Une deuxième session, tenue à Saint-Hyacinthe les 20 et 21 février, a permis à quelque 200 professeurs des 6 universités du Québec d'analyser les programmes communs et pré-universitaires et de les adapter.

Cette rencontre a mené à la préparation d'un cahier de 280 pages, définissant les programmes d'études à l'institut dans 22 disciplines.

Programmes d'études communes et programmes proprement pré-universitaires sont donc assez avancés. Du côté des cours professionnels, il n'y aura pas tellement de difficultés à faire entrer à l'intérieur des nouvelles structures polyvalentes les programmes professionnels existants dans les instituts de technologie; encore faut-il que ce soit fait, et ce travail n'est pas très avancé. A plus forte raison, le ministère n'est guère en avance

sur son horaire dans la mise au point de cours nouveaux.

Par contre, du côté pré-universitaire, une autre étape importante vient d'être franchie la semaine dernière.

A partir des programmes établis au cours des sessions précédentes, une réunion a permis aux six universités, de concert avec les spécialistes du ministère et des institutions pré-universitaires actuelles, d'arrêter pour chaque faculté, école et département, le choix des cours qui seront nécessaires à l'étudiant pour entreprendre des études universitaires à la sortie de l'institut.

Ceci devrait s'appeler "définition des cours pré-requis"; les jargonnaires du ministère ont toutefois baptisé l'opération "adoption des profils d'admission aux universités".

En clair, cela veut dire: l'étudiant désirant entrer dans une faculté scientifique devra choisir à l'institut, en plus des cours communs obligatoires, le "bloc d'options" (champ de concentration) approprié à cette faculté, comme par exemple des cours de mathématiques et de physique. Pour entrer en lettres, l'étudiant devra avoir suivi un "profil" où les cours optionnels de lettres et de langues auront la place de choix; et ainsi de suite.

Il existe dans les six universités une cinquantaine de structures d'accueil, c'est-à-dire de facultés, écoles et départements pouvant avoir des exigences d'admission différentes. Les universités ont ramené à 15 le nombre des "profils" d'admission distincts et ont fait un premier pas (c'est un événement historique) dans la coordination de leurs exigences d'admission.

Le comité mixte universités-ministère étudiera bientôt les fruits de ce travail et le ministre sera appelé à prendre une décision finale au cours des prochaines semaines.

TROIS GROUPES PROVINCIAUX DE PARENTS RÉCLAMENT DES COLLÈGES PRIVÉS, CONFESIONNELS ET NON POLYVALENTS

QUÉBEC (De notre envoyé spécial) — Trois associations provinciales et une association régionale représentant des groupes de parents ont plaidé à l'unisson hier, devant le comité parlementaire de l'éducation, en faveur du maintien des institutions indépendantes (collèges classiques), dans le contexte du regroupement imminent de plusieurs collèges en corporations publiques.

Invités à commenter le bill 21 créant les "collèges d'enseignement général et professionnel" à caractère public, les associations de parents ont formulé plusieurs réserves sur ce projet de loi qui garantirait mal selon elles la confessionnalité et l'autonomie de ces établissements et d'autre part réitérerait avec force leurs vœux quant au maintien d'un secteur privé à ce niveau d'é-

tudes.

La Fédération des associations de parents d'éèves de collèges classiques (FAPE CCQ), l'Association des parents catholiques du Québec (A.P.C.Q.), l'Association des parents pour le maintien des institutions privées d'enseignement (APMIEP) et l'Association des parents de Rivière-du-Loup ont soutenu successivement et avec une belle unanimité devant les députés cinq idées principales:

- La nécessité de maintenir un réseau d'institutions privées au niveau collégial, de manière à ce que les parents puissent librement choisir le type d'éducation qui convient à leurs enfants;
- La nécessité pour l'Etat de soutenir financièrement ces institutions privées sur un pied d'égalité avec les institutions publiques, en adoptant la formule de la subvention rattachée à l'étudiant;
- La nécessité de permettre aux institutions privées de conserver dans le système scolaire une "vocation pédagogique" particulière, c'est-à-dire d'offrir un enseignement qui tout en répondant aux besoins de la coordination ne serait pas nécessairement calqué sur les études polyvalentes en vigueur dans les instituts publics;
- La nécessité d'augmenter dans le bill 21 les garanties qui permettraient aux corporations publiques d'instituts d'être officiellement confessionnelles, catholiques ou protestantes;
- L'opportunité de modifier dans le bill 21 les articles touchant la représentation des parents et des étudiants au conseil d'administration, des futures instituts, de manière à accroître celle des parents et à réduire ou supprimer celle des étudiants.

Au premier chef, les associations ont invoqué, pour réclamer le maintien d'institutions indépendantes, qu'il ne conviendrait pas de répéter au Québec l'erreur des pays qui ont fait de l'éducation un monopole d'Etat.

Elles ont cité des déclarations du concile, la charte des droits de l'homme de l'ONU, le préambule du bill 60 pour rappeler le droit des parents à pouvoir choisir librement le genre d'éducation à donner à leurs enfants. En outre, elles ont plaidé que les parents du Québec, dans leur immense majorité, désirent le maintien des institutions privées.

Mais pour que ce principe ne soit pas vain, ont souligné chacune à sa manière les associations, il faut que la gratuité scolaire existe tout aussi bien à l'institution indépendante qu'à l'institution publique: autrement seuls les parents fortunés auraient la liberté de choisir effectivement entre le secteur public et le secteur privé.

Invoquant en outre le fait que les institutions privées rendent service à la population, les associations ont avancé l'équation "à service égal, subventions égales" et ont réitéré leur désir que le gouvernement instaure un système de subventions dites rattachées à l'enfant, comme l'a promis l'Union nationale dans son programme électoral.

En vertu d'un tel système, les parents choisissant de ne pas envoyer leurs enfants à l'école publique recevraient de l'Etat une compensation financière équivalente au coût moyen de l'enseignement par élève dans l'institution publique, et pourraient ainsi payer les frais de scolarité d'une institution indépendante.

Quant à la volonté des associations de permettre aux collèges privés d'avoir une "vocation pédagogique particulière", elle s'inspire surtout, si on se fie là-dessus aux représentations des "parents catholiques", du désir de voir subsister des collèges distincts, non polyvalents, se

spécialisant dans les études dites "humanités". Le président de l'APCQ, M. Louis Bouchard, a exprimé sa crainte que la polyvalence érigée en absolu nuise à la qualité de l'éducation dont chaque enfant a besoin suivant ses aptitudes.

Tout en réclamant le maintien de maisons indépendantes au niveau collégial, les associations ont néanmoins accepté (plus ou moins de gaieté de cœur) la perspective de la création, par le regroupement de collèges existants, de corporations publiques d'instituts. Les porte-parole des groupes de parents ont toutefois souligné qu'il aurait été préférable de bâtir un réseau public neuf sans mettre à contribution les collèges privés qui disparaissent ainsi en tant que tels.

Les corporations d'instituts, telles que le bill 21 les constituerait, inquiètent cependant les parents à quelques points de vue. En particulier, les associations estiment que le projet de loi ne garantit pas assez explicitement que les futurs instituts seront confessionnels.

L'Association des parents catholiques estime même que les futurs "CEGEPS" (collèges d'enseignement général et professionnel), pour être en accord avec le droit naturel d'une population "qui n'est pas neutre à l'égard des valeurs religieuses", doivent être au départ, non pas neutres, mais bien catholiques ou protestants. La loi devrait prévoir que si un secteur de la population tient à organiser à ce niveau un établissement

(Suite à la page 7)

Liqueurs & Gin

Faits d'ingrédients naturels importés et selon les recettes originales de Wynand Fockink, Hollandais. Crème de Menthe, Triple Sec et Gin de Genièvre.

à des prix modérés

WF

Distillés et embouteillés au Canada par M. Conley Distillery Limited, Montréal



Le rapport d'impôt a tout de même ça de bon: chaque année, il annonce

le PRINTEMPS...

Prenons donc les choses du bon côté, et hâtons-nous de soumettre notre rapport d'impôt. C'est une façon comme une autre de nous rappeler, en plein hiver, que la belle saison sera là bientôt.

Cette année, en plus du service régulier, le Ministère du Revenu du Québec met à la disposition des contribuables un service spécial d'information et de consultation concernant l'impôt sur le revenu.

Ce service spécial vous est offert sur place dans divers bureaux du ministère, et aussi par téléphone; ceci, pendant des jours et des heures supplémentaires au cours de mars et d'avril 1967.

Consultez la liste ci-dessous afin de savoir où et quand vous pourrez profiter de ce nouveau service de consultation.

QUÉBEC:

adresse: 230, rue Dorchester, et aussi Place Laurier
dates: du 6 mars au 29 avril 1967, sauf les jours saints
jours et heures: du lundi au vendredi, de 6h30 p.m. à 9h30 p.m.
samedi: de 9h00 a.m. à midi
par téléphone: 693-6150 et 693-6447

MONTRÉAL:

adresse: 107 ouest, rue Craig
dates: du 6 mars au 29 avril 1967, sauf les jours saints
jours et heures: du lundi au vendredi jusqu'à 7h30 p.m.
samedi: de 9h00 a.m. à midi
par téléphone: 866-6249, 866-8158, 866-5943 et 866-9087
du lundi au vendredi jusqu'à 8h30 p.m.
samedi: de 9h00 a.m. à midi

BUREAUX SPÉCIAUX POUR LES AUTRES RÉGIONS:

dates: du 9 mars au 29 avril, sauf les jours saints
jours et heures: jeudi et vendredi, de 1h00 p.m. à 5h00 p.m.
et de 6h30 p.m. à 9h00 p.m.
samedi: de 9h00 a.m. à midi.

ADRESSES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE.

CHICOUTIMI: Bureau régional de la Régie des rentes
200 est, rue Racine. Tél.: 549-7222

HULL: Bureau régional de la Régie des rentes
191, rue Principale. Tél.: 771-3761

TROIS-RIVIÈRES: Bureau régional de la Régie des rentes
1266, rue Notre-Dame. Tél.: 375-7044

SHERBROOKE: Bureau régional de la Régie des rentes
230 ouest, rue King. Tél.: 569-4551

RIMOUSKI: Bureau régional de la Régie des rentes
176, rue de l'Évêché. Tél.: 724-4805

MINISTÈRE DU REVENU DU QUÉBEC

Qu'y a-t-il au menu du Carignan? Pour commencer, la joie de vivre, une carte des vins extraordinaire et une leçon d'histoire.

Tout d'abord une note historique. Le Carignan tient son nom du régiment de Carignan-Salières envoyé en 1665 pour protéger les premiers colons de Ville-Marie contre les Iroquois.

Les hommes de Carignan implantèrent en Nouvelle-France la tradition de bonne chère et de bons vins des vieux pays que nous respectons encore de nos jours.

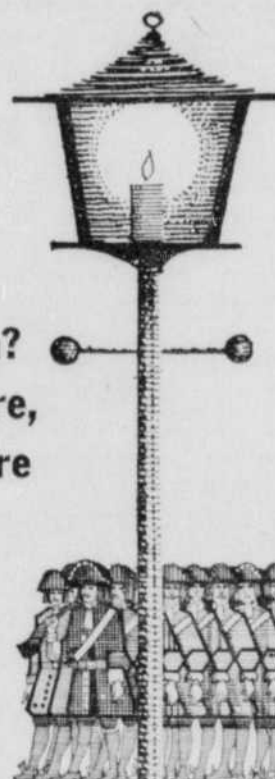
La joie de vivre. Une ambiance toute particulière qui règne tous les jours au Carignan de midi à 3 heures et de 6 heures à minuit. Tous les jours, sauf le dimanche, vous pourrez danser aux rythmes d'une musique choisie.



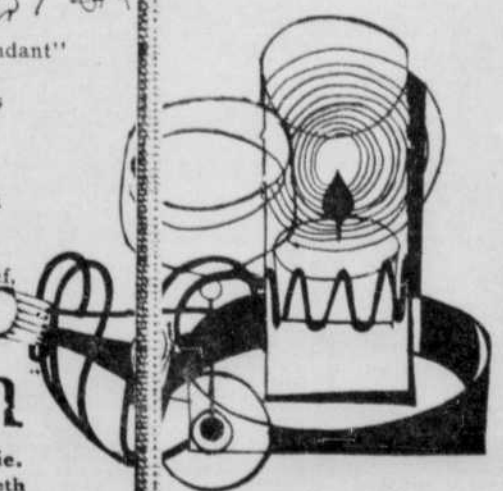
Les gourmets se doivent de déguster "La Ristourne de l'Intendant" — un filet mignon sauté au beurre avec porto, truffes hachées menu et accompagnées de coeurs d'artichauts garnis de moelle de bœuf et de pommes de terre parisiennes... ou le foie de veau "Ville-Marie" flambé devant vous... ou le caneton du lac Brome rôti à la broche. Ou... Bref, est-il nécessaire de continuer?

Le Carignan

ouvre sur Le Carrefour, Place Ville-Marie.
Administré par Le Reine Elizabeth



Notre carte des vins est des plus audacieuses tant par son aspect (un véritable volume) d'une épaisseur de 3 pouces) que par son contenu. C'est une exceptionnelle collection des plus grandes étiquettes dont la plupart sont spécialement importées pour le Carignan.



théâtre • musique • cinéma • variétés

"Hurry sundown" de Preminger

par Jacques THÉRIAULT

Le dernier film d'Otto Preminger, "Hurry sundown" est d'une habileté technique incontestable: recherche minutieuse du détail dans les plans cinématographiques, reconstitution de l'époque à partir d'un matériel approprié, sans oublier la qualité d'un montage qui ne donne prise à aucune longueur.

Preminger traite du racisme avec une indifférence étonnante, et la question se pose, à savoir s'il n'a pas esquissé une bonne part du problème au profit de situations conjugales exagérées. Et qu'on se rapporte aux comportements insolites

de Jane Fonda et Michael Caine, du juge Porcell et de son épouse... Comme dans la majorité des productions américaines, le thème est abordé avec une prudence facilitée; rien de choquant, tout pour plaire. Pourtant, même si le racisme a été remis en question plus d'une fois, Preminger aurait pu s'empêcher de le présenter avec autant de complaisance; car, le film termine en l'impression que l'affrontement racial est normal, accepté par les Blancs et qu'il doit suivre son cours.

Et combien de scènes pathétiques, qui auraient pu être

utilisées avec efficacité! Mais non. Nous en sommes encore à l'éternel conflit du Noir défavorisé, pauvre, sans connaissances législatives et qui reçoit l'appui d'un voisin au grand cœur.

Toutefois, comme dans tout ce que Preminger a tourné, nous retrouvons une force de caractère, un sens de l'action virulente; les personnages, même s'ils ne sont pas tous attachants, vont jusqu'au bout de leurs décisions. En fait, la valeur du film réside dans cette perspicacité psychologique, et cette profonde connaissance des modes de vie du peuple noir; les plus belles scènes sont celles où nous les retrouvons réunis ensemble dans une intimité chaleureuse, qui rejoint les moments de grandeur de "Porgy and Bess", également tourné par ce producteur.

Le film est actuellement à l'affiche du cinéma Capitol.

La Société des auteurs et compositeurs se donne un nouveau conseil

C'est un conseil entièrement nouveau que la société des auteurs compositeurs s'est donné à l'issue de son assemblée générale annuelle qui s'est tenue mardi à Montréal.

A la présidence, Richard Péro succède à Marcel Dubé. Marcel Dubé quitte le conseil d'administration de la SAC après y avoir siégé pendant de nombreuses années, à titre de directeur, de vice-président, et, au cours des trois dernières années, de président. Quant à Richard Péro, ce n'est pas un nouveau venu dans le syndicalisme. Il est membre de la SAC depuis plus de 10 ans. Il a siégé au conseil d'administration de l'Union des artistes de Montréal pendant trois ans. Il en a été le

secrétaire. Il a été secrétaire-trésorier de la fédération des auteurs et des artistes du Canada.

A la suite de la réunion du conseil qui a immédiatement suivi l'assemblée générale, le nouveau président a déclaré que la première tâche du conseil serait de mener à terme, le plus rapidement possible, la négociation de la nouvelle convention collective de radio et de télévision que la SAC et la société Radio-Canada ont entreprise il y a plus de deux ans.

Au cours de cette réunion le nouveau conseil a élu Louis Morisset, Marcelle Racine et Guy Fournier aux postes de vice-président, de secrétaire et de trésorier. Les cinq directeurs sont Mme Alec Pelletier, Olivier Gouin, Jacques Létourneau, Jean Rafa et Réginald Boisvert.

AUX BEAUX-ARTS

Rétrospective des salons du printemps

De nombreuses recherches au Canada et aux États-Unis ont permis au Musée des Beaux-Arts de Montréal de réunir des œuvres d'artistes qui ont remporté des prix depuis 1908 aux salons de printemps.

Ce travail de limer a été entrepris par Mlle Katharine Kennedy, responsable de l'organisation du Salon de Printemps depuis 15 ans.

Mlle Kennedy, qui est assistante administrative du directeur du musée, M. David Carter, a réussi à retracer la plupart des anciens lauréats ainsi que les œuvres primées. Plusieurs de ces œuvres appartiennent maintenant à des collections particulières ou publiques.

Le vernissage aura lieu le 30 mars à 9 heures du soir. L'œuvre de réunir seulement les gagnants du Salon est un projet conçu à l'occasion du centenaire de la Confédération. En temps ordinaire, tout artiste canadien vivant peut soumettre ses œuvres au Salon et un jury est appelé à faire le choix final.

William Brymmer, J.W. Morrice, Maurice Cullen, Marc-Aurèle Suzor-Côté, Albert Robinson, Clarence Gagnon et Paul-Emile Borduas figurent au catalogue. L'exposition se poursuivra jusqu'au 30 avril.

L'exposition remonte à 1908

premier que l'attribution des prix Jessie Dow, institués en vue de rehausser le Salon, date de cette année-là. Vingt-sept gagnants sont décernés. Environ 75 autres lauréats seront représentés. Ils habitent en divers endroits du globe: Montréal, Toronto, Fredericton, Redwood City (Californie), Ottawa, Orono (Ontario), Londres (Angleterre), Ticino (Suisse), Sainte-Rose, Devon (Angleterre), Brooklyn (N.Y.), Morin Heights, St-Thomas (Ontario), Armdale (Nouvelle-Ecosse), Winnipeg, Vancouver, Westport, (Conn.), Val David, Victoria, Calgary, Amcaster (Ontario), Québec, Florence (Italie), et Hamilton (Ontario).

L'exposition comprend des sculptures, des aquarelles et des gravures aussi bien que des peintures à l'huile.

OPERA DE BOSTON

"Mod" et Stravinsky

BOSTON. — La Compagnie d'opéra de Boston est devenue "mod", mercredi soir, en présentant l'unique opéra complet de Igor Stravinsky, "The Rake's Progress", dans un style tout à fait 1967.

Les costumes étaient "mod", mini-jupes et vinyls; le clairage saccadé et hallucinant; la chorégraphie était sous la direction du "chouchou" des discothèques, Killer Joe Piro; et le deuxième acte devenait une véritable parodie.

Ironiquement, l'opéra que Stravinsky avait placé dans un cadre du XVIIIe siècle et d'une interprétation très personnelle d'un style néo-mozartien s'est révélé très adaptable à l'arrangement qu'il a subi au théâtre Back Bay.

Quand Tom Rakewell est attiré à la ville par Nick Shadow, il se retrouve dans un monde où il ne connaît rien. Il découvre un monde où il ne connaît rien. Il découvre un monde où il ne connaît rien.

Son épouse, une femme à barbe selon Stravinsky et les librettistes W.H. Auden, et Chester Kallman, devient, dans cette interprétation, barbe d'un côté du visage seulement. La moitié du personnage le côté barbu, porte des vêtements masculins. L'autre moitié porte une boucle d'oreille et une robe. Le chan-

Un prix littéraire à Catherine Paysan

Le prix littéraire des libraires de France vient d'être décerné à Catherine Paysan pour son roman "Les feux de la Chaudière". Elle avait déjà reçu, quelques jours auparavant, le prix Marceline Desbordes-Valmore pour son recueil de poésies.

La romancière française avait été présentée par Hervé Bazin, de l'Académie Goncourt. Catherine Paysan est née dans la Sarthe, d'une mère institutrice et d'un père gendarme. Licenciée en langue allemande, elle a enseigné d'abord en Allemagne, puis à Paris, depuis vingt ans.

Son premier roman "Nous autres les Sanchez" lui a valu le prix de la Société des Gens de Lettres en 1962. Depuis lors, elle a publié une "Histoire de la Salamandre", des nouvelles, "Les faiseurs de chance" qui ont remporté le grand prix des écrivains de l'ouest en 1964, et un roman, "Je m'appelle Jérôme".

"Les feux de la Chaudière" est le roman d'une femme qui arrive à la cinquantaine et qui, voulant revivre l'amour impossible de sa jeunesse, le fait vivre à sa fille par procuration.

Le prix "Tony"

Une comédie musicale intitulée "Cabaret" et une pièce anglaise "The Homecoming" ont remporté la moitié des 16 "Prix Tony" décernés aux meilleures réalisations théâtrales sous les auspices de la Ligue des Théâtres de New York.

A la remise des prix, à Broadway, "The Homecoming", pièce de Harold Pinter, a été choisie comme la meilleure production qui a valu d'autres prix à Paul Rogers, comme meilleur acteur, Ian Holm, meilleur acteur de soutien, et Peter Hall, le metteur en scène de la pièce.

"Cabaret" gagne huit prix, dont celui de la meilleure production en musique. Robert Preston mérite le "Tony" accordé au meilleur acteur d'une production musicale, pour son interprétation dans "I Do, I Do", et Barbara Harris gagne le prix comme meilleure interprète, dans la comédie musicale "The Apple Tree".

Dans la catégorie des pièces de théâtre, Beryl Reid a été jugée la meilleure comédienne pour son rôle dans "The Killing of Sister George".

SCARLATTI

Une cantate d'Alessandro Scarlatti, "Su le sponde de Tebro", sera présentée à Montréal pour la première fois le dimanche 2 avril, alors que l'Orchestre de chambre McGill donnera un concert gratuit au Musée des Beaux-Arts de Montréal à 20h30.

ETUDIANTS

PREMIERE SAMEDI 1er AVRIL
LA NOUVELLE CIE THEATRALE

présente

LES FEMMES SAVANTES

de Molière

Mise en scène de GEORGES GROULX

Renseignements: 856-5557

LES APPRENTIS - SORCIERS

1297, rue Papineau
Jeu., ven., sam., 8h.30 — Dim., 7h.30 précises

LES PETITS BOURGEOIS

MAXIME GORKI

METRO: STATION PAPINEAU — RESERVATIONS: 523-2434

Nouveau SPECTACLE pour enfants
SAMEDI et DIMANCHE — 2 h. 30

Zum Schnäutzer

L'ALSACE A MONTRÉAL

Le seul restaurant alsacien à Montréal avec toutes les spécialités de cette charmante Province:

QUICHE, CHOUCROUTE et KUGELHOFF

2100, rue de la Montagne Rés.: VI. 2-3481

ARS MUSICALIS

PRÉSENTATION EN RÉCITAL

le soprano-colorature canadien

LOUISE LEBRUN

LUNDI SOIR, 10 AVRIL, 8.30 P.M.

BILLET EN VENTE: 272-4261

Ed. Archambault Inc. Réservations

Galop Musique Inc. Comptes postaux

ADMISSION: \$3.00 — ETUDIANTS: \$1.00

SALLE CLAUDE CHAMPAGNE

220 CH. BELLINGHAM, MTL.

LE MEILLEUR FILM ÉTRANGER GLOBE D'OR-66

UN DES DIX MEILLEURS FILMS DE L'ANNÉE

—Saturday Review—N.Y. Post

PALME D'OR CANNES 66 GRAND PRIX C.I.C.

8e mois

le bestiaire d'amour

LA VIE SEXUELLE DES ANIMAUX

et LA JETÉE de Chris MARKER

SALLE EISENSTEIN

UN FILM DE CLAUDE LÉLOUCH

AVEC ANOUK AIMEE • JEAN-LOUIS TRINTIGNANT • PIERRE BAROUH

DE CLAUDE LÉLOUCH

à Montréal, 187,218 personnes ont vu
à New-York, 363,109 personnes ont vu
à Paris, 782,293 personnes ont vu

un homme
et une femme

Avant Paris, New-York, Londres, etc... vous verrez à

CINÉ-WEEK-END, DES SAMEDI, 8 AVRIL 1967

En grande primeur mondiale

UN AUTRE FILM DE CLAUDE LÉLOUCH

LES GRANDS MOMENTS

EN FRANÇOIS

avec Janine Magnan, Amidou, Pierre Barouh, Jacques Portet et Jean-Pierre Kalfon

VOUS RIREZ EN VOYANT COMMENT LA "PP" FRANÇAISE A OBTENU UN FAMEUX CHAR

INVULNÉRABLE COMME CELUI QUE NOUS N'AVONS JAMAIS PU VOIR AU QUÉBEC

LES SAMEDIS ET LES DIMANCHES EN SOIRÉE SEULEMENT

CINÉ-WEEK-END

VOUS VERREZ DES GADGETS À LA

JAMES BOND ET VOUS VIVREZ

LES GRANDS MOMENTS

RELÂCHE

1er et 2 AVRIL

VENDÔME

PLACE VICTORIA - Tel.: 878-1451
12.45; 2.50; 5.00; 7.15; 9.30

Plus audacieux
et saisissant que
SCARFACE!

ROBERT WEBBER

TECHNIQUE
D'UN MEURTRE

JEANNE VALÉRIE Mise en scène de
MICHEL BARONNET FRANK SHANNON

MAINTENANT OUVERT: ACCÈS INTÉRIEUR À LA STATION VICTORIA

EN EXCLUSIVITÉ

POUR 2 JOURS 1

1 et 2 AVRIL

"PUISSANT!"

The New Yorker

GRAND PRIX FILMFARE

Sous-titres ANGLAIS

DOSTI

SALLE BRÉBEUF

2 SEANCES PAR JOUR: 4-7 P.M.

3161 Maplewood 342-1320

Rés.: 935-5407

ballade pour un

révolutionnaire

de Robert Gauthier

musique de

François Dompierre

avec

Jean Brousseau

Elizabeth Chouvalidzé

Daniel Gadouas

Paul Gauthier

Réjean Lefrançois

Hubert Loiselle

Marthe Mercure

mise en scène:

Richard Martin

décors: Claude Lafortune

du 15 mars au 2 avril / mer.

jeu., ven.: 8 h 30 / sam.

7 h 30 et 10 h / dim.: 7 h 30

l'égrégore

190 est. boul. Dorchester

métro: Champs de Mars

866-9344



Il vous est arrivé un petit être qui a tout chambardé.
Il ne pèse que neuf livres, mais il prend toute la place.
On n'en a que pour lui, il est mignon comme tout d'ailleurs.
Il est exigeant mais vous apporte tellement.
Il est un autre événement que vous attendez depuis longtemps: depuis quand ne vous est-il pas arrivé de sortir aussi tard que vous voulez, de danser et de vous amuser?
Vous devez vous offrir cela, à vous et à elle.
Et bien sûr, vous ne pouvez faire moins que de l'amener à la Salle Bonaventure du Reine Elizabeth.

V.S. et VS.O.P.

COGNAC
COURVOISIER
Le Cognac de Napoléon



L'enfant, richesse convoitée par l'Américain : c'est la seule chose qu'il ne peut acheter

— Reuben HILL, sociologue

(une entrevue de Solange CHALVIN)

D'ici quelques années, les Américains mettront au monde exactement le nombre d'enfants qu'ils désirent, soit selon des statistiques récentes 3,2 enfants. Ce nombre constituera la famille-type moyenne américaine en 72. On croit que la famille se stabilisera autour de ce nombre pour plusieurs années à venir. A l'heure actuelle, la famille américaine moyenne compte 3 enfants; il y a 250 ans, elle en comptait 8 et en 54, elle atteignait sa moyenne la plus basse soit 2,3 enfants par couple. Après avoir été dans le creux de la vague, le taux de la natalité a commencé à grimper doucement mais cette hausse se stabilisera vers 72.

Ces prédictions que nous faisons hier à Ottawa, l'un des sociologues américains les plus connus, le professeur Reuben Hill, directeur du Centre d'études familiales du Minnesota, rassureront ceux qui s'inquiètent de la baisse récente du taux de natalité au Québec. Ce phénomène qui a déjà été vécu par les Américains est normal et s'est produit dans tous les pays industrialisés. Quant à la nouvelle hausse du taux de natalité, à quoi l'attribue le célèbre sociologue?

— Les familles aisées et les familles de milieu universitaire qui servent de modèles à l'ensemble de la population aux États-Unis, ont découvert depuis quelques années l'immense satisfaction pour un homme et une femme d'avoir des enfants. Cela peut paraître paradoxal mais c'est un fait. Les parents américains vivant dans des conditions économiques favorables ont épuisé le stock de satisfactions matérielles, qu'on peut retirer d'un confort acquis à force d'argent. L'enfant est peut-être la seule richesse que l'Américain ne peut pas obtenir avec de l'argent. Cette richesse tant convoitée prend à leurs yeux une valeur inestimable. L'enfant est synonyme de prestige social. Quant aux classes moyennes et défavorisées, elles calquent leurs aspirations sur les classes aisées, cela va de soi. D'autres impératifs comme des conditions de vie misérables sont un indice pour les familles pauvres de diminuer le

nombre de leurs enfants, mais l'image que reflète la famille aisée ou encore la famille qu'on porte à l'écran, qui est la vedette des rêves à grand tirage, est un modèle extrêmement fort pour l'ensemble d'une population. Cette explication m'est personnelle, mais elle est appuyée sur plusieurs études américaines.

Pour le professeur Hill, on revalorise aux États-Unis le sens de la famille mais dans une optique différente de ce qu'en pensait la famille d'il y a cinquante ans.

— Après avoir exploré bien des formes de plaisirs et de satisfactions, le couple américain retrouve avec bonheur son foyer et ce foyer n'existe pas réellement sans la présence d'enfants. Il existe une véritable vie familiale américaine mais elle s'exprime non par des réunions familiales mais par des activités pratiquées en famille, comme les sports, les vacances, les fêtes, la participation aux services communautaires, etc. Autrefois, indi-

cauteur de l'étendue du patrioisme, pour la classe agricole, l'enfant est devenu indicateur de statut social dans le monde industrialisé.

Alors, avons-nous demandé au professeur Hill, si les parents reçoivent tant de satisfaction de leurs enfants, pour quoi n'en ont-ils pas plus?

— Même si l'on n'entend jamais plus de nos jours des parents dire — sauf dans les classes nettement défavorisées — que les enfants sont un fardeau, les couples américains desirant pour leurs enfants les meilleures conditions de vie. On les surprotège, on leur donne tout ce qu'on n'a pas eu et on restreint justement leur nombre afin de les mieux élever.

Cette pensée est tellement ancrée au cœur des couples américains qu'inconsciemment on retarde l'âge du mariage et que la venue du premier enfant se situe beaucoup plus souvent dans la deuxième et même troisième année du mariage que dans la première, afin de l'accueillir dans des conditions économiques plus favorables.

Où en est la planification familiale aux États-Unis?

— Elle traverse un bien mauvais moment. Dans les classes défavorisées, on manque nettement d'information. Les cliniques de planification familiale sont fréquentées par

une classe aisée et moyenne. On n'a pas encore mis au point de mécanismes pour donner l'information à ceux qui ne peuvent pas aller la chercher, et qui pourtant, en ont souvent le plus besoin. Quant aux cliniques, elles sont peu nombreuses. Pour l'ensemble de la population, les femmes se renseignent chez leurs médecins qui leur prescrivent des contraceptifs en leur disant qu'ils régularisent leurs cycles, et les hommes obtiennent en pharmacie les moyens mécaniques. A mon avis, cela est déplorable, et seules de véritables cliniques familiales ou l'on donne non pas seulement l'information sur les méthodes contraceptives, mais où l'on fait un réel inventaire des besoins familiaux et sociaux des couples devraient exister.

Le vœu du sociologue Hill qui était de passage à Ottawa, invite spécial de deux journées d'études de l'Institut Vanier, il le réalise en partie en formant des enseignants dans le domaine de la famille et en effectuant constamment de la recherche à l'unique centre d'études familiales au monde, celui du Minnesota dont il est le directeur-fondateur depuis 1957.

Ce centre attire chaque année plusieurs centaines de chercheurs, sociologues, psychologues, travailleurs sociaux, médecins, démographes, anthropologues qui trouvent sur place une documentation de première main sur l'état de la famille à travers plusieurs pays. On peut y faire de la

recherche ou suivre des cours qui conduisent à un doctorat en psychologie de l'enfance ou encore à un diplôme de conseiller familial ou conjugal. En plus, le centre offre de multiples cours qui peuvent être suivis par des jeunes et des couples mariés qui veulent véritablement se préparer à assumer leur rôle de père ou de mère ou encore de parent.

— La préparation d'un personnel compétent pour enseigner d'une part puis prendre la relève dans les agences sociales, dans les cliniques familiales, dans les agences, est le premier but que je poursuis avec ce centre. On nous demande partout des conseillers matrimoniaux ou conjugaux; les cours civils en ont besoin, les institutions de toutes sortes les recherchent. Il est temps qu'on pense à former ce personnel. A Minneapolis seulement, huit centres de consultation matrimoniale réclament régulièrement du personnel.

Ce que le sociologue ne dit pas mais qui intéressera toutes les personnes soucieuses de mieux connaître la part de la famille dans la société, c'est que le Centre d'études familiales tient à jour un fichier sur l'évolution de la notion de la famille à travers le monde. Cet intérêt nouveau que suscite partout la famille se manifeste par la publication annuelle de plus de 500 études, en une seule année, dont 400 publiées sur le continent américain.

GASTRONOMIE

Dans un décor de vieux manoir, un restaurant de grande classe



J'ai enfin découvert La Saulaie. Tous ces mois perdus! Dommage. Du décor et de la table, je vous parlerai un prochain samedi dans la page du tourisme. Et pourquoi attendre? Disons tout de suite que la cuisine est de grande classe, l'aventure gastronomique digne des plus fins palais. C'est le chef René Dettwiler qui en assume la responsabilité.

Originaire de Troyes, capitale de la province de Champagne, en France, il est fils et petit-fils d'hôtelier.

Au Canada depuis 1955, il fut chef à l'hôtel Berkeley, chef saucier au Windsor, travailla au Reine Elisabeth avec le célèbre chef Fajans. Avant de venir à La Saulaie, René Dettwiler fut chef au Club St-Denis et au Club nautique de Chambly.

Bien qu'il possède tous les secrets de la cuisine traditionnelle française, Dettwiler préfère donner libre cours à son esprit créateur; il est convaincu que le chef peut toujours innover dans les garnitures et les sauces.

Si on lui demande quels sont les plats qu'il aime le mieux préparer, il répond qu'il les aime tous pourvu que le client s'en régale. Et je vous donne ma parole, tout ce que j'ai mangé à La Saulaie est un régal.

Pour un bon dîner à deux, un soir où vous seriez tenté de faire revivre dans votre cuisine les souvenirs d'un plat merveilleusement onctueux mangé à la table de La Saulaie, voici la recette de gratin de scampis maître chef.

LE GRATIN DE SCAMPIS

Faire décongeler et décongeler 16 à 18 beaux scampis. Fondre tout doucement une once de beurre dans un poêlon épais. Y mettre les scampis et les faire suer quelques minutes en les retournant de temps à autre. Flamber avec une once de fine champagne (cognac), ajouter 1 c. à café d'échalottes hachées. Laisser cuire à feu doux quelques minutes sans laisser colorer.

Mouiller d'un petit verre de bordeaux de vin blanc sec et de deux onces de Madère. Laisser réduire de moitié. Ajouter deux tasses de crème épaisse (35 p.e.), amener à ébullition. Sortir les scampis, les déposer dans un plat à gratin. Laisser réduire la crème jusqu'à consistance d'une sauce bien liée. Assaisonner de sel, poivre, un soupçon de cayenne. Napper les scampis de cette sauce. Couvrir de deux onces de fromage râpé (parmesan ou suisse). Déposer quelques petites noix de beurre sur le fromage. Mettre à gratter à four chaud, 400 degrés. Accompagner ce mets délicat d'un excellent vin blanc sec. Les suggestions du chef: Alsace, Chablis ou Graves.

RENEE

Cessez de battre votre femme!...

SAIGON. — Le président du Nord Vietnam a demandé à ses camarades communistes de cesser de battre leurs femmes. "Celui qui frappe son épouse commet un acte barbare, et il entraine la loi", a déclaré Ho Chi Minh, s'adressant aux membres d'une coopérative agricole de la province Ha Tay.

Le discours du président, diffusé par Radio Hanoi, a été capté à Saigon. Le leader, âgé de 76 ans, après avoir traité de plusieurs sujets relatifs à la coopération, a dit en terminant que les hommes ayant dans le passé utilisé la manière brutale, doivent se débarrasser de cette mauvaise habitude de battre leurs femmes.

"Les hommes et les femmes sont des citoyens, même s'ils ont été unis par le mariage. J'ai appris que les hommes qui frappent leurs épouses, se soucient mutuellement comme pour diminuer la portée de leurs actes", a commenté le président vietnamien qui, en s'adressant aux femmes, leur a dit de "lutter contre cette pratique".



Monsieur John H. Dinsmore, ing., Président de la Corporation des Ingénieurs du Québec et Madame Dinsmore accueilleront les invités à la table d'honneur de clôture du congrès annuel de la Corporation. Cet événement aura lieu le samedi 1er avril à l'hôtel Reine-Elisabeth.

A LA TÉLÉ, POUR ENFANTS:

"Bonjour Alain" dès samedi

Samedi dernier, le Forum de Montréal est devenu l'espace d'une matinée, le royaume des enfants. Plus de 15.000 bouts de chou ont envahi les gradins du célèbre stade pour assister à l'enregistrement du grand spectacle Bonjour Alain, que les téléspectateurs de Radio-Canada verront le samedi 1er avril, de 11h30 à midi trente.

Que s'est-il passé ce matin du Samedi saint au Forum? On verra le samedi suivant que les enfants étaient venus d'abord rencontrer Monsieur Surprise, Pierre Thériault. C'est lui qui les a accueillis et leur a présenté son héros, Alain, Alain Gelin.

Le programme de la fête? Le voici résumé en quelques phrases. En premier lieu, arrivée de l'ami Alain, le joyeux reporter auquel les jeunes offrent un gigantesque gâteau, assez grand pour servir de décor. Ensuite une passionnante partie de hockey entre les personnages de la Boîte à surprise et une équipe de "Provee". Numéro de Bobinette, Paule Bayard, qui s'est mise en tête de faire faire du patinage artistique à Bobino, Guy Sanchez.

Entrée en scène des animateurs de Tour de terre, Lise LaSalle et Jean Besre, qui montrent aux jeunes la nouvelle danse, le gulligull. Arrivée de la Souris verte, Louise Dussault, avec un immense train de découpages faits par les enfants du monde entier. Des enfants de huit pays du monde font une démonstration de patinage artistique — une s'ils étaient à

Viens voir. Les personnages de Bidule de Tarmacadam participent à des compétitions olympiques.

Le spectacle Bonjour Alain est une réalisation, en couleur, de Gilles Sénécal. La chanson que créera Alain au cours du spectacle a été composée par Lise Campeau et mise en musique par Herbert Ruff.

Le doyen des restaurants français

chez Stien

Le sanctuaire de la vraie cuisine française

Diners d'affaires \$2.00 Tables d'hôtes \$3.50

Cartes de crédit acceptées. Stationnement gratuit. Air climatisé.

2149, rue Mackay, Montréal. Ouvert jusqu'à 1h a.m. VI. 2-9139

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentrate Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez une once de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrou-

ver la sveltesse de votre ligne, si les livres et les poudres réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux! Plus aisée, plus active et d'apparence plus jeune.

Pour aider votre digestion, buvez

Les LITHINES du Dr GUSTIN

Importe de France

Une eau de régime alcaline. Economique. Pouvant être buc aux repas et en tout temps.

L'eau bienfaisante et agréable à boire

Le dimanche au Ritz

BUFFET

SALLE OVALE — TRIO ARYS

6h. à 9h. p.m. — \$5.00

Pour réservations

Maitre d'Hôtel

842-4212

CAFE DE PARIS

Dîner et souper

HOTEL RITZ CARLTON

Les mots croisés du "DEVOIR"

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

- HORIZONTALEMENT**
- Comité du Québec
 - Qui a reçu une flèche au cœur — Arrose Turin
 - Proche de la lactine — Qui ne laisse que peu de place pour passer
 - Membré influent — Arrêt provisoire des combats
 - Symbole pascal — Marque laissée par le temps
 - Capitale de l'Ouest — Également
 - Premier — Préparer une future récolte
 - Possessif — Entouré d'un emballage
 - Sans mélange — Symbole d'un métal
 - Indéfectible — elle est de Chine — Début de perte — Propre
 - Pour s'adresser à un roi — Savant français qui perdit la conservation du lait
 - Préposition — Tonneau — Époque
- VERTICALEMENT**
- Impropriétés contraires à la langue
 - Écrit sur le côté de la feuille — Refuge d'oiseau
 - Figure, symétrique — Rude au goût
 - Parcours — Arrose Paris — Note
 - Peut durer des millions d'années — Manque de globules rouges

Solution d'hier

- Horizontalement :**
- 1-PELLETIER
 - 2-APEURES — ENTE
 - 3-RASER — ORNEES
 - 4-TUT — OBLIGERA
 - 5-LEON — ETA — EU
 - 6-CERTES — ISO
 - 7-IR — PLANETE
 - 8-PRÉFÈRE
 - 9-RINCE — EPI
 - 10-NOÏE — ESTER
 - 11-PARTIR
 - 12-STERILISEES
- Verticalement :**
- 1-PARTICIPANTS
 - 2-ÉPAULER
 - 3-LESTER — PRISE
 - 4-LUP — OTARIE
 - 5-ERIGONE — IN — PI
 - 6-TE — SPECIAL
 - 7-ISOLE — LUE — RI
 - 8-RIT — ARRETS
 - 9-RENGAINE — NIE
 - 10-NEE — SE — ETRE
 - 11-STEREOTYPE
 - 12-ESAU — IRA

DECORATEURS ENSEMBLIERS

LAURENT LAMY
DECORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955

G. PAIEMENT & ASSOCIES INC.
Décoration intérieure
Esthétique industrielle
1550-A, boul. St-Joseph, MtL
525-4222

VIAU, MORISSET INC.
décorateurs — ensembleurs
Jacques Viau
Laurent Morisset
Luc Savé
720, boul. Décarie
Saint-Laurent 747-9421

ARCHITECTES

BEAULIEU, LAMBERT, TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal — 937-9324

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
Montréal — 866-9854

PAUL O. TREPANIER
ARCHITECTE
GRANBY — 372-8888
MONTREAL — 276-6013

Longpre, Marchand, Gourdau
Dobush, Stewart, Bourke
506 est. rue Sainte-Catherine
Montréal 24 842-9528

Le loyer que vous payez pourrait vous enrichir!

Avec le loyer que vous payez à d'autres, achetez-vous donc une maison à Candiac. D'année en année, la valeur comptant de votre immeuble grandira à vue d'oeil.

\$136⁸⁰ Le Bedford, Paramount Homes Bungalow surélevé, 3 chambres à coucher, cuisine ultra-spacieuse, sous-sol complet, garage et espace de rangement.
PAR MOIS*



\$132⁶⁹ L'Heritage, Jacques Denault Inc. Bungalow surélevé à 3 ch. à coucher, revêtement aluminium et brique d'argile, cuisine, salle familiale, appareils ménagers encastrés, garage.
PAR MOIS*



\$148⁰² Le Danville, Paramount Homes Pavillon 2 étages, 3 chambres à coucher, 1 1/2 salle de bain, cuisine ultra-spacieuse et buanderie, extérieur en brique d'argile, garage.
PAR MOIS*

\$132⁶⁹ Le Laurentien, Jacques Denault Inc. 3 chambres à coucher, grande cuisine diétète, buanderie, garage, sous-sol complet, extérieur en pierre de taille.
PAR MOIS*

*après paiement initial ordinaire, y compris toutes les taxes scolaires, municipales et d'amélioration.

*PLUS la garantie du propriétaire, endossée par Jacques Denault Inc. et Paramount Construction, membres de l'Association nationale des constructeurs d'habitations.

PLUS d'excellentes écoles (catholiques, françaises et anglaises, et protestantes) PLUS toutes facilités pour le golf et la voile, des piscines, des terrains de jeu, des courts de tennis, des parcs PLUS des églises et un centre d'achats

PLUS la meilleure valeur domiciliaire à Montréal. Venez voir et consultez nos représentants. Traversez tout pont vers la Rive Sud et suivez l'Autoroute 15 vers le sud, ou la Route 9 ou 9-C jusqu'à Candiac Appelez 659-5493 ou 632-2231

Parc Champlain / CANDIAC

ANNONCE

L'avenir repose sur la formation professionnelle

Le besoin de techniciens compétents est un des premiers de toute société moderne. Le monde de demain, en effet, sera largement entre les mains des spécialistes qui dans tous les domaines sauront mettre en oeuvre les dernières découvertes d'une science en perpétuelle évolution. Cette aptitude, c'est leur formation qui la leur donnera. Voilà pourquoi, dans les efforts qu'il déploie pour mettre l'éducation à la portée de tous les citoyens, le gouvernement du Québec accorde une importance primordiale à la formation professionnelle.

Un besoin social

Pour progresser au rythme du monde moderne, le Québec doit devenir une société complète. Une société dans laquelle chaque métier, chaque spécialité a son importance. Une société qui puisse compter sur ses propres compétences, dans tous les domaines, c'est-à-dire ceux de la technique aussi bien que dans le secteur universitaire, par exemple, ou dans les carrières libérales. De nos jours, un pays qui ne sait pas produire les techniciens qu'il lui faut est en retard sur son époque. La formation professionnelle correspond donc à un besoin prioritaire de notre société.

Une garantie d'avenir

La situation actuelle en témoigne: déjà les jeunes qui possèdent une compétence reconnue et une formation poussée dans quelque spécialité se trouvent facilement des emplois et voient se dessiner un avenir prometteur. La simple expérience ne suffit plus. La grande entreprise, l'industrie et l'Etat exigent de leurs spécialistes une formation avancée. Le monde de demain, fondé sur la science et l'efficacité réserve des places de choix aux techniciens: des places qui leur promettent à la fois le prestige et la prospérité.

Des carrières fascinantes

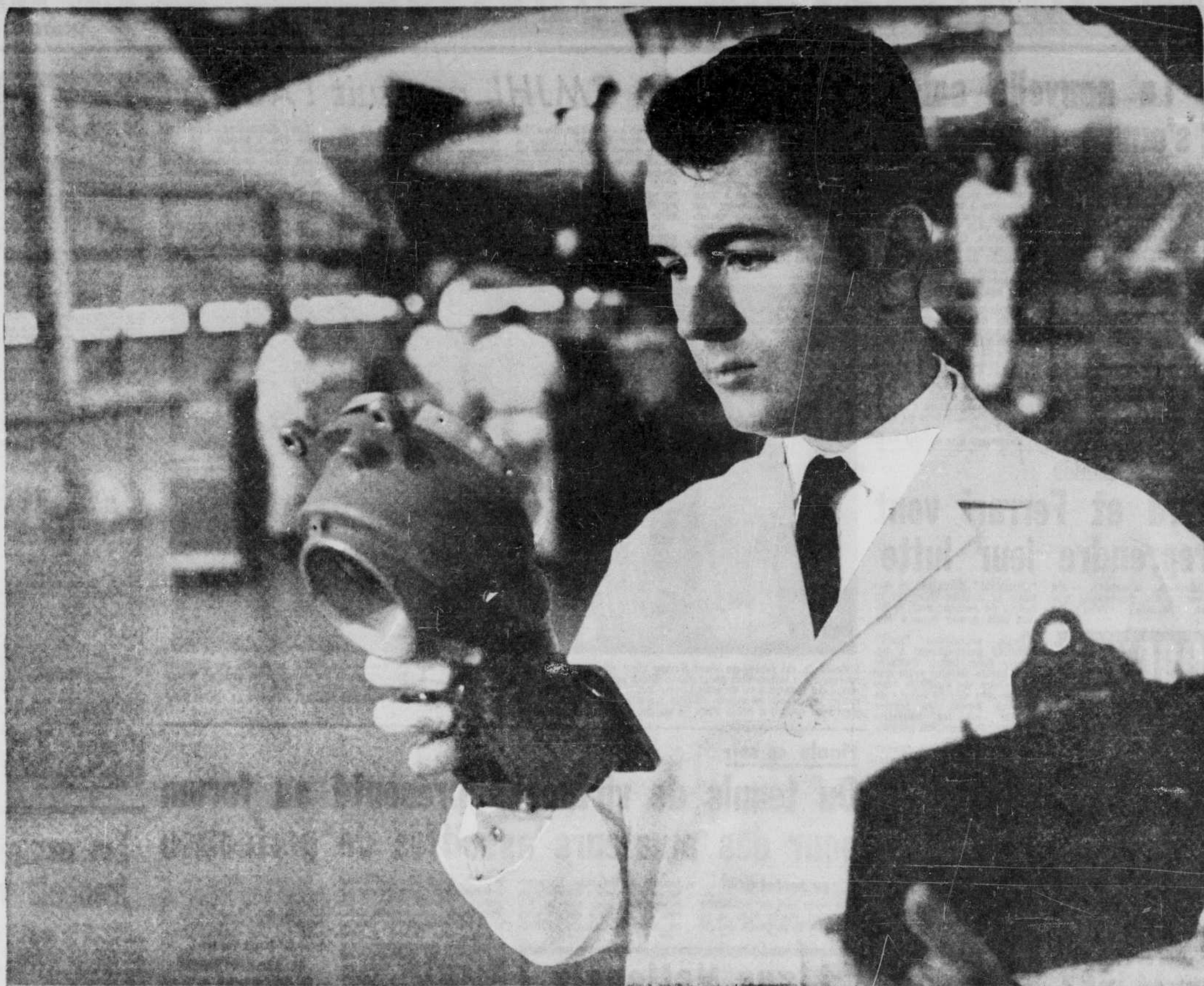
De plus, les carrières techniques ont tout pour attirer ceux qui aiment l'action, les responsabilités, l'innovation. De nos jours, le technicien ne peut pas s'enliser dans la routine. Il lui faut sans cesse prendre des décisions de grande importance. Il lui faut réfléchir, observer, inventer. En retour, il sait que ses chances d'avenir ne dépendent que de lui, de son talent, de son dynamisme. Le cours technique dispensé dans les Instituts du Ministère de l'Éducation offre aux jeunes Québécois des carrières fascinantes dans le monde de demain. Consultez la liste des spécialités (ci-dessous) et postez votre coupon sans tarder.

INSTITUTS SPÉCIALISÉS

Techniques d'art: arts appliqués, arts graphiques
Aérotechnique
Papeterie
Technologie maritime
Textiles

INSTITUTS DE TECHNOLOGIE

Technique générale
Bâtiments et travaux publics
Mécanique du bâtiment
Ponts et chaussées
Électrotechnique - automatisme
Chimie
Fonderie
Métallurgie
Mécanique industrielle
Modélisme
Instruments et appareils de contrôle
Dessin industriel
Techniques forestières et des ressources naturelles
Techniques d'exploitation minière
Pêcheries
Meubles et bois ouvrés
Mécanique d'automobile
Technologie médicale
Secrétariat médical, juridique, commercial et industriel
Techniques en sciences humaines



La qualité de sa formation professionnelle lui garantit un avenir brillant.

Il a 22 ans.

L'autre semaine, on lui a confié, et pour la première fois à un si jeune homme, la mise au point des moteurs d'un avion prototype.

Car il est déjà spécialiste, et hautement qualifié. En aéronautique.

Il n'a pas dû attendre avant de se trouver un poste attrayant dans une grande avionnerie. Au contraire. Ses trois années d'études professionnelles étaient à peine terminées qu'on cherchait déjà à l'embaucher. Par avance.

L'industrie, en effet, a un besoin toujours grandissant de techniciens qualifiés.

Aujourd'hui, les patrons de notre aérotechnicien se félicitent d'avoir pu s'assurer les services d'un jeune homme aussi compétent.

Ils ont confiance en lui, en la qualité de son travail. Lui, il a confiance en lui-même, en sa formation, et en son avenir.

Car, à 22 ans, il est déjà maître de son avenir.

L'histoire de cette réussite a été et sera celle de bien d'autres jeunes Québécois du même âge.

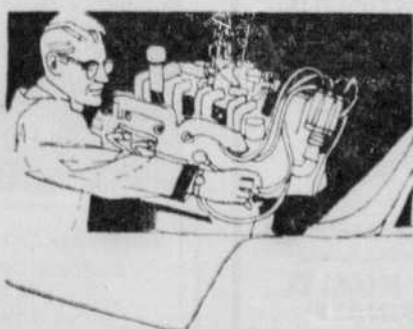
D'autres jeunes Québécois, ceux qui recevront leur formation professionnelle de niveau collégial dans les Instituts Spécialisés ou de Technologie du Québec.

En chimie industrielle ou biologique. En techniques avancées de l'architecture et de la construction. En électrotechnique. En arts graphiques et autres techniques d'art. En mécanique d'ajustage et d'outillage. En métallurgie. En technologie maritime. A l'Institut des Textiles. Ou dans d'autres sphères d'activité professionnelle.

D'autres jeunes Québécois dont vous êtes peut-être.

Il est temps pour vous d'y penser. Et de choisir... un avenir brillant.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC



Mécanique d'outillage.

Après un cours secondaire, préférentiellement scientifique, trois ans d'études spécialisées dans l'un des Instituts de Technologie du Québec vous permettront de contribuer aux innovations dans l'industrie moderne. Vos chances de promotion ne se feront pas attendre.



Arts graphiques.

Vous avez terminé une bonne onzième année. Un cours de trois ans à l'Institut des Arts Graphiques fera de vous un spécialiste dans les techniques les plus avancées de l'imprimerie: typographie, impression et ses différents procédés, photomécanique, reliure, etc. La carrière est prometteuse.



Construction, techniques avancées.

Pour devenir technicien en construction industrielle, inscrivez-vous après votre cours secondaire à l'un des Instituts de Technologie du Québec, spécialité Bâtiments et Travaux Publics. Après trois ans, vous aurez la compétence voulue pour devenir bientôt un homme-clé dans nos grandes entreprises de construction.

Le 1er mai 1967, c'est la date limite pour vous inscrire à l'un des Instituts Spécialisés ou de Technologie du Québec. Si vous avez déjà choisi votre future spécialisation professionnelle, hâtez-vous de faire votre inscription. Sinon, renseignez-vous au moyen du bon ci-dessous sur les divers aspects de l'enseignement professionnel dispensé dans les Instituts du Ministère de l'Éducation du Québec.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC
Service de l'information,
625, rue St-Amable, Québec.

J'ai l'intention de m'inscrire à un cours d'enseignement professionnel.
La spécialisation qui m'intéresse davantage est

Veuillez donc me faire parvenir une brochure de renseignements.

NOM _____

ADRESSE _____

La nouvelle saison s'ouvre dimanche à

C'est bien dimanche que débutera pour la région de Montréal, la saison cycliste 1967. Le grand rendez-vous du monde de ce magnifique sport se fera au Centre d'Achats Duvernay, à la ville de Laval, et la course, dite d'entraînement, empruntera un tracé d'une trentaine de miles, qui sera défini sur place. Le départ sera donné à 10.00 A.M. par messieurs les présidents de l'A.C.C. et de l'U.C.Q. Louis Chantigny et Guy Morin. A noter que le contrôle sera ouvert à 9.15 A.M.

Cette date d'ouverture est attendue avec beaucoup d'impatience par les nombreux coureurs juniors et seniors de la zone métropolitaine. Il est certain que le peloton qui se réunira à la ligne de départ sera important en nombre et en qualité. En effet la majori-

té des cyclistes se préparent, individuellement, depuis déjà plusieurs semaines et on peut s'attendre à des coups de force de la part de ceux qui auront le plus de millage dans les jambes. D'autres, par contre, jugeront inutile de forcer en début de saison, et préféreront attendre les courses officielles avant de "dévoiler leurs batteries".

De toute façon, avec l'arrivée de deux excellents coureurs venant de France et la montée de plusieurs talents juniors dans les rangs seniors, cette première épreuve qui inaugure la saison la plus riche jamais présentée au Québec, revêt un grand intérêt et promet un spectacle d'ensemble qui comblera tous les amis du cyclisme.

Rappelons que du côté de la

cycliste Duvernay

Vieille Capitale, la saison a démarré dimanche dernier ce qui a donné l'occasion à Jean Garon, de Charlesbourg, de remporter sa première victoire et de démontrer ainsi, que les gars de Montréal, devront encore une fois compter avec lui pour les courses à venir.

La CMJHL poursuit l'ACHA!

REGINA — La Canadian Major Junior Hockey League a déjà amorcé une poursuite judiciaire afin de faire lever une suspension imposée par l'ACHA ce qui lui permettrait de participer aux séries éliminatoires de la coupe Memorial cette année.

En effet, elle a enregistré une demande en cour du banc de la Reine demandant à la cour de lever la suspension ou

la déclarer invalide et de déclarer ce circuit éligible aux séries éliminatoires.

La demande a été faite aux noms de Frank Boucher, commissaire de la CMJHL, et des présidents des équipes impliquées, soit les Bruins d'Estevan, les Red Wings de Weyburn, les Canucks de Moose Jaw, les Pats de Regina, les Blades de Saskatoon et les Oil Kings d'Edmonton.

Les défenseurs impliqués sont Lionel Fleury, de Québec, ex-président de l'ACHA, Fred Page, président actuel, Floyd Pollock, vice-président, Earl Dawson, vice-président, et Gordon Jukes, secrétaire-gérant.

La CMJHL a été organisée l'été dernier et l'ACHA l'a suspendue sous prétexte qu'elle n'était pas acceptable.

en bref

Voici le programme pour l'ouverture du 6^e Salon National de campagne et Sports, ce soir à la Place Bonaventure, dans la métropole.

- 8.00 Vin d'Honneur
- 8.30 Ouverture Officielle: Le Père Marcel de la S. M. Armand Riendeau
- 8.45 Démonstration de la Vitesse
- 8.55 Canotage par Paul Larue
- 9.00 Plongée sous-marine: Centre I.C. et Aquasport
- 9.10 Gymnastique méthode ID AL avec les stoniennes
- 9.15 Clinique de pêche à l'étang
- 9.20 Gymnastique olympique par Gil Larose et André Simard
- 9.25 Tir à l'arc
- 9.30 Karaté-Judo
- 9.35 Rencontre avec la Mode
- 9.40 Badminton

LOS ANGELES — Les Dodgers de Los Angeles ont ajouté une nouvelle version à la comédie bien connue: "Qui est au premier but?" Pour eux, il ne s'agit pas de savoir seulement qui est au premier coussin, mais également qui évolue au troisième but et dans le champ extérieur.

Incidentement, les voltigeurs Willie Davis et Lou Johnson sont rentrés à Los Angeles hier pour subir des traitements, le premier en raison d'une fracture à la cheville gauche et le deuxième probablement à cause d'un ulcère d'estomac.

Le joueur de premier but Wes Parker a évolué dans le champ extérieur tandis que le voltigeur Ron Fairly peut évoluer au premier coussin.

Jim Lefebvre, qui a débuté au deuxième but en 1965, évolue maintenant au coin chaud tandis que Ron Hunt, obtenu des Mets de New York, couvre le deuxième coussin.

Père et fils aux Six-Jours

Si l'on en juge d'après les inscriptions qui affluent depuis quelques semaines déjà au bureau de l'Association Cycliste Canadienne, les organisateurs des prochains Six-Jours amateurs n'auront certainement bientôt que l'embaras du choix.

Seize (16) coureurs ont en effet posé leur candidature, et autant, sinon davantage ont manifesté de vive voix leur intention de s'inscrire au cours des prochaines semaines. D'où les max de tête des organisateurs, MM. Oswald Van den Abele, Guy Morin, René Paquin et René Cyr qui devront incessamment faire un choix parmi tous ces jeunes coureurs désireux de prendre part aux premiers Grands Six-Jours de l'année. Rappelons que ces Six-Jours, réservés aux amateurs, se disputent sur la piste du Forum du 22 au 20 mai prochain.

Il conviendrait également de rappeler que ces Six-Jours de l'année opposeront de 10 à 12 équipes de coureurs, soit une vingtaine de participants. Les candidats retenus courront une heure tous les soirs, en début de soirée, pour ensuite céder la place et la piste aux professionnels.

L'équipe la plus originale, par ailleurs, sera sans aucun doute celle de la famille EYAMIE. Le père (Jack) et le fils (Michel) ont en effet insisté auprès des organisateurs pour courir ensemble, créant ainsi un précédent qui est peut-être unique dans les annales du cyclisme international.

Demain à Sebring

Ford et Ferrari vont reprendre leur lutte

SEBRING, (Floride). — En l'absence des prototypes d'usine "Ferrari", "Ford" et

"Chaparral" devraient se disputer la victoire dans les 12 heures de Sebring dont le départ sera donné demain matin.

Deux prototypes "Ford" modifiés participeront à l'épreuve pour tenter d'effacer l'humiliante défaite subie par les bolides de la firme américaine lors des 24 heures de Daytona Beach, en février dernier, où les nouvelles "Ferrari" P.R. prirent les trois premières places.

L'une des voitures "Ford" est un modèle expérimental "Mark IV", confié à l'Américain Mario Andretti et au Néozélandais Bruce McLaren, les plus rapides aux essais, alors que l'autre est un ancien modèle "Mark II" qui sera piloté par les Américains Lloyd Ruby et A.J. Foyt, et dont le poids a été considérablement allégé à la lumière des enseignements tirés de l'échec de Daytona. Une seule des six "Ford Mark II" put terminer l'épreuve américaine de 24 heures, loin derrière les "Ferrari", les cinq autres, beaucoup trop lourdes, ayant été obligées d'abandonner par suite de cassures dans leur système de transmission.

Sans les "Ferrari", retenues en Europe en raison des premiers essais des 24 heures de Mans, la semaine prochaine, "Ford" n'aura qu'un seul mais redoutable adversaire en ce qui concerne les prototypes de plus de 2 litres: les deux "Chaparral-Chevrolet" qui s'accommodent le mieux du rapide circuit de Sebring où, en 1965, elles remportèrent un retentissant succès.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE
Chicago 3 — Boston 1
Buffalo 3 — Québec 1

CLASSEMENT
LIGUE AMERICAINE
(DIVISION EST)
Hershey 37 22 10 56 204 84
Baltimore 34 26 10 34 238 78
Quebec 33 29 7 39 340 73
Springfield 30 30 9 23 347 69
Providence 12 44 13 19 315 37

(DIVISION OUEST)
Pittsburgh 40 30 9 27 303 89
Rochester 38 28 2 28 220 82
Cleveland 35 26 9 27 225 79
Buffalo 14 49 7 20 368 35

LIGUE DE L'OUEST
Portland 40 23 7 23 207 87
Seattle 38 25 7 24 180 83
Vancouver 38 30 2 28 204 78
Calgary 30 29 10 21 203 70
Victoria 28 34 8 21 225 64
L. Angeles 28 36 5 24 273 61
San Diego 21 46 3 26 240 45

LIGUE CENTRALE
CLASSEMENT FINAL
OKLA. C. 38 23 8 23 196 85
Omaha 36 24 10 26 201 82
Houston 32 28 10 25 229 74
Memphis 30 27 8 23 239 68
St-Louis 28 36 5 24 273 61
Tulsa 12 41 13 19 315 37

FORUM

AUX ABONNÉS DE LA L.H.N.

Les détenteurs de billets de saison ont le privilège de réclamer leurs billets pour les jouets — 1 et 2 — des éliminatoires des SAMEDI le 1^{er} avril, sur présentation de leur carte d'identité et de leur contrat, de 10.00 a.m. à 9.00 p.m.

Les billets doivent être réclamés avant 9.00 P.M. la veille de la partie sans quoi ils seront annulés.

PRIX DES BILLETS POUR LES ELIMINATOIRES: Loges, Promenade et Mezzanine: \$6.00 — Amphithéâtre: \$3.50 — Cercle (Nord et Sud): \$4.50 — Balcon et Galerie de la Presse: \$3.50 — Cercle (côtés): \$3.00 — Terrasse: \$2.50.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

AVOCATS

MCCARTHY, MONET & JOHNSTON
Avocats et Procureurs
Edifice IBM
Tel.: 878-4581
Adresse télégraphique: CIECOM
5, Place Ville-Marie

Jean Monnet, Peter M. Blakie
Gerald McCarthy, Donald Johnston
Suite 445, Montréal 2

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION
Nos bureaux, magasins, ateliers et salles de montage sont aménagés à l'usage de STENOGRAPHE, PRES. C.B.A. Vous y trouverez: dactylographes machines à calculer, à photocopier à additionner, à dicter, duplicateurs, horloges de temps, salles de montage, spécimens de feuilles de bureau, etc. etc. au sommaire.

TOUT POUR LE BUREAU
CANADA DACTYLOGRAPHIC INC.
STATIONNEMENT
Notes notre nouveau téléphone: 861-5771

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention
MARQUES DE COMMERCE
MARION, ROBIC & ROBIC
et associés
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
MONTREAL, 25 — 288-2152

RIEL, BISSONNETTE, VERMETTE & RYAN

Avocats et Procureurs
Tour de la Bourse
800, Square Victoria
Suite 2104 Montréal 3

M. Riel, C.R. A. Bissanette, C.R.
C. Vermette, G. J. Ryan, C.R.
J. W. Dutton, M. Cantin, J. Tétrault

Conseil
Gérard Le Dain, C.R.
Tel.: 866-6743
Adresse télégraphique: RIVERDIN

ASSURANCES

EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER
FAIEZ-VOUS TOUJOURS A:

Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)
1411, RUE CRESCENT, MONTREAL — Tel. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

Finale ce soir

Du tennis de virtuoses présenté au forum pour des amateurs assoiffés de perfection

par Jean-Paul COFSKY

La perfection du tennis professionnel réside dans la diversité de la virtuosité des différents participants. La preuve en fut donnée d'une façon péremptoire hier soir au Forum de Montréal devant près de 3.000 spectateurs enthousiasmés, alors que Rod Laver

se débattait dans la foule de son répertoire illimité de coups de vastateurs, que Pancho Gonzales sut retrouver sa fougue d'antan, que Dennis Ralston exhiba une finesse d'exécution qui souleva les spectateurs de leurs sièges à plus d'une reprise et que Ken Rosewall, le maître de la contre-attaque annula tous les efforts de son compatriote Fred Stolle, substituant sa propre force calculée à celle, brute, du neophyte qu'est ce nouveau venu aux rangs professionnels.

La virtuosité de Laver

Le premier match de la soirée d'hier vit la victoire de Rod Laver sur le Français Pierre Barthes au compte de 10-7 (set professionnel).

La où Gonzales scella le sort de Bucholz, ce fut dans sa façon de conduire le jeu pour forcer son adversaire à lui servir des offrandes au filet, offrandes qu'il transforma en huit placements de volée en croisé. Au total, 26 placements, 33 erreurs contre 23 placements et 39 erreurs par son adversaire. Une victoire du vieux Tigre Gonzales, au compte de 10-8.

Puissance de frappe de Gonzales

Le match de la soirée fut sans contredit celui qui opposa Dennis Ralston à Andrés Gimeno, où les échanges prirent l'aspect du jeu du chat et de la souris, chacun changeant de rôle à tour de rôle, Ralston finissant par bouffer la souris.

Dans ce match qui a duré 1 h. et 40 minutes, les deux adversaires ont réussi chacun 25 placements, Ralston récoltant les siens au service, en volées de coups droits croisés, en amorties, en smashes et en revers le long des lignes pendant que Gimeno amenait Ralston à lui servir chandelle ou lobs après lobs qu'il convertissait en smashes du droit, ou le contraît en droits croisés à la volée.

Laver, qui tente de s'adjuger la suprématie mondiale du tennis aux dépens de son compatriote Ken Rosewall, a démontré qu'il maîtrisait tout le répertoire de la technique de ce sport.

Laver a réussi 22 placements contre 9 par Barthes, ce qui lui valut une victoire relativement facile, si l'on considère que Barthes a eu tenir son bout en commettant trois erreurs de moins que son conquérant. Cinq volées du revers en croisé, six smashes foudroyants, trois revers le long des lignes ont désarmé son adversaire qui, en plus, eut à subir les foudres de trois points de service et de deux placements du coup droit en croisé. La meilleure arme de Barthes fut sa défensive qui lui donna l'illusion d'avoir tenu tête au maître en commettant trois erreurs de moins que lui. Le triomphe de la virtuosité.

La finesse du doigt de Ralston

Le deuxième match de la soirée fut disputé entre techniciens de la puissance de frappe contrôlée. Il y eut pratiquement égalité au service alors que Gonzales et Bucholz se mitraillèrent à qui mieux mieux.

La seule différence du match a résidé en quatre erreurs de moins commises par Ralston, soit 42 contre 46, ce qui lui valut une brillante victoire sur une vedette établie dans les rangs des pros.

Le "billardiste" Rosewall

Au dernier match de la soirée, le maître de la contre-attaque Ken Rosewall menotta le maître du service qu'est Fred Stolle, jouant à la façon d'un billardiste qui contrôle le jeu, sans rien offrir à l'adversaire, Rosewall a enlevé les honneurs de son match à 10-6 l'heure tombée du journal à imprimer, qui nous pressait, nous a fait manquer la moitié de ce match, que les lecteurs sachent que Rosewall jouera ce soir dans une des deux semifinales, qu'il sera opposé à Ralston et qu'il se retrouvera une autre fois face à Rod Laver dans la rencontre des quarts, en finale, après que ce dernier aura disposé de Gonzales. Le programme pour ce soir, à 7 h. 30 p.m.: Ralston vs Rosewall, à 8 h. 30: Laver vs Gonzales, suivi de la grande finale.

FORUM

SAMEDI 1^{er} AVRIL
A 8.00 P.M.
HOCKEY — LIGUE NATIONALE
CHICAGO — VS — CANADIENS

PRIX: Sièges à \$2.00 dans la terrasse en vente aujourd'hui de 10 a.m. à 9 heures et demain à compter de 10 heures. Billes d'admission générale à \$1.75 et \$1.50 aussi en vente aujourd'hui et demain. Billes d'admission générale à \$1.25 en vente samedi soir à compter de 10 heures aux guichets de la rue St-Luc.

PLUS DE PROBLÈMES DE STATIONNEMENT UTILISEZ LE MÉTRO

TENNIS PROFESSIONNEL

TOURNOI DE DEUX JOURS

CE SOIR
à 7h.30

3 MATCHES EXCITANTS 3

SEMI-FINALES et FINALE
avec en lice les plus FAMEUX PROFESSIONNELS AU MONDE

Bons billets à tous les prix: 1.50, 2.00, 2.50, 3.00, 3.50, 4.00 aux guichets du

FORUM

Les exploits des skieurs français vont rapporter

NEW YORK — Le succès des skieurs et skieuses français dans les épreuves internationales de la saison, qui vient de s'achever, va être mis à profit aux États-Unis par les fabricants français de skis et d'équipement de sports d'hiver.

Deux expositions présenteront, à Los Angeles du 2 au 5 avril et à New York du 15 au 20 avril, les articles d'une quarantaine de fabricants de skis, de bâtons, de fixations, chaussettes, après-skis gants, fuseaux, blousons,

chandails, chaussettes, bécots, etc. . . .

Le conseiller commercial de l'ambassade de France participe à cet effort de promotion. Les diverses fabrications sont présentées par leurs importateurs et distributeurs aux États-Unis.

Dans un récent article, la revue hebdomadaire "Business Week" soulignait les profits que les industriels français allaient tirer des exploits des champions, tels que Jean-Claude Killy, Guy Périllat, Marielle Goitschel, etc.

SKI DE PRINTEMPS?

SKI dans l'EST. . .
Où il y a de la neige à revendre!
QUEL PLAISIR
La joie des descentes grisantes
Le chaud soleil printanier
Un riche "sun-tan" en perspective
La douce intimité du chalet

Prenez l'autoroute des Cantons de l'Est
Déposez ce coupon à l'une ou l'autre de ces stations SKI dans l'Est
Soyez l'heureux gagnant d'une valeur de \$100.00 de billets de ski interchangeables

MONT SUTTON (cote 38)
Sutton, Québec
Tel. 514-538-2543/Montreal 996-5756
Montreal T.A.S. 866-7633
T.A.S. 866-7718

JAY PEAK (cote 52 ou 61)
North Troy, Vermont — 802-888-2611
Montreal T.A.S. 861-2293

MONT ECHO (cote 52)
Kennebec, Québec — Tel. 514-243-6722
Montreal 861-5008

CONDITION DES PENTES: 24 HEURES PAR JOUR

Ligue Nationale

	P.J.	G.	P.	N.	B.P.	B.C.	Pts
Chicago	68	40	16	12	252	165	92
Montréal	68	30	25	13	193	182	73
New York	68	30	26	12	187	176	72
Toronto	68	30	27	11	194	208	71
Détroit	69	27	38	4	210	237	58
Boston	69	17	42	10	180	248	44

En l'absence de Bobby, Dennis conduit les Hawks à une victoire de 3 à 1

BOSTON — Le jeune Dennis Hull a pris le rôle de vedette, hier soir à Boston, en l'absence de son frère aîné Bobby, blessé. Il a conduit les Black Hawks de Chicago à un nouveau triomphe, cette fois

Québec 7

Buffalo 2

Première période
1-Québec: Ouellette 18:32
Aucune punition.

Deuxième période
2-Québec: Bouchard 1:10
(Morrison, Labossière)
3-Québec: Lacroix 9:02
(Societ, Gendron)
4-Québec: Gendron 18:31
(Morrison, Nole)
Punitions: Wilson 8:17, Speer, B. 14:45

Troisième période
5-Québec: Labossière 1:34
(Laforge, Price)
6-Québec: Price 4:50
(Sutherland, Rivard)
7-Buffalo: Ouellette 8:34
(Carter, Schmitt)
8-Québec: Drouin 10:37
(Sutherland, Rivard)
9-Québec: Hicks 18:48
(Morrison, Hanna)
Aucune punition.

Lancers:
Buffalo 11 3 7-23
Québec 12 13 18-45
Assistance: 8,338.

Rendement des gardiens dans la ligue Américaine

	P.J.	M.J.	B.C.	B.	Moy.
Hank Bassen, Pitt.	7	420	12	2	1.71
Jean Morissette, Qué.	7	289	12	2	2.49
Gl Bousvert, Balt.	3	140	6	1	2.37
Gary Smith, Roch.	17	871	1	1	2.11
George Gardner, Pitt.	28	1680	78	2	2.71
Joe Daley, Pitt.	16	948	43	—	2.72
George Wood, Spg.	39	2124	98	3	2.77
Andre Gill, Hers.	53	3160	152	4	2.89
Claude Dufour, Hers.	2	120	6	—	3.00
John Henderson, Hers.	14	800	41	3	3.07
Bob Perreault, Roch.	52	3029	157	3	3.11
Ernie Wakely, Cleve.	67	4007	209	—	3.13
Ron Gilbert, Qué.	4	163	8	—	3.31
Gary Bauman, Qué.	38	2210	124	2	3.36
Gl Villeneuve, Balt.	67	4000	228	—	3.42
Don Galey, Pitt.	18	1032	66	2	3.84
Gl Banville, Qué.	24	1418	92	—	3.96
Andre Gagnon, Spg.	1	60	4	—	4.00
Jacques Caron, Spg.	34	1836	133	1	4.35
Ross Brooks, Prov.	30	1729	129	—	4.48
Marcel Paillet, Prov.	41	2411	183	—	4.55
Ray Edwards, Buff.	39	2235	189	—	5.07
Ed Chadwick, Buff.	36	1829	138	—	5.18
Bruce Gamble, Roch.	4	240	23	—	5.76



Cincinnati 3
Los Angeles 1

TAMPA, Floride
Los Angeles 000 100 000-1 3 1
Cincinnati 010 010 100-2 3 0
Osteen, Singer 8 et Torborg;
Pappas, Abernathy 9 et Pavlich;
C. Pappas — P. Osteen.
Circuit: Los Angeles-Lefebvre.

Boston 1
Baltimore 0

MIAMI, Floride
Boston 000 001 000-1 4 0
Baltimore 000 000 000-0 3 0
Savage, Fischer 8 et Gibson;
McNally, Barber 6, Brabender 9
et Schabert.
Circuit: Boston-P-Barber.

Detroit 2
Philadelphie 1

LAKELAND, Floride
Philadelphie 000 010 000-1 3 1
Detroit 000 000 000-0 2 0
Bunning, Ramos 8 et Uecker;
Wilson, Lohr 7, Sherry 9 et Free-
G-Sherry — P-Ramos.

Minnesota 4
New York 3

FORT LAUDERDALE, Floride
Minnesota 010 010 011-4 2 2
New York (A) 000 120 000-3 8 0
Chance, Keller 7, Kline 8 et
Bisley, Nye, Peterson, Wo-
mack 8 et Gibble.
Circuit: Minnesota-Killebrew.

Kansas City 3
Houston 2

COCOA, Floride
Kansas City 011 010 000-3 2 2
Houston 000 002 000-2 5 4
Odum, Sanders 8, Dullins 8 et
Boof, Lachmann 8, Gluski, Za-
chary 6, Raymond 8, Sembrera 9
et Bateman.
Circuit: Odum — P-Glusk.

Pittsburgh 11
Washington 4

FORT MYERS, Floride
Washington 100 000 021-4 8 6
Pittsburgh 402 030 118-12 1 1
Moore, Knowles, Craig 7 et Ca-
mano, French 4, Blass, Slak 6
et Short 8, Gelnar 9 et May.
Circuit: St-Louis — P-Moore.

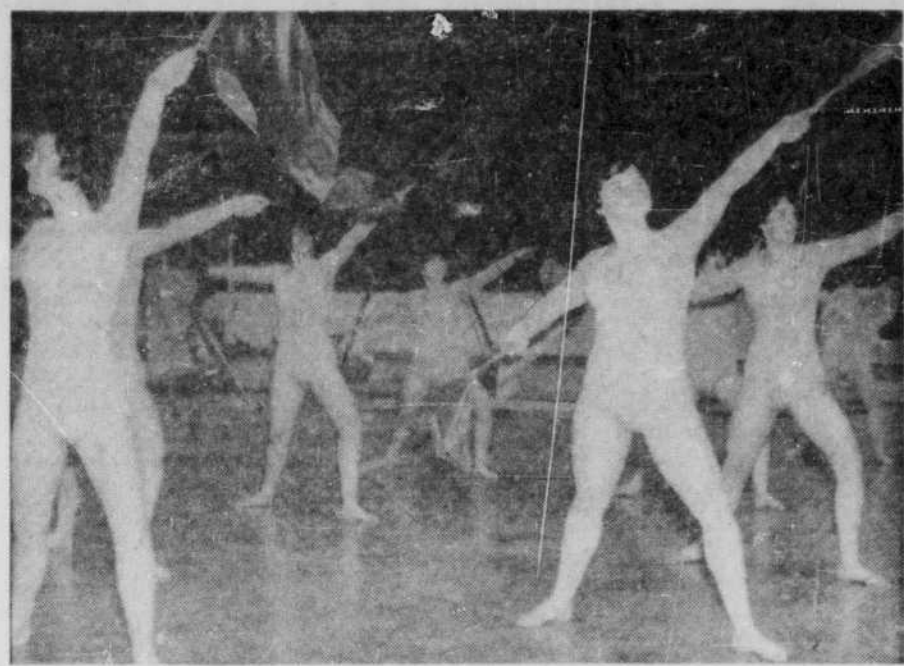
St-Louis 8
New York 3

ST. PETERSBURG, Floride
New York (N) 000 001 020-3 5 5
St-Louis 010 100 000-8 10 1
Hamilton, Gardner 1, Matzra
A. D. Shaw 8 et Sullivan; Hughes,
Willie 4, Granger 8 et McCarver;
G-Hughes — P-Hamilton.
Circuit: New York, N. Luplow.

San Francisco 7
Californie 5

PHOENIX, Arizona
Californie 100 003 001-5 11 2
San Francisco 000 100 000-7 12 1
Reuter, Kelso 3, Coates 5, Cim-
ne 7 et Hibbs; Marichal, Gibbon
8 et Haller.
Circuit: G-Marchal — P-Brunet.

Chicago 6
Cleveland 2



L'an dernier, les gymnastes de la Palestre nationale ont présenté un numéro avec drapeaux, lors de la Gymnastrada. L'instructeur Deszo Kiefer, de la Palestre Nationale, présentera un numéro semblable, le 21 avril prochain, dans la métropole.

Reconstruire l'équipe de gymnastique, tel est l'objectif de Deszo Kiefer

Qu'ils le veuillent ou non, certains centres sportifs de la métropole se spécialisent dans une discipline sportive. L'intention n'est pas là. Mais la valeur des athlètes qui fréquentent le centre dans une discipline en particulier, aide le centre à se construire une certaine renommée.

C'est ainsi par exemple que le centre de l'Immaculée-Conception est reconnu comme "la Mecque" du badminton à Montréal, que le centre M. A.A.A. est surtout reconnu par la qualité de ses nageurs, et ainsi de suite.

Depuis quelques années, par contre, la gymnastique a été l'apanage de la Palestre nationale. Depuis cinq ou six ans, l'instructeur Deszo Kiefer a toujours dirigé la grande majorité des meilleurs gymnastes au Québec.

Chez les filles, le championnat junior allait presque constamment à Jocelyne ou Eva Domolky, de la Palestre, tandis que le championnat senior se promenait aussi régulièrement entre Diane Masse et Li-se Beaudet, de la Palestre aussi.

Chez les garçons, Sidney Jensen est reconnu comme étant le meilleur gymnaste au pays, et d'après la grande majorité des experts, son talent n'a pas de limites. On le voit déjà parmi les cinq meilleurs au monde, et ce dans un avenir rapproché.

En fait, seul Gilbert Larose venait briser la monotonie en ravissant le championnat senior masculin sous la bannière de l'Immaculée-Conception.

Mais cette année, la situation a changé. Kiefer doit recommencer à construire la grande équipe.

Kiefer le fait avec d'autant plus de fierté et de satisfaction que quatre de ses gymnastes, Jensen, Mike Rodney, Michel Provencier et Diane Masse profitent tous de bourses d'études aux États-Unis, où ils sont allés parfaire leurs études et améliorer leur rendement en gymnastique.

Inscrits à Blue Bonnets

- PREMIERE COURSE
TROT — A réclamer — \$1,300
1. Julian Nathan, M. Turcotte 3-1
2. Convention, L. Bergeron 7-2
3. North Duke, M. Bergeron 4-1
4. Sue Express, J.G. Larreau 9-2
5. Shoe Clerk, L. Turcotte 6-1
6. Jolly John, S. Grise 8-1
7. Kim D. Gratton, Pelletier 8-1
8. Tyson Dale, R. Bouthillier 10-1
Aussi éligibles:
Bonne Jo Express, J. Lahale
Knight Air
- DEUXIEME COURSE
AMBLE — A réclamer — \$1,300
1. Boy's Delight, C. Pelletier 3-1
2. Patch On, G. Lachance 7-2
3. Star, G. Balthazar 9-2
4. Silver's Style, P. Robillard 9-2
5. Bora's Rose, K. Carmichael 6-1
6. Kokomo Star, G. Filion 8-1
7. March Queen, M. Turcotte 8-1
8. Sugar Lind, E. White 10-1
Aussi éligibles:
Battle D. Adios, D. Gilla
Troisième COURSE
AMBLE HANICAP
A réclamer — \$1,300
1. More Scotch, Y. Ploffe 3-1
2. J.S. Dora, G. Lachance 7-2
3. Dainty Brooke, S. Grise 4-1
4. Mistleman, M. Bergeron 9-2
5. Roadie Ko San, O. Horton 9-2
6. Byrd Killeen, C. Pelletier 9-1
7. L. Bit Moken, P. Sauvé 8-1
8. Active Van, P. Bouthillier 10-1
Aussi éligibles:
Tranquility, J.G. Larreau
Torrid Phegny
- QUATRIEME COURSE
TROT — Conditions — \$1,400
1. Veracity, M. Hebert 3-1
2. Fabron, A. Hanna 7-2
3. Peggy Sharp, C. Bouvrette 4-1
4. Diller Harbor, J. Gordon 9-2
5. Landrace, L. Bergeron 9-2
6. Bumpy Mir, 8-1
7. Mr. Beau Dean, Bouvrette 10-1
8. Rick Gey, R. Savignac 10-1
Aussi éligibles:
Scotch Saddle, G. Lachance
Eug. Hanover, M. Glinera
- CINQUIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,300
1. Willow Creek, C. Carmichael 3-1
2. Red Car, Hen. Filion 7-2
3. Baby Mir, B. Coia 4-1
4. Bravado Pick, D. Gilla 9-2
5. Mount Bank, Grandmason 6-1
6. Tina Brooke, St-Jacques 8-1
7. Junior Ben, Y. Ploffe 8-1
8. Mr. Gear Shift, M. Leblanc 10-1
Aussi éligibles:
- Sixième COURSE
AMBLE — A réclamer — \$1,400
1. Poplar Boy, Hen. Filion 3-1
2. Gene Schiaw, L. Bergeron 7-2
3. Major's Fairy, MacTavish 4-1
4. Ivy Castle, J.G. Larreau 9-2
5. Brother MacDew, L. Lesage 8-1
6. Peter G. 2nd, P. Robillard 8-1
7. Myrtle Yonder, A. Bedard 8-1
8. Intrigante, C. L. Duquette 10-1
Aussi éligibles:
Cooke Pick, Gil. Filion
Yankee Pride, G. Hess
- SEPTIEME COURSE
TROT — Conditions — \$1,300
1. Ivanhoe, P. Bouthillier 3-1
2. Scotch Irish, Y. Gamache 7-2
3. Charmante Windsor Hebert 4-1
4. Imprimis, M. Turcotte 9-2
5. Butchie B, A. Hanna 6-1
6. Lili Song, Grandmason 8-1
7. Armbrus Earl, L. Boudreau 8-1
8. Jeanne Vance, G. Lachance 10-1
Aussi éligibles:
Evergreen, Pat. Robillard
Pinkie Jemur
- HUITIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,400
1. Meadow Grayson, Caldwell 3-1
2. Chocolate Champ, Hebert 7-2
3. Sister Adios, C. A. Bedard 4-1
4. Poplar Citation, G. Filion 9-2
5. Diamond Way, R. Sauvé 6-1
6. Speedy Sam, R. Berard 8-1
7. Scottish Soldier, L. Lesage 8-1
8. Good Scot, M. Turcotte 10-1
Aussi éligibles:
Mr. Eton, G. Lachance
Jet Shadow, D. White
- NEUVIEME COURSE
AMBLE — Conditions — \$1,400
1. M. Richelieu, G. Lachance 3-1
2. Midge Diamond, C. Paradis 7-2
3. Pronto Pal, L. Lesage 9-2
4. Adios Mite, C. B. Bandler 9-2
5. Empire's Haven, J.G. Larreau 6-1
6. Direct M. Adios, P. Duval 8-1
7. Jackie Wayne, C. Pelletier 8-1
8. Success Brook, G. Bandler 10-1
Aussi éligibles:
Scott's Express, G. Horton 3-1
1. Red Dagger, L. Bergeron 7-2
2. Grand Jereed, G. Piquette 9-2
3. Lovely Sue, J.G. Larreau 9-2
4. Flashy Z, S. Fieau 6-1
5. Centree, Gratton, A. Bedard 8-1
6. Sweet Royal, M. Bergeron 8-1
7. Tarabke, L. Desrochers 10-1
Aussi éligibles:
Patrick Kirk, G. Lachance
Fleetin' Pick, Gauthier

Monsieur Richelieu est pré-favori, mais...

Il y a deux ans, bon nombre de connaisseurs considéraient Monsieur Richelieu comme l'un des ambassadeurs les plus prometteurs au Canada, surtout après qu'il eut couvert le mille en deux minutes. Cependant, l'année dernière, le jeune rejeon de Henry Volo a dû se contenter que de médiocres succès, gagnant seulement trois courses en 29 départs.

Il a touché \$14,564 en bourses durant la campagne de 1966, mais il n'a jamais affiché la tenue qu'on attendait de lui. Cette année, M. Richelieu revient sur la scène et ce soir il fera partie des favoris de l'épreuve principale à Blue Bonnets, un amble-conditions pour une bourse de \$4,000.

Maintenant âgé de six ans, Monsieur Richelieu a pris le départ trois fois cette année, remportant qu'un troisième place. Cependant, la dernière fois il se classa cinquième à Fatherland, avec une performance de 2:05. Pour cette raison il est pré-favori à 3 pour 1 pour l'emporter.

A surveiller

Midge Diamond, la solide jument qui jusqu'à maintenant a remporté la moitié de ses dix courses, cette année, est aussi une bonne candidate à la première place, avec Pronto Pal et Adios Mite C, qui tenteront de tout brouiller.

Les autres du peloton sont Direct M. Adios, Success Brook, Empire's Haven et Jackie Wayne.

La septième course sera le trot principal de la soirée et sera disputée pour une bourse de \$1,700. Il semble que Ivanhoe Hanover, avec Charles Poulin, sera le cheval à vaincre.

Un rejeon de cinq ans de l'illustre Hot Mon, Ivanhoe Hanover a terminé troisième à ses premiers départs jusqu'à maintenant. Ce soir, il partira de la première position et est pré-favori à 3 pour 1, sur Lili Song, Charmante Windsor, Scotch Irish, James Vance, Armbrus Earl, Imprimis et Butchie B.

Entretemps, le secrétaire des courses Bill Slack a réussi à grouper un peloton de six ambassadeurs de classe pour l'épreuve principale de dimanche après-midi, laquelle sera disputée pour un montant de \$6,000, soit la plus forte bourse de la jeune saison.

L'événement groupera des chevaux comme Sharp N Smart, Georgia Red, Fatherland, Perfect Knight, Faithful Kid et Gay Parader. Sharp N Smart, deuxième meilleur ambassadeur juvénile au Canada l'an dernier, a déjà démontré ses capacités à la piste Liberty Bell de Philadelphie et devrait être prêt pour fournir une forte opposition.

Coup de théâtre à la veille de la reprise de la classique de Sebring

SEBRING. — La tragédie de 1966, lorsqu'une Porsche allemande a quitté la piste tuant quatre spectateurs dans la course de Sebring, a connu un rebondissement hier.

Alec Ulmann, promoteur de la course, le Club d'Autos de la Floride et les conducteurs Mario Andretti et Don Webster ont, en effet, reçu l'avis de poursuites judiciaires pouvant excéder \$1,000,000.

Mme Willis Edenfield, qui y a perdu son époux et ses deux fils, et Ford Heacock, qui y a perdu son épouse, ont intenté quatre poursuites judiciaires séparées.

Mme Edenfield, accusant la direction de manque de protection à l'endroit du public, a demandé \$300,000 pour son époux et \$150,000 pour chacun de ses deux fils, Mark et Willis, fils, tandis que Heacock a demandé au jury de fixer le montant pour la perte de son épouse.

Une Ferrari, conduite par Andretti, et la Porsche, conduite par Webster, sont venues en collision avant que la dernière voiture fasse une trouée dans la clôture.

"Il est temps que les pros se réveillent"

— Lionel Fleury

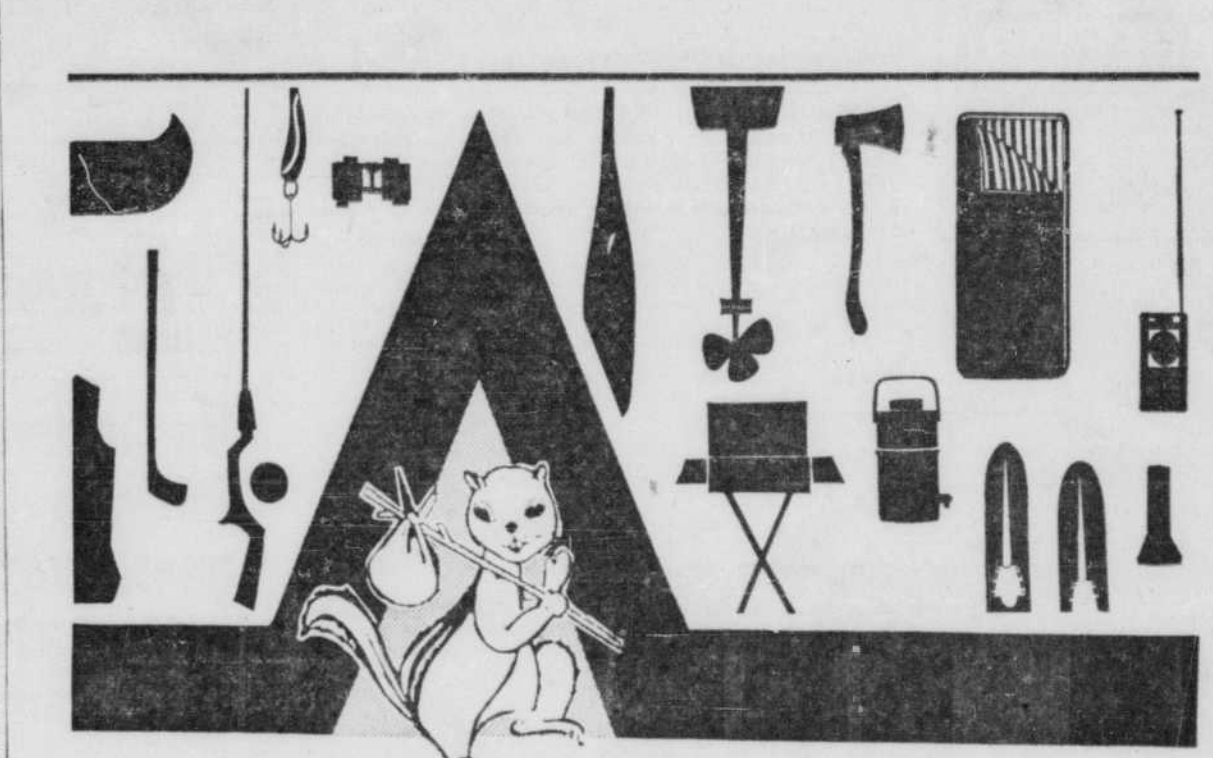
QUEBEC — M. Lionel Fleury, ex-président de l'Association canadienne de hockey amateur, a déclaré l'autre jour que le hockey s'améliore à un tel rythme en Europe que certaines équipes de ce continent seront bientôt en mesure de battre des clubs de la ligue Nationale.

Il a tenu ces propos alors qu'on lui demandait de commenter le nouvel échec de l'équipe canadienne qui n'a pu s'assurer les premiers honneurs dans le tournoi pour les championnats mondiaux de hockey amateur disputés à Vienne.

Il est malheureux, a-t-il dit, que les clubs professionnels canadiens se refusent à donner à l'équipe, qui doit représenter notre pays, toute la compétition qui lui serait nécessaire avant de participer au tournoi mondial.

On a toujours refusé à l'équipe canadienne jusqu'ici, l'occasion de se mesurer à un club professionnel du pays.

"Il serait temps pour les dirigeants du hockey professionnel au Canada de se réveiller", a-t-il dit.



LE PLUS FAMEUX SALON DE MONTREAL DANS LA PLUS SPECTACULAIRE SALLE AU MONDE

le salon camping & sports '67

du sam. 1 avril au dim. 9 avril

PLACE BONAVENTURE

- Le noyau du Montréal-Centre ville coin Université et Lagachetière, vis-à-vis la Gare Centrale.
- Sautez dans le Métro vous y serez presto. Prenez l'escalier mobile, suivez la flèche indiquant Lagachetière.
- Voyez les dernières nouveautés en camping, caravaning et sports d'été, des démonstrations de champion par des champions et des attractions excitantes.
- Participez au tournoi ouvert de pêche au lancer (8 et 9 avril) \$1,000.00 en prix à gagner. Gymnastique olympique — plongée sous-marine — sports mode '67 — tir au pigeon d'argile — démonstrations aquatique et plus encore.

HORAIRE
SAMEDI : Midi à 10.30 p.m.
10.00 a.m. à 10.30 p.m.

ADMISSION
SEMAINE : Jusqu'à 6 p.m. Adultes \$1.00
SEMAINE : En soirée Adultes \$1.25
SAMEDIS ET DIMANCHES Adultes \$1.25
Enfants en tout temps : 50c

PRE-OUVERTURE VENDREDI A 6H. P.M.

AU SUD-VIETNAM :

L'artillerie et l'aviation des EU causent 30% des pertes civiles

WASHINGTON — Un conseiller spécial du président Johnson a reconnu hier que 30 p.c. des civils tués ou blessés au Sud-Vietnam sont victimes des tirs d'artillerie et des opérations aériennes des forces alliées.

Le Dr Howard Rusk, qui dirige certains aspects du programme d'assistance médicale pour le Vietnam, évalue à 30,000 environ le nombre de victimes provoquées annuellement par la guerre parmi la population civile.

Il a toutefois imputé au Vietcong la proportion la plus élevée des civils tués ou blessés : 40 p.c. d'entre eux, a-t-il affirmé, sont victimes des mines, pièges et autres "atrocités" des communistes.

Les autres — soit 30 p.c. du total également — tombent sous les coups d'armes légères généralement non identifiables.

LE NAPALM ? CONNAIT PAS !

Le Dr Rusk, qui a fait hier son rapport au président sur une tournée d'inspection qu'il vient d'effectuer au Sud-Vietnam, a déclaré de plus que les informations faisant état de civils brûlés par des bombes au napalm sont fortement exagérées. Il a affirmé n'avoir pas rencontré un seul cas de brûlure au napalm dans les 20 hôpitaux qu'il a visités, et que la plupart des civils souffrant de brûlures sont généralement des victimes d'accidents ménagers provoqués par des réchauds à essence.

OSLO — La sûreté norvégienne a catégoriquement démenti les informations selon lesquelles le réseau d'espionnage découvert en Italie avait des ramifications en Norvège.

Le quartier général nord-Europe de l'OTAN à Kolsaas, près d'Oslo, a également annoncé qu'il n'avait aucune indication sur la présence éventuelle d'éléments de ce réseau d'espionnage parmi les officiers de l'organisation atlantique.

Inde : désordre et famine

CALCUTTA. — Les émeutes qui ont fait au moins onze morts et près de 200 blessés, mercredi à Calcutta, ne sont que la dramatique manifestation de la grave tension qui pèse actuellement sur tout le nord-est de l'Inde. La menace de famine, l'anarchie des étudiants et les séqueles des élections du mois dernier qui ont ébranlé les positions du parti gouvernemental du Congrès, sont à l'origine de l'inquiétante détérioration de la situation dans de nombreux États. Cent cinquante-sept personnes sont mortes de faim dans le district de Gaya (État du Bihar, dans l'est de l'Inde) et 320,000 sont en proie aux affres de la famine, a précisé hier M. Upendranath Verma, ministre sans portefeuille de l'État du Bihar, indique l'agence de presse indienne.

Le ministre, qui vient d'effectuer une tournée des régions de l'État les plus affectées par la sécheresse, a ajouté que des milliers de personnes vivaient de fruits sauvages, d'herbes et de poussettes et ressemblaient à des "cadavres ambulants".

Au moment où l'armée prenait position à Calcutta pour devenir un affrontement meurtrier entre Sikhs et Hindous, une nouvelle émeute éclatait à Santipur, à une centaine de km au nord de Calcutta, où la police a dû utiliser à feu pour disperser des étudiants qui manifestaient.

Dans le Bihar, où la pénurie alimentaire est la plus aiguë, deux incidents graves se sont produits. Près de Gaya, un train militaire a déraillé à la suite d'un acte de sabotage. Quatre soldats ont été blessés.

À Ranchi, ville industrielle à 350 km à l'ouest de Calcutta, l'état d'urgence a été décrété à la suite de désordres étudiants au cours desquels quatre personnes ont été blessées.

Soumission possible de l'URSS pour un projet hydro-électrique aux É.-U.

WASHINGTON. — L'Union soviétique semble avoir trouvé un moyen de répondre aux appels du président Johnson pour une augmentation des échanges commerciaux entre les États-Unis et les pays communistes, qui risquent d'embarrasser considérablement l'administration américaine.

Moscou envisage en effet de soumissionner pour la construction de six turbines électriques géantes destinées au barrage de "Grand Coulee" dans l'État de Washington, une des principales installations hydro-électriques des États-Unis. La valeur du contrat serait de 75 millions de dollars, pratiquement de quoi faire doubler la valeur des exportations soviétiques vers les États-Unis au cours des prochaines années.

Un porte-parole du département américain de l'Intérieur, responsable du projet "Grand Coulee", a confirmé mercredi qu'un représentant soviétique a pris contact avec ce département pour demander comment sera attribué le contrat et comment devront être présentées les soumissions. Il a précisé que le représentant de Moscou n'a pas indiqué fermement que son pays envisage de soumissionner. Il semble néanmoins évident qu'une telle démarche n'aurait pas été effectuée si l'Union soviétique n'avait aucune intention à l'égard du projet.

De son côté, un porte-parole de la mission commerciale soviétique à Washington s'est refusé à confirmer ou à démentir que son pays se prépare à présenter une offre pour la construction des turbines de "Grand Coulee". L'Union soviétique est un exportateur de turbines électriques, et elle est disposée à en vendre à ceux qui le demandent.

Les soumissions pour les contrats publics aux États-Unis, sont normalement ouvertes aussi bien aux firmes étrangères qu'aux firmes américaines. Il est toutefois prévu, dans le cadre de la loi "Achetez américain" (Buy American) que les offres étrangères ne peuvent être acceptées que si elles sont inférieures de 8 à 12% à celles des entreprises nationales.

Pour des raisons de prestige, l'Union soviétique pourrait facilement offrir ses turbines à un prix inférieur de plus de 6 ou 12% à celui de la concurrence américaine. En outre, les turbines dont doit être équipé le barrage de "Grand Coulee" sont d'une puissance de 600,000 kilowatts, puissance qui a déjà été approchée en Union soviétique mais qui dépasse largement celle des générateurs construits jusqu'à présent aux États-Unis.

Le général de Gaulle précisait, dans cette conférence, que la France entendait demeurer fidèle à l'Alliance atlantique, signée le 4 avril 1949, mais que toutes les dispositions prises ultérieurement étaient remises en cause.

Dès ce moment, la politique française à l'égard de l'OTAN était fixée et ne devait plus varier. Une série de démarches qui ont suivi ne faisaient que préciser les modalités d'exécution des décisions annoncées au cours de la conférence.

Ainsi, dans des aide-mémoires, adressés aux quatre membres de l'Alliance, les 9 et 10 mars puis les 28 et 29 mars 1966, le gouvernement français fournissait quelques précisions nécessaires, découlant directement de ces décisions dont les principales sont les suivantes : les forces françaises stationnées en Allemagne sont retirées du commandement atlantique, ce qui entraîne l'évacuation hors de France de ce commandement, c'est-à-dire du SHAPE et des

commandements subordonnés, ainsi que des bases américaines ou canadiennes installées sur le sol français. Un délai d'un an expirant le 1er avril 1967 était fixé.

Une nouvelle série de négociations était alors engagée entre la France et ses partenaires pour l'application de ces diverses mesures.

Les décisions prises au printemps dernier ont été maintenant presque entièrement exécutées : les bases américaines ont été évacuées, le commandement américain du Camp des Loges, à Saint-Germain, a été transféré à Stuttgart, le commandement Centre-Europe de l'OTAN, à Fontainebleau, a été transféré aux Pays-Bas.

Restait le commandement suprême de Roquencourt, le SHAPE, symbole même du système de défense intégré : les 15 drapeaux des pays membres ont été amenés hier. 14 drapeaux seront envoyés, demain, au nouveau siège de l'Alliance atlantique qui a ses bureaux, n'impliquant aucune subordination à l'égard des États-Unis.

Mais si la France quitte les commandements militaires intégrés de l'organisation atlantique, elle demeure, conformément à la politique définie par le général de Gaulle membre de l'organe politique de l'Alliance, le Conseil atlantique. Cette institution est d'ailleurs prévue par le texte même du traité, alors que l'institution d'une défense commune avait fait l'objet de décisions ultérieures prises en septembre et en décembre 1950. La France n'a jamais demandé le départ du siège du Conseil, mais ses partenaires ont jugé indispensable de regrouper les organismes politiques et militaires de l'Alliance. Le conseil de l'OTAN quittera donc le palais de la Porte Dauphine à l'automne prochain pour s'installer dans la banlieue de Bruxelles.

Enfin, la France continue à participer à divers organismes militaires ou techniques de l'Alliance atlantique qui a ses bureaux, n'impliquant aucune subordination à l'égard des États-Unis.

Chine : la lutte pour le pouvoir se poursuivrait avec acuité au sein des nouvelles équipes dirigeantes

PEKIN. — Un important article publié hier par le "Quotidien du Peuple", organe officiel de Pékin, et par le "Drapeau Rouge", revue théorique du parti communiste chinois, illustre l'acuité des luttes qui se poursuivent au sein même des nouvelles équipes dirigeantes, plusieurs semaines après la "prise du pouvoir" et la formation de comités révolutionnaires.

L'article est rédigé par l'ancien vice-maire de la ville de Tsing Tao, Wang Hsiao-Yu, souvent cité comme modèle des cadres ayant soutenu activement la ligne de Mao Tse-toung et qui a joué un rôle clé dans la mise sur pied du comité révolutionnaire dans la province du Chantong, proclamée au cours d'un rallye de masse le 2 mars dernier à Tsing Tao.

Pres d'un mois plus tard, Wang Hsiao-Yu lance un véritable cri d'alarme face aux "remous de la restauration contre-révolutionnaire" soulèves en dépit de l'excellente situation qui règne, selon lui, dans la province. Il apparaît ainsi que la fameuse "poignée de dirigeants suivant la voie capitaliste", que l'on pouvait croire mise définitivement hors d'état de nuire, dispose encore dans cette province pilote, de moyens de "saboter la triple alliance" (représentants des masses, des cadres révolutionnaires et de l'armée) et d'attaquer les révolutionnaires prolétaires.

Cette poignée réussit, selon lui, à s'introduire à l'intérieur des organismes de la "triple alliance" et à y pratiquer une politique conciliatrice qui en trouble les éléments constitutifs.

C'est, apparemment, sous la marque gauchiste que ces réactionnaires mènent leur action, reprochant à tels des véritables héros révolutionnaires, des "origines familiales impures, une rébellion motivée par des ambitions personnelles, etc...".

Profitant semble-t-il de la "politique de traitement correct des cadres", préconisée à leur égard par le Comité central, ils vont même à présent, selon l'article, jusqu'à réclamer leur réhabilitation ou à menacer des organisations révolutionnaires ayant lutté contre eux précédemment, en leur reprochant d'avoir ainsi commis une erreur et en déclarant que le moment est maintenant venu de régler les comptes.

L'importance donnée à cet article marque qu'il s'agit là d'un problème majeur que rencontrent les nouveaux organismes, et dont la presse, tant à Pékin qu'en province, donne de nombreux exemples, celui de différencier amis et ennemis dans des situations locales souvent confuses et compliquées.

Ce problème se traduit apparemment par de violents tiraillements entre une interprétation trop rigoureuse et une interprétation trop indulgente de "la grande alliance" qui englobe nécessairement certains éléments qui se sont affrontés au cours de la première phase de la révolution culturelle.

Ces heurts expliquent sans doute en partie les délais dans la formation, dans de nombreuses villes, à commencer par Pékin même, des comités révolutionnaires devant remplacer les anciens comités du parti. Ils tendent surtout à indiquer que, tandis que de nombreuses "prises de pouvoir" ont été proclamées fausses, les adversaires de la ligne actuelle n'ont nullement désarmé, même dans les régions où les "rébelles révolutionnaires" ont clamé les plus spectaculaires victoires, et ont réussi à les faire approuver officiellement par les instances supérieures de Pékin.

ment certains éléments qui se sont affrontés au cours de la première phase de la révolution culturelle.

Ces heurts expliquent sans doute en partie les délais dans la formation, dans de nombreuses villes, à commencer par Pékin même, des comités révolutionnaires devant remplacer les anciens comités du parti. Ils tendent surtout à indiquer que, tandis que de nombreuses "prises de pouvoir" ont été proclamées fausses, les adversaires de la ligne actuelle n'ont nullement désarmé, même dans les régions où les "rébelles révolutionnaires" ont clamé les plus spectaculaires victoires, et ont réussi à les faire approuver officiellement par les instances supérieures de Pékin.

ment certains éléments qui se sont affrontés au cours de la première phase de la révolution culturelle.

Ces heurts expliquent sans doute en partie les délais dans la formation, dans de nombreuses villes, à commencer par Pékin même, des comités révolutionnaires devant remplacer les anciens comités du parti. Ils tendent surtout à indiquer que, tandis que de nombreuses "prises de pouvoir" ont été proclamées fausses, les adversaires de la ligne actuelle n'ont nullement désarmé, même dans les régions où les "rébelles révolutionnaires" ont clamé les plus spectaculaires victoires, et ont réussi à les faire approuver officiellement par les instances supérieures de Pékin.

Grèce : démission du cabinet Paraskevopoulos

ATHÈNES. — Le premier ministre grec, M. Jean Paraskevopoulos, s'est rendu hier soir au palais royal où il a présenté au roi Constantin la démission de son gouvernement. Le souverain l'a acceptée.

Aucun compromis n'a pu être atteint en effet entre les deux principaux partis qui soutenaient M. Paraskevopoulos. M. Georges Papandreu a refusé de retirer l'amendement à la loi électorale permettant d'éviter à son fils André des poursuites judiciaires

dans l'affaire Aspira. De son côté M. Papayotis Canellopoulos, leader de l'Union nationale radicale, a maintenu son opposition à cet amendement.

Le gouvernement de M. Jean Paraskevopoulos avait accédé au pouvoir le 20 décembre dernier, succédant à celui de M. Stéphane Stephanopoulos. Il était composé exclusivement de non parlementaires — M. Paraskevopoulos est gouverneur de la Banque Nationale de Grèce — et sa mission était de conduire le pays à des élections en mai.

Un lieutenant de Che Guevara dirigerait les guérilleros boliviens

LA PAZ. — Un lieutenant de l'ancien ministre cubain Che Guevara serait à la tête d'environ quatre cents guérilleros qui opèrent au sud de la Bolivie à environ 200 km de la frontière argentine, selon le correspondant à Sucre d'un journal de La Paz.

Le correspondant, qui attribue ses informations à des sources dignes de foi, ajoute que Che Guevara se trouvait dans cette région voici un mois et demi et que depuis lors il est passé en Colombie. Il précise que le lieutenant de Che Guevara a été identifié par des soldats d'une patrouille militaire capturés puis relâchés par les guérilleros.

D'autre part, on apprend de source militaire que dans la même région, les unités de l'armée bolivienne encerclent actuellement le principal foyer des guérilleros, lesquels tentent par des combats violents de se dégager de cette emprise.

A ce sujet, un porte-parole de l'armée a annoncé que le gouvernement prenait des mesures pour empêcher l'apparition de nouveaux foyers de guérilla dans le pays. Parmi ces mesures, figure la mobilisation des paysans non seulement pour garantir la sécurité des zones rurales mais aussi pour coopérer avec l'armée dans la lutte contre les éléments subversifs. C'est ainsi, déclare-t-on de même source, que des centaines de paysans sont déjà mobilisés dans la région de Cochabamba. Selon d'autres informations, en provenance de Santa Cruz, mille paysans se sont présentés aux autorités militaires et ont été immédiatement dirigés sur des régions où leur présence pourrait être nécessaire dans la lutte contre les guérilleros.

Enfin, le président Barrientos a annoncé hier que la Bolivie avait l'intention de dénoncer devant les organisations internationales l'infiltration en Bolivie d'éléments communistes cubains chargés de favoriser l'établissement de foyers de guérillas dans le pays. Le président a ajouté que le représentant de la Bolivie auprès de l'O.E.A. (Organisation des États américains) avait reçu des instructions pour appuyer la résolution vénézuélienne demandant la convocation d'une réunion extraordinaire pour dénoncer l'infiltration communiste en Amérique du Sud.

Le commandement supérieur de l'OTAN a quitté la France

PARIS. — La cérémonie qui a eu lieu, hier après-midi, à Rocquencourt, près de Versailles, pour le transfert hors de France du commandement supérieur de l'O.T.A.N. en Europe (S.H.A.P.E.) marque l'aboutissement, à la date prévue, du processus de dégagement de la France du système intégré de l'O.T.A.N. qui avait été annoncé par le général de Gaulle, dans sa conférence de presse du 21 février 1966.

Le général de Gaulle précisait, dans cette conférence, que la France entendait demeurer fidèle à l'Alliance atlantique, signée le 4 avril 1949, mais que toutes les dispositions prises ultérieurement étaient remises en cause.

Dès ce moment, la politique française à l'égard de l'OTAN était fixée et ne devait plus varier. Une série de démarches qui ont suivi ne faisaient que préciser les modalités d'exécution des décisions annoncées au cours de la conférence.

Vive la vie, vive la Floride!



8 jours et 7 nuits en Floride à compter de \$181²⁵*
billet d'avion compris

En Floride, les tarifs d'été sont en vigueur. Cet été, vous pourrez profiter des merveilleux plaisirs de la Floride, à des prix inespérés. Une chambre à deux pour une semaine peut vous coûter aussi peu que \$27.25 par personne (un peu plus en juillet et août). Ce voyage "tout compris" (I.T.P. 8 A.C.) vous offre 8 jours et 7 nuits dans un hôtel moderne sur la plage de Miami, de la pêche, du golf, des visites touristiques et le soleil à votre fenêtre. Repas en plus.

Air Canada vous emmènera à Tampa/St. Petersburg, puis tout droit à Miami, le jour de votre choix. Voyez votre agent de voyages, il vous renseignera sur notre plan "Voyagez maintenant — payez plus tard", sur nos tarifs réduits pour familles, et sur les mille autres détails qui rendent si facile et agréable un voyage en Floride, avec Air Canada. Vous pouvez aussi nous appeler à 931-4411.

*Les tarifs d'été entrent en vigueur le 15 avril.
Tarif "Excursion 21 jours", aller-retour, classe économique: \$154 seulement.
Correspondance commode à Toronto.

AIR CANADA

AU BON ACCUEIL DES VOYAGEURS DEPUIS 1930

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANCAIS 26 personnes de langue française pour mieux vous servir	VOYAGES TRAVELAIDE LTEE	OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H. LE SAMEDI JUSQU'À 4 H. Services gratuits UN SEUL BUREAU A MONTREAL
--	-------------------------	--

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2 UN. 1-7272

GROS GIN MARCHAND
LES DISTILLERIES MARCHAND LIMITEE

Retenez ce nom pour votre Champagne Charles Charles Charles Heidsieck

Un verre d'eau pure... un verre d'ÉVIAN bien sûr!

Eau minérale... eau de tous les jours:
• sur la table familiale
• pour le voyageur et le sportif
• complément idéal d'un bon mix

EVIAN SOURCE CACHAT FRANCE